

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

SOMMAIRE

<u>INTRODUCTION</u>	p.5
<u>LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2010</u>	p 6
<u>LA SITUATION FINANCIERE 2010</u>	p 16

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Introduction	p 16
<u>I/ ÉVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</u>	p 17
<u>A) SERVICES GENERAUX</u>	p 21
1° - <u>Dépenses de personnel</u>	p 21
a – Ventilation des dépenses de personnel	p 21
b – Évolution des frais de déplacement	p 24
c – Frais de formation des agents	p 24
2° - <u>Dépenses des Moyens généraux</u>	p 26
3° - <u>Informatique</u>	p 28
4° - <u>Cabinet et communication</u>	p 29
<u>B) SECURITE : le financement du SDIS</u>	p 29
<u>C) ENSEIGNEMENT, CULTURE ET SPORT</u>	p 30
1° - Les collèges	p 30
2° - La culture	p 31
3° - Le sport	p 32
<u>D) ACTION SOCIALE</u>	p 35
1° - Structure des dépenses d'aide sociale en 2010 :	p 35
2° - Action sociale – Lutte contre les exclusions (RMI-RSA)	p 37
3° - Enfance et Famille	p 39
4° - Autonomie (Personnes âgées et personnes handicapées)	p 41
<u>E) ROUTES, TRANSPORTS ET BATIMENTS</u>	p 47
1° - Les transports scolaires	p 47
2° - Les routes	p 49
<u>F) SUBVENTIONS « Plan d'Équipement Départemental » (PED) : Fonctionnement</u>	p 50

II / <u>LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</u>	p 51
A) <u>LES DOTATIONS GLOBALISEES</u>	p 53
1° - La dotation globale de fonctionnement	p 53
2° - La dotation globale de décentralisation	p 55
3° - Compensations des exonérations et dégrèvements fiscaux	p 56
B) <u>LES CONCOURS ET FONDS SPECIFIQUES (CNSA, FMDI, FSE, APRE et participation DDASS)</u>	p 56
1° - La CNSA	p 56
2° - Le FMDI	p 58
3° - Le FSE	p 58
4° - L'Aide Personnalisée pour la Recherche d'Emploi (APRE)	p 58
C) <u>LA FISCALITE INDIRECTE DE COMPENSATION</u>	p 59
1° – Compensations RMI/RMA – RSA	p 59
2° – Compensations transferts de compétence prévus par la loi « libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004	p 61
D) <u>LA FISCALITE DIRECTE</u>	p 64
E) <u>LA FISCALITE INDIRECTE CLASSIQUE</u>	p 66
1° – Les droits et taxes départementaux d'enregistrement et taxe additionnelle	p 66
2° – La taxe sur l'électricité	p 67
3° – La taxe départementale destinée au financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement	p 68
4° – Les autres taxes	p 68
F) <u>AUTRES RECETTES</u>	p 69

SECTION D'INVESTISSEMENT

Introduction	p 70
<u>I / ÉVOLUTION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT</u>	p 71
1° – Les subventions d'équipement	p 73
2° – Enseignement	p 78
3° – Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	p 79
4° – Action sociale	p 81
5° – Réseaux et infrastructures	p 82
6° – Aménagement et environnement	p 85
7° – Développement économique	p 87
8° - Plan d'Équipement Départemental	p 89
<u>II / LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</u>	p 90
1° - La Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (D.D.E.C.)	p 91
2° - La Dotation Générale d'Équipement (D.G.E.)	p 92
3° - Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (F.C.T.V.A.)	p 93
4° - Les autres recettes	p 94
5° - L'autofinancement	p 95
7° - L'endettement	p 96
<u>III/ LE COMPTE ADMINISTRATIF</u>	p 99
<u>IV/ LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</u>	p 100
<u>V/ LA TRESORERIE</u>	p 103
<u>VI/ QUELQUES ELEMENTS COMPARATIFS</u>	p 105
<u>VII/ BUDGETS ANNEXES</u>	p 107
Laboratoire Départemental d'Analyses	p 107
Aire de la Lozère	p 108
Domaine des Boissets	p 112
Résultats d'activité des budgets annexes	p 113

L'effort de notre département a porté en 2010 sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ainsi,leur exécution a diminué de -0,64 % par rapport à 2009 tout en absorbant :

- une augmentation des dépenses de personnel de 6,70 % liée à l'évolution des carrières et à l'augmentation de la valeur du point d'indice,
- une progression des dépenses d'action sociale de 1,02 % mobilisant à hauteur de 38,57 % la section de fonctionnement. Le secteur autonomie constitue en son sein le programme d'action le plus important en terme financier, soit 21,378 M€ sur 32,841 M€.

En même temps, notre département a continué en 2010 de préserver un niveau d'investissement élevé, la section d'investissement représentant près de 33 % du total de l'exécution budgétaire.

La Lozère fait partie de la petite minorité des départements (une vingtaine), qui a maintenu son niveau d'investissement, 80 départements l'ayant baissé. Notre département réalise un gros effort d'investissement par habitant soit près de 514 € (286€ pour la moyenne des départements au niveau national en 2009).

Les aides aux communes et intercommunalités ont été préservées et représentent près de 51 % de la section investissement.

2010 aura été marquée par des dossiers d'investissement particulièrement importants pour notre département comme le développement des nouvelles technologies de l'information (NTIC) et de la communication (haut débit pour tous, très haut débit à destination des entreprises, initiation et renforcement des services et usages des NTIC), l'amélioration de la couverture de téléphonie mobile.

Malgré l'effort collectif demandé à l'ensemble des partenaires publics pour maîtriser les dépenses de l'Etat, les recettes de fonctionnement ont progressé globalement de 2,56 %. Les concours financiers de l'Etat (dotation de fonctionnement, d'équipement et de décentralisation) progressent de 1,10 % et de 4,93 % sur 5 ans.

La compensation concernant les transferts de compétence (personnels DDE et TOS) augmente quant à elle de 6,65 % : 11,435 M€ en 2010 contre 10,720 M€ en 2009.

La tranche 2010 correspond à un montant de 713 294 € qui couvre le transfert des personnels Équipement, dont 185 045 € correspondant à la clause de sauvegarde au titre des emplois disparus.

Après avoir subi les mêmes évolutions qu'au niveau national (- 23,77 % en 2009), la progression des recettes perçues en 2010 au titre des droits de mutations soit + 14,87 % (3,6 M€ en 2010 contre 3,1M€ en 2009) traduit une reprise sensible des transactions.

En votant son budget fin décembre, le conseil général peut démarrer très rapidement, dès début janvier, les investissements de l'année et ainsi permettre la réalisation des programmes de travaux prévus dans l'année.

Le budget 2010 en dépenses réelles (toutes sections confondues) a été exécuté à hauteur de 90% :

- Les dépenses réelles de fonctionnement, qui s'élèvent à 85,15 M€, exécutées à hauteur de **96,30 %**, restent maîtrisées (-0,64%) malgré la progression toujours forte du périmètre d'intervention du Département, notamment dans les secteurs « Ressources Humaines » et « Social ».
- Malgré cette augmentation du volume des dépenses obligatoires de la section fonctionnement, le Département de la Lozère a pu réaliser une section d'investissement conséquente d'un montant de 41,69 M€ pour un taux d'exécution de **80,61 %**. La section d'investissement représente 27,23 % du budget global réel. Elle se décompose de la manière suivante :
 - . 15,512 M€ en équipements départementaux,
 - . 21,215 M€ en équipements non départementaux,
 - . 4,964 M€ en opérations diverses.

En investissement, les montants ont progressé de 11,44 % hors dettes entre 2006 et 2010, soit +3,78 M€. L'indicateur « Épargne brute » progresse et atteint en 2010 16,94% des recettes réelles de fonctionnement.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2010

Ratios légaux

Population INSEE 2010 :

81 083

	2008	2009	2010
Dépenses réelles de fonctionnement en euros par habitant	1 006,33	1058,42	1050,13
Produit des impositions directes en euros par habitant	259,14	264,08	282,22
Recettes réelles de fonctionnement en euros par habitant	1 329,19	1246,46	1264,38
Dépenses d'équipement (art.20+21+23) en euros par habitant	503,77	535,89	452,96
Encours de la dette en euros par habitant	34,48	62,64	245,46
Dotation globale de fonctionnement en euros par habitant	590,81	565,57	566,65
Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement	0,25	0,27	0,29
Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	1,04	0,95	0,95
Coefficient de mobilisation de l'épargne nette	0,77	0,85	0,84
Dépenses d'équipement brut en euros / recettes de fonctionnement	0,38	0,43	0,36
Encours de la dette rapportées aux recettes réelles de fonctionnement	0,03	0,05	0,19

(1)

Ajustement des ratios en fonction de la population totale INSEE 2010

Remarque : dans les tableaux comparatifs avec les départements de la même strate (moins de 250 000 habitants), la population retenue par SFL est différente de celle indiquée ci-dessus. Pour maintenir la cohérence des indicateurs, il a été retenu les données prises en compte par SFL-Forum.

Répartition de la population par tranches d'âge (source INSEE)

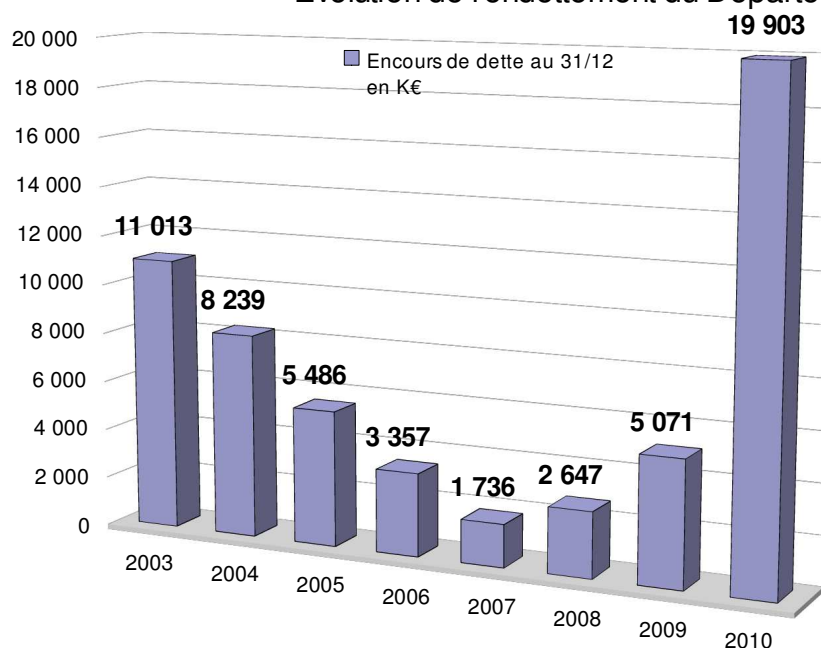
	structure par âge en 2005				structure par âge en 2030			
	- 20 ans	20 - 59 ans	60 - 79 ans	+ 79 ans	- 20 ans	20 - 59 ans	60 - 79 ans	+ 79 ans
Hérault	24,0%	53,8%	17,3%	4,8%	22,1%	49,2%	22,0%	6,7%
Gard	24,3%	52,6%	18,1%	4,9%	22,6%	45,7%	24,3%	7,4%
P O	22,3%	50,2%	21,3%	6,3%	20,8%	44,8%	26,2%	8,1%
Aude	22,4%	50,4%	20,9%	6,2%	21,4%	43,1%	27,0%	8,5%
Lozère	21,3%	53,0%	19,7%	6,1%	18,8%	46,2%	26,6%	8,4%

La dette

Encours au 31/12/2010

19 902 729,55 €

Evolution de l'endettement du Département (en K€)



Au 31/12/2010, 100% de la dette du Département est à taux fixe (cf description p78).

Taxes et impôts en 2010

Impôts directs	Lozère	Moyenne nationale des taux départementaux	Moyenne strate (< 250 000 hab.)
Taxe d'habitation Foncier bâti	5,24%	7,39 %	8,73%
Foncier non bâti	12,68%	10,84 %	15,15%
	125,25%	25,01 %	56,33%

Impôts indirects

Droit départemental d'enregistrement et taxe départementale de publicité foncière	3,80%
---	-------

Engagements externes

Garanties d'emprunts

Encours au 31/12/2010 en K€	16 362 K€
Dont organismes œuvrant dans le logement social	15 042 K€
Nombre d'organismes garantis	20
Dont organismes œuvrant dans le logement social	5

Lorsqu'un département souhaite accorder sa garantie à un emprunt, il se doit de veiller à respecter un ratio de plafonnement (loi Galland). Ce ratio compare les annuités de dette propre et de dette garantie aux recettes réelles de fonctionnement et ne doit pas excéder **50%** de ces dernières.

(en K€)	2010
Annuité de la dette propre	1 724
Annuité de la dette garantie	1 804
Recettes réelles de fonctionnement	102 520
Ratio Galland	3,44%

Les chiffres du compte administratif 2010 (en K€)

Budget principal	2008	2009	2010
Dépenses de fonctionnement	88 676	96 888	98 304
Recettes de fonctionnement	104 607	103 809	108 245
Dépenses d'investissement	51 117	57 152	53 216
Recettes d'investissement	41 141	49 492	46 094
Résultat	5 955	-739	2 819

Budget annexe Laboratoire Départemental	2008	2009	2010
Dépenses de fonctionnement	1 659	1 633	1 708
Recettes de fonctionnement	1 659	1 633	1 708
Dépenses d'investissement	105	126	61
Recettes d'investissement	260	312	133
Résultat	155	186	72

Budget annexe Aire de la Lozère	2008	2009	2010
Dépenses de fonctionnement	507	652	597
Recettes de fonctionnement	507	652	597
Dépenses d'investissement	74	110	412
Recettes d'investissement	505	586	144
Résultat	431	476	-268

Budget annexe domaine des Boissets	2008	2009	2010
Dépenses de fonctionnement	85	98	94
Recettes de fonctionnement	85	98	94
Dépenses d'investissement	0	0	3
Recettes d'investissement	216	262	46
Résultat	216	262	43

Structure du Compte Administratif 2010 (budget principal)

Présentation par fonctions

		DEPENSES			RECETTES
I N V E S T I S S E M E N T	Services généraux	3 127 185	Services généraux	18 115	
	Sécurité	59 011	Enseignement	834 974	
	Enseignement	2 229 671	Réseaux et infrastructures	1 963 593	
	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	1 121 998	Aménagement et environnement	5 720 727	
	Action sociale	3 089 023	Développement	81 487	
	Réseaux et infrastructures	15 286 348	TOTAL EQUIPEMENTS	8 618 896	
	Aménagement et environnement	7 365 750	Dotations et participations	3 058 973	
	Transports	16 231	Dettes	16 200 000	
	Développement	4 432 356	Opérations pour compte de tiers	326 539	
	TOTAL EQUIPEMENTS	36 727 573	Opérations patrimoniales	13 156 983	
	Dotations et participations	0	Financement de la section d'investissement 2009	4 732 982	
	Dettes et autres opérations financières	4 868 627	TOTAL EXECUTION	46 094 372	
	Opérations pour compte de tiers	95 488	Déficit de clôture 2010	7 121 582	
	Opérations patrimoniales	326 539	TOTAL	53 215 954	
Transferts entre les sections	3 538 121				
Déficit reporté	7 659 607				
TOTAL EXECUTION	53 215 954				
TOTAL	53 215 954				
F O N C T I O N N E M E N T	Services généraux	8 016 370	Services généraux	173 593	
	Sécurité	2 713 334	Enseignement	348 941	
	Enseignement	5 980 380	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	52 090	
	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 593 218	Prévention médico-sociale	47 006	
	Prévention médico-sociale	1 007 687	Action sociale	6 209 023	
	Action sociale	38 221 639	Réseaux et infrastructures	700 283	
	Réseaux et infrastructures	13 284 713	Aménagement et environnement	122 360	
	Aménagement et environnement	767 657	Transports	691 771	
	Transports	6 245 334	Développement	79 178	
	Développement	4 911 389	Impositions directes	22 883 379	
	TOTAL EQUIPEMENTS	84 741 723	Autres impôts et taxes	21 073 771	
	Autres impôts et taxes	406 253	Dotations et participations	49 983 980	
	Charges d'intérêts	12 517 657	Opérations financières	154 607	
	Amortissements	12 517 657	Transferts entre les sections	3 536 871	
Opérations patrimoniales	638 076	Résultat de fonctionnement reporté	2 188 138		
TOTAL EXECUTION	98 303 709	TOTAL EXECUTION	108 244 991		
Excédent de clôture 2010	9 941 282	TOTAL	108 244 991		
TOTAL	108 244 991				

Présentation par nature

DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	21 993 565	Immobilisations incorporelles	1 050
<i>Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion</i>	529 114	<i>Remb. Subv. d'équipement versées</i>	1 050
<i>Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires</i>	183 548	Immobilisations en cours	9 193
<i>Subventions d'équipement versées</i>	21 280 903	Dotations, fonds divers et réserves	2 881 527
Immobilisations corporelles	2 083 791	<i>FCTVA</i>	2 881 527
Immobilisations en cours	12 976 755	Subventions d'investissement	8 786 099
Emprunts remboursés	4 868 627	<i>Amendes de police – Radars</i>	177 446
Subventions transférées au compte de résultat	3 057 907	<i>DGE</i>	5 719 677
Opérations patrimoniales	478 568	<i>D.D.E.C.</i>	834 974
Remembrement	95 488	<i>Subventions Etat</i>	621 537
Reprise sur amortissements	1 646	<i>Subventions Région</i>	1 282 451
Déficit reporté	7 659 607	<i>Subventions Autres établissements publics locaux</i>	128 682
		<i>Subventions communes et structures intercommunales</i>	21 332
TOTAL EXECUTION	53 215 954	Emprunts souscrits	16 200 000
		Amortissements et provisions	13 156 983
TOTAL	53 215 954	Opérations patrimoniales	326 539
		Financement de la section D'investissement 2009	4 732 982
		TOTAL EXECUTION	46 094 372
		Déficit de clôture 2010	7 121 582
		TOTAL	53 215 954
Achats	2 108 148	Charges de personnel	415 779
Services extérieurs	12 630 533	Remboursements sur rémunérations du personnel	367 629
Impôts et taxes	380 710	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	45 171
Charges de personnel	23 871 426	Remboursements au titre du fonds de compensation de cessation progressive d'activité	2 979
Autres charges d'activité	45 255 430	Produits des services du domaine et ventes diverses	68 265
<i>Aides à la personne</i>	16 651 727	Impôts et taxes	43 761 397
<i>Frais de séjour, d'hébergement</i>	12 614 337	<i>Impôts locaux</i>	22 883 379
<i>Participations</i>	1 819 175	<i>Droits d'enregistrement et taxes d'urbanisme</i>	3 773 521
<i>Subventions</i>	7 734 369	<i>Taxes liées aux véhicules</i>	10 842 358
<i>Contributions obligatoires</i>	4 715 159	<i>Impôts et taxes spécifiques liés à la production et à la consommation énergétiques et industrielles</i>	6 253 627
<i>Autres charges d'activité</i>	1 720 664	<i>Autres taxes</i>	8 512
Charges financières	406 249	Dotations et participations	55 924 293
Charges exceptionnelles	1 133 555	<i>D.G.F.</i>	45 945 455
Amortissements	12 517 657	<i>Dotations générales de décentralisation</i>	1 543 322
		Participations	5 454 358
		Compensations, attributions et autres participations	2 981 158
TOTAL EXECUTION	98 303 709	Autres produits d'activité	1 531 623
Excédent de clôture 2010	9 941 283	Produits financiers	13 355
TOTAL	108 244 992	Produits exceptionnels	805 270
		Différences sur réalisations reprises au cpte de résultat	478 568
		Quote-part des subventions d'investissement transférées au cpte de résultat	3 057 907
		Reprise sur amortissements et provisions	396
		Résultat de fonctionnement reporté	2 188 138
		TOTAL EXECUTION	108 244 992
		TOTAL	108 244 992

Section d'investissement :

En dépenses, le déficit reporté de -7 659 607 € correspond au résultat d'exécution (recettes d'investissement – dépenses d'investissement) de l'exercice 2009.

A ce déficit, vient se rajouter l'excédent de reports 2009 en investissement repris sur l'exercice 2010 pour un montant de +2 926 625 €.

Il en résulte un déficit total de la section d'investissement 2009 d'un montant de 4 732 982 € qu'il convient de financer.

Ce financement est opéré par un prélèvement sur la section de fonctionnement inscrit en recettes d'investissement.

Section de fonctionnement :

Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement 2009 dégage un excédent de 6 921 120 €.

Ce montant permet de financer le déficit total de la section d'investissement. Un prélèvement de 4 732 982 € est donc effectué sur la section de fonctionnement, le solde de 2 188 138 € (6 921 K€ - 4 733 K€) correspondant au résultat de fonctionnement reporté étant inscrit en recettes de fonctionnement.

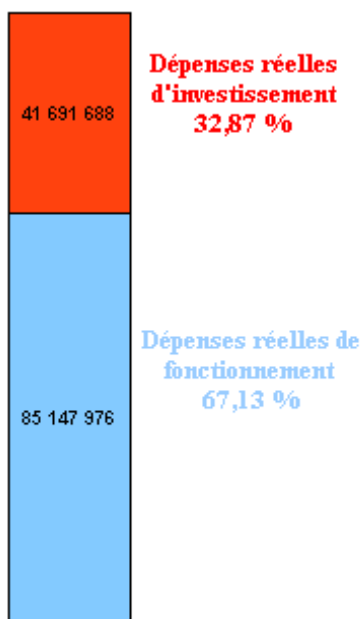
L'excédent de clôture 2010 d'un montant de 9 941 282 € correspond au résultat de fonctionnement 2009 (recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement).

Les transferts entre les sections correspondent à des écritures d'ordre liées principalement aux amortissements et aux écritures de sortie de patrimoine suite à des cessions, destructions ou mises au rebut.

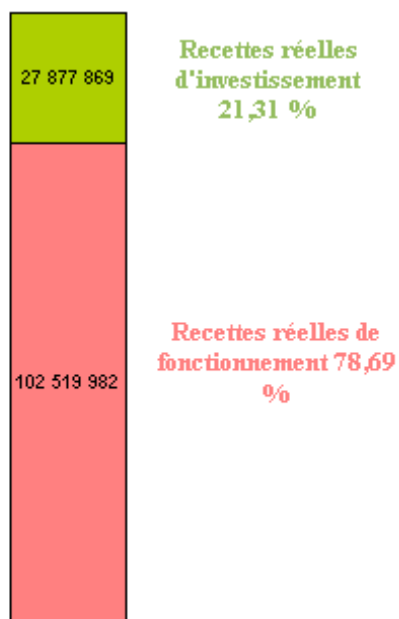
Les amortissements inscrits en dépenses d'ordre de fonctionnement représentent des recettes d'ordre d'investissement, les subventions transférables amorties inscrites en dépenses d'ordre d'investissement sont inscrites en contre partie en recettes d'ordre de fonctionnement.

Les grandes masses budgétaires 2010 (budget principal)

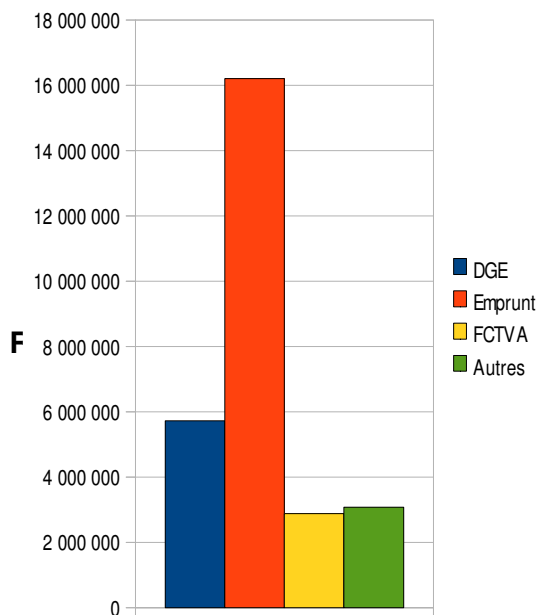
DEPENSES



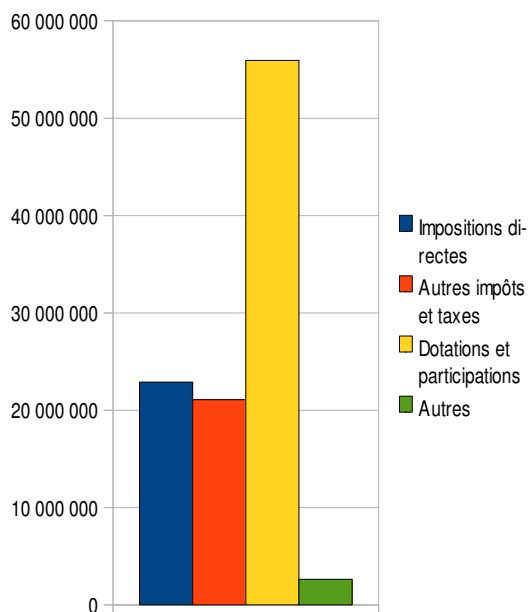
RECETTES

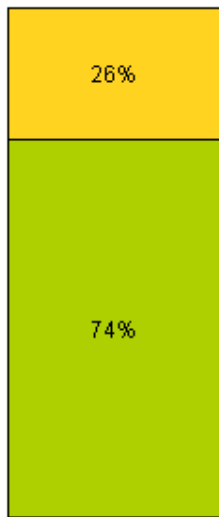


RECETTES INVESTISSEMENT

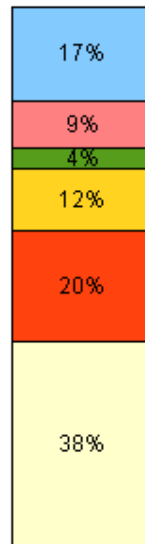


RECETTES FONCTIONNEMENT





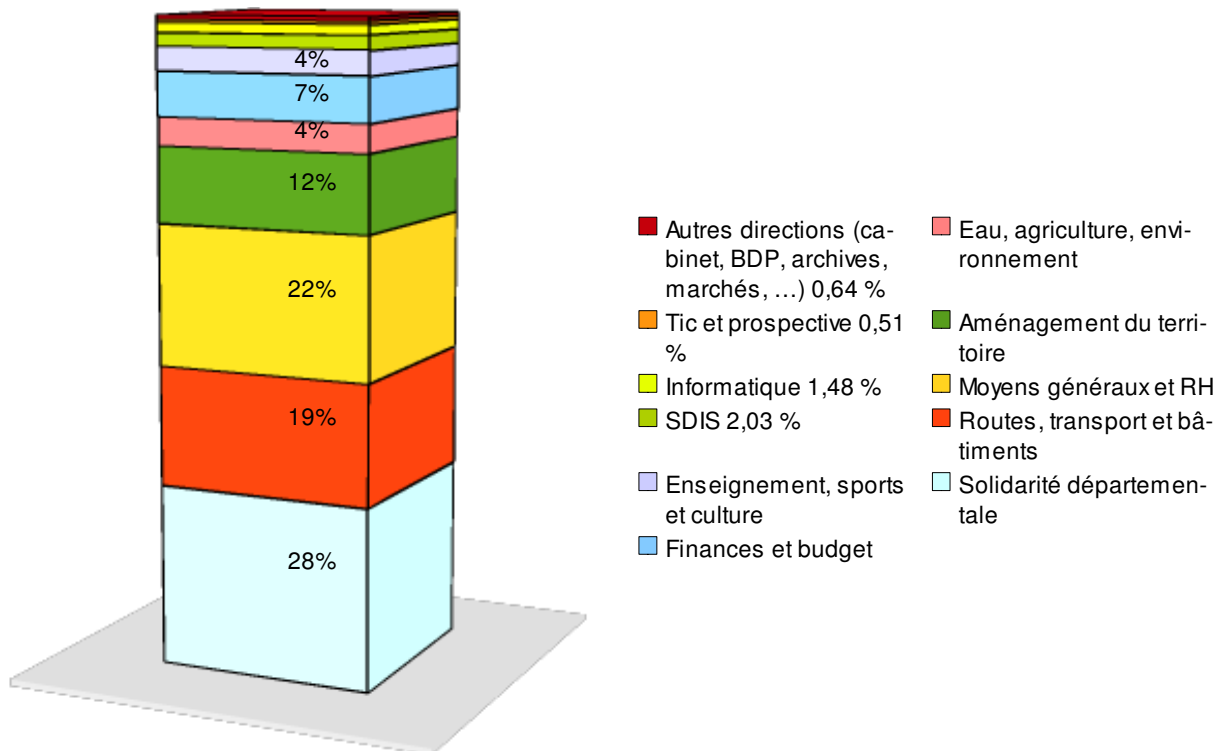
- Dépenses facultatives
- Dépenses obligatoires



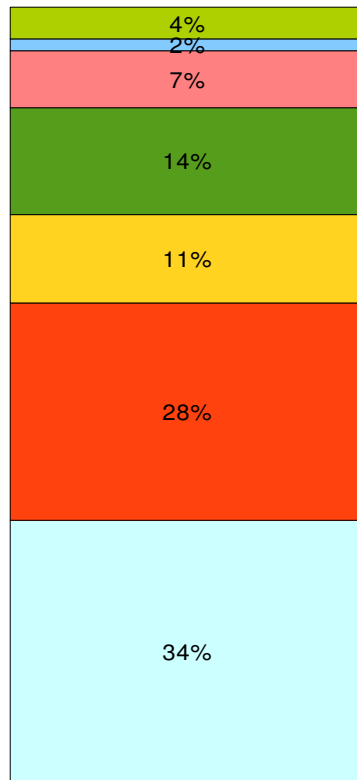
- Dépenses optionnelles investissement
- Dépenses optionnelles fonctionnement
- Remboursement capital emprunts
- Dépenses obligatoires investissement
- Dépenses de personnel
- Dépenses obligatoires fonctionnement

Répartition des dépenses réelles par direction

BUDGET TOTAL
(investissement + fonctionnement)

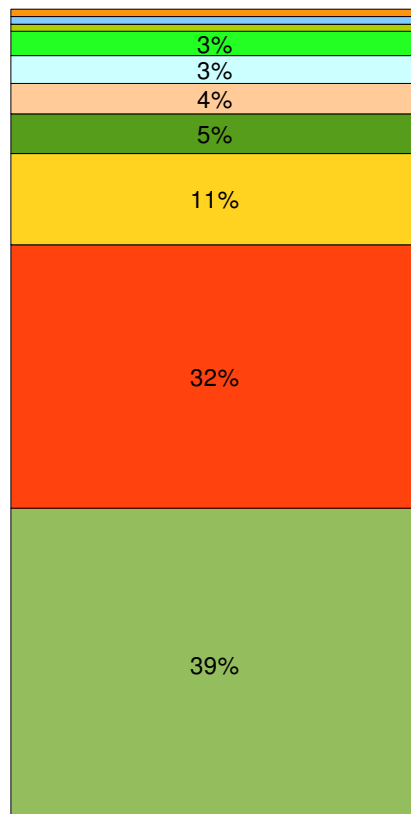


INVESTISSEMENT (41 692 K€)



- Autres directions (DESC, BDP, informatique, ...)
- Tic et prospective 2 %
- Solidarité départementale
- Finances et budget
- Eau, agriculture, environnement
- Aménagement du territoire
- Routes, transport et bâtiments

FONCTIONNEMENT (85 148 K€)

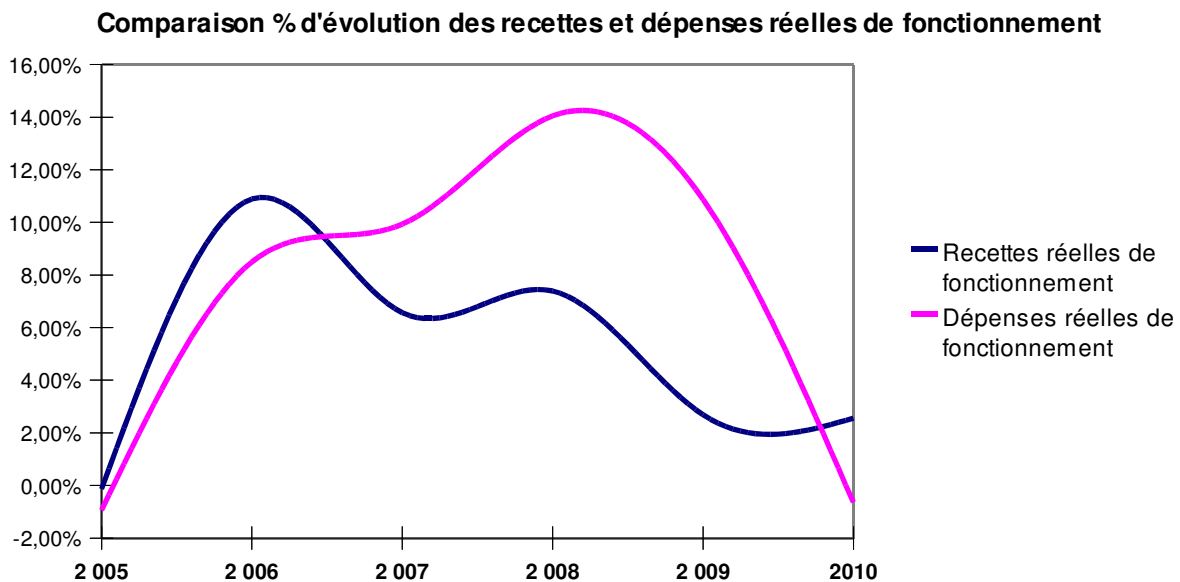


- Autres directions (cabinet, BDP, ...) 1 %
- Informatique 1 %
- Eau, agriculture, environnement 1 %
- SDIS
- Finances et budget
- Aménagement du territoire
- Enseignement, sports et culture
- Routes, transport et bâtiments
- Moyens généraux et RH
- Solidarité départementale

Section de fonctionnement

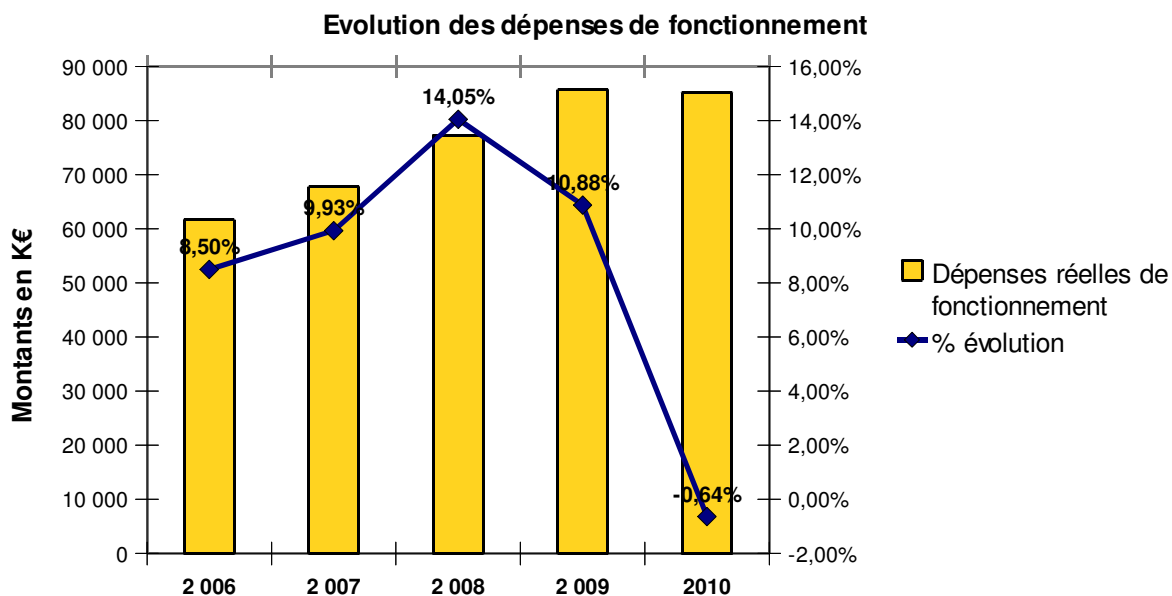
L'analyse de la section de fonctionnement confirme depuis 2006 le constat de l'insuffisant dynamisme des recettes de fonctionnement au regard de la montée en puissance des missions dévolues au Département.

Alors que les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 34,5% entre 2006 et 2010, les recettes réelles de fonctionnement évoluaient quant à elles de +21%, soit un écart de 13,5 points soulignant ainsi l'effet ciseaux de ces dernières années. **En moyenne, entre 2006 et 2010, les recettes de fonctionnement ont progressé chaque année de +5% contre +10% pour les dépenses de fonctionnement.**



Cependant, l'effort important entrepris pour maîtriser les charges de fonctionnement semble porter ses fruits puisqu'en 2010, après plusieurs années d'augmentation, elles baissent: -0,63% contre +10,88% entre 2008 et 2009.

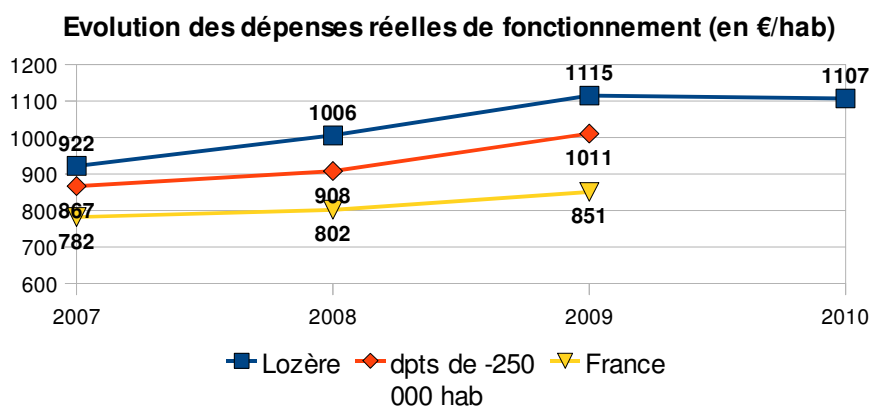
De fait, l'évolution positive 2009-2010 des recettes de fonctionnement (+2,56%) permet de rétablir le taux d'épargne brute à un niveau supérieur à 2009 (16,94% contre 14,27% en 2009).



Les recettes réelles de fonctionnement restent, sur la période 2006-2010, moins dynamiques (+ 20,99 %) que les dépenses qui progressent de 34,43 % sur la même période. (en 2010; légère baisse des dépenses de fonctionnement de -0,64%)

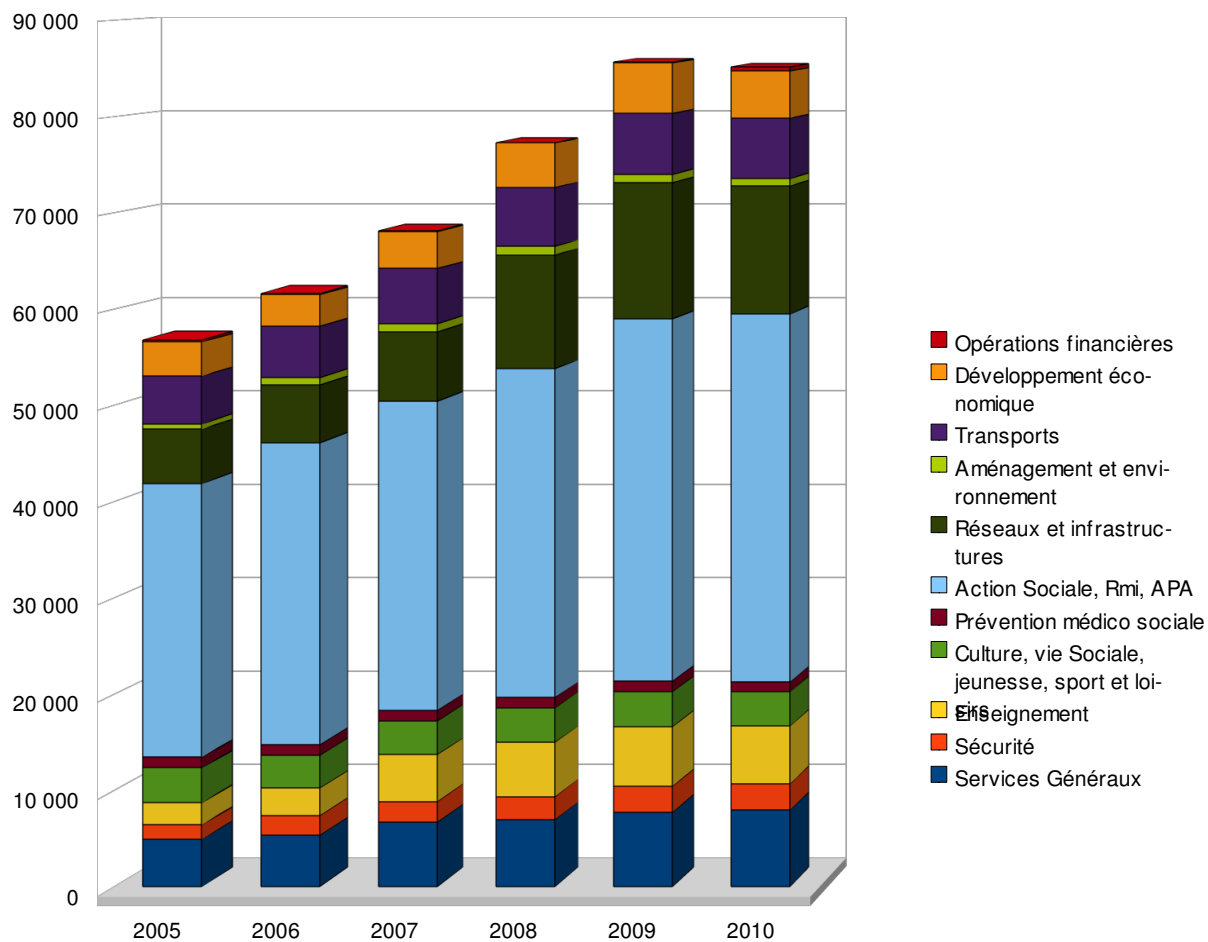
I / EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement atteint en 2010 85,15M€, soit 1107€ par habitant.



Elles se décomposent comme suit:

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€



Le montant des dépenses réelles de fonctionnement, soit 85 147 976,09 €, se décompose comme suit :

TOTAL Depenses reelles de fonctionnement (en K€) budget principal	2006	2007	2008	2009	2010
Services Généraux	5 333	6 373	6 933	7 748	8 016
Sécurité	2 029	2 147	2 399	2 704	2 713
Enseignement	2 884	4 852	5 656	6 167	5 980
Culture, vie Sociale, jeunesse, sport et loisirs	3 452	3 518	3 627	3 664	3 593
Prévention médico sociale	1 080	1 096	1 039	1 123	1 008
Action Sociale, Rmi, APA	31 296	32 107	34 164	37 550	38 222
Réseaux et infrastructures	6 031	7 193	11 804	14 185	13 285
Aménagement et environnement	773	806	925	871	768
Transports	5 369	5 768	6 117	6 288	6 245
Développement économique	3 247	3 822	4 583	5 276	4 911
Opérations financières	148	83	39	119	406
Total	61 642	67 765	77 286	85 695	85 148

Les dépenses réelles de fonctionnement **augmentent entre 2006 et 2010 de près de 38 % et diminuent de 0,64 % entre 2009 et 2010.**

Sur la période 2007 à 2009, les dépenses de fonctionnement moyennes par habitant du département ont augmenté à un niveau légèrement supérieur à celui des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants (+21% contre +17%).

Quant aux taux d'exécution, ils progressent pour atteindre plus de 96% en 2010 (contre 82,96 % en 2006).

Evolution des taux d'exécution	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'exécution dépenses réelles de fonctionnement	82,96%	88,88%	90,99%	96,22%	96,30%

En volume, les trois premiers postes ayant la plus forte évolution entre 2006 et 2010 sont :

- l'action sociale avec 6 853 K€ d'augmentation, (+ 556 K€ entre 2009 et 2010),
- les réseaux et infrastructures avec 7 254 K€ d'augmentation, (- 901 K€ entre 2009 et 2010),
- l'enseignement avec 3 096 K€ d'augmentation, (- 186 K€ entre 2009 et 2010).

Il conviendrait néanmoins de retraiter ces montants de la part salaire impactant fortement la section enseignement (transfert des TOS), et les réseaux infrastructures (transfert DDE).

A noter cependant la progression de la fonction "développement économique" (+ 1 664 K€) entre 2006 et 2010 reflétant le dynamisme de la politique d'aide au développement économique du département. Cette section regroupe l'ensemble des participations ou subventions versées aux structures d'animation et de développement économique, dans le cadre de nos programmes liés aux développements touristiques, industriels, commerciaux, artisanaux...

En pourcentage, sur la période 2006/2010, l'évolution des postes les plus importants est la suivante :

- les services généraux : + 50,31 %, (+ 3,47 % entre 2009 et 2010),
- la sécurité : + 33,73 %, (+ 0,35 % entre 2009 et 2010),
- l'enseignement : + 107,37 % (- 3,02 % entre 2009 et 2010),
- l'action sociale : + 21,17 % (+ 1,44 % entre 2009 et 2010),
- les réseaux et infrastructures : + 120,27 % (- 6,35 % entre 2009 et 2010),
- les transports : + 16,33 % (- 0,69 %),
- le développement économique : + 51,26 % (- 6,91 %).

Par direction, les crédits évoluent de la manière suivante:

	2009	2010	% évolution
Direction des Finances	2 982 648	2 919 543	-2,12%
Cabinet du Président + Communication	530 254	537 229	1,32%
DATE	3 326 724	3 187 193	-4,19%
DEAE	849 313	739 542	-12,92%
DESC	4 337 304	4 159 679	-4,10%
Assemblées	3 414	5 910	73,12%
Ressources Humaines	24 071 087	25 908 445	7,63%
Service Informatique	834 878	808 474	-3,16%
Archives	88 830	69 451	-21,82%
Bibliothèque	129 322	121 107	-6,35%
DSD	22 932 100	23 205 443	1,19%
DSD ASE	3 886 076	3 746 444	-3,59%
DSD PMI	296 964	296 185	-0,26%
DSD RMI	2 692 492	39 130	-98,55%
DSD RSA	2 703 348	5 553 919	105,45%
Moyens Généraux	1 932 052	1 684 703	-12,80%
Bureau des Marchés Publics et Contentieux	327 141	9 742	-97,02%
DTICP	21 706	14 486	-33,26%
SDIS	2 567 034	2 570 000	0,12%
DRTB Routes	4 692 654	3 149 798	-32,88%
DRTB Bâtiments	368 673	343 906	-6,72%
DRTB Transports	6 121 348	6 077 648	-0,71%
	85 695 363	85 147 976	-0,64%

A / SERVICES GENERAUX

1° Dépenses de personnel (service du personnel)

a - Ventilation des dépenses de personnel

Tous budgets confondus, les dépenses de personnel ont évolué, par fonction, de la manière suivante :

Chapitres	Sous-fonction	Total consommé 2006	Total consommé 2007	Total consommé 2008	Total consommé 2009	Total consommé 2010	Evolution 2006/2010	Evolution 2009/2010
-----	LDA	893 999	1 011 189	959 148	948 540	993 630	11,14%	4,75%
930 – Services généraux	Administration générale	3 095 118	3 592 966	3 872 365	4 182 220	4 879 006	57,64%	16,66%
931 – Services généraux	Assemblée locale	632 551	635 119	684 657	713 696	720 420	13,89%	0,94%
932 – Enseignement	Services communs	211 532	217 978	220 546	239 829	204 240	-3,45%	-14,84%
932 – Enseignement	Collèges	264 245	1 882 198	2 560 645	3 036 896	2 998 976	1034,92%	-1,25%
933 – Culture, vie sociale, sport	Services communs	851 021	888 930	966 579	937 731	967 307	13,66%	3,15%
934 – Prévention médico sociale	Services communs	661 555	634 510	589 451	638 808	575 196	-13,05%	-9,96%
935 – Action sociale	Services communs	3 526 033	3 025 685	3 225 950	3 485 503	3 654 698	3,65%	4,85%
935 – Action sociale	Famille et enfance	60 187	906 122	960 300	977 374	1 087 297	1706,52%	11,25%
935 – Action sociale	Autres interventions sociales/ Personnes Handicapées	6 510	5 592	1 075	175 729	298 154	4479,75%	69,67%
936 – Réseaux et Infrastructures	Services communs	1 381 150	1 584 545	1 628 094	1 705 526	1 712 188	23,97%	0,39%
936 – Réseaux et Infrastructures	Réseau routier départemental		624 597	4 919 389	7 035 982	7 811 103	#DIV/0 !	11,02%
937 – Aménagement et environnement	Services communs	347 121	397 580	469 744	426 501	475 238	36,91%	11,43%
938 – Transport	Services communs	199 521	203 208	199 812	215 313	217 091	8,81%	0,83%
939 – Développement économique	Services communs	284 013	271 348	267 907	299 980	307 531	8,28%	2,52%
TOTAL		12 414 557	15 881 569	21 525 660	25 019 627	26 902 074	116,70%	7,52%

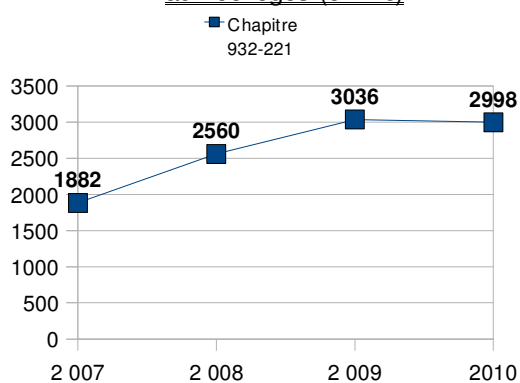
En six ans les dépenses ont augmenté de 116,70 %, augmentation particulièrement forte en 2007 et 2008 suite aux transferts de personnels.

Au 1er avril 2009, 9,5 agents recrutés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées ont été intégrés aux effectifs du Département.

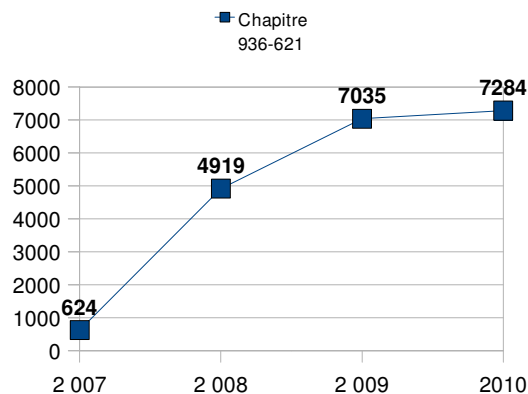
Mis à disposition du GIP, leurs salaires et frais annexes ont fait l'objet d'un remboursement au Conseil Général pour un montant global de 297 529,74 € €.

Les augmentations des dépenses de personnels les plus significatives concernent principalement les chapitres Enseignements, section Collèges, et Réseaux et Infrastructures, section Réseau routier départemental. Elles sont bien sûr liées, pour les années 2006, 2007 et 2008, aux transferts des personnels TOS dans les collèges et des personnels D.D.E. affectés aux services des routes.

Dépenses de personnels affectés aux collèges (en K€)



Dépenses de personnels affectés au réseau routier départemental (en K€)



Evolution de l'effectif

	2007			2008			2009			2010		
	Titulaires + stagiaires	Non titulaires	TOTAL	Titulaires + stagiaires	Non titulaires	TOTAL	Titulaires + stagiaires	Non titulaires	TOTAL	Titulaires + stagiaires	Non titulaires	TOTAL
Pôle Services généraux	60	20	80	65	20	85	72	16	88	77	10	87
Pôle Jeunesse, Vie associative et Culture	88	23	111	101	27	128	109	29	138	112	20	132
Pôle Développement durable	45	17	62	46	12	58	45	14	59	44	17	61
Pôle Social	95	41	136	89	44	133	93	45	138	98	49	147
Pôle Infrastructures	74	15	89	193	8	201	236	8	244	244	2	246
Autres (mises à disposition, personnes percevant une pension, une allocation chômage...)	1	2	3	3	2	5	9	3	12	10	1	11
Total	363	118	481	497	113	610	564	115	679	585	99	684
Évolution année n/n-1			30,35%			26,82%			11,31%			7,30%

	2007	2008	2009	2010
Personnel rémunéré par le Département au 31 décembre	481	610	679	684
Personnel mis à disposition à titre gratuit	206	70	16	22
Total personnel œuvrant pour le Département	687	680	695	706

Si la masse salariale du Département a augmenté du fait du transfert de la charge du personnel technique TOS et Routes, le nombre total de personnes oeuvrant pour le Département évolue peu (+2,77%) entre 2007 et 2010 (+1,58% entre 2009 et 2010).

Personnel mis à disposition à titre gratuit au 31 décembre

	2007	2008	2009	2010
Pôle Services généraux	1	0	0	0
Pôle Jeunesse, Vie associative et Culture	26	7	2	2
Pôle Social	1	1	0	1
Pôle Infrastructures	178	62	14	19
Total	206	70	16	22

	2007	2008	2009	2010
Dépenses réelles totales de personnel (en K€)	15 881	21 525	25 019	26 902
Evolution année n/n-1	27,93%	35,54%	16,23%	7,53%
Effectif en ETP (Équivalent Temps Plein) au 31/12	421,35	549,45	588,15	655,10
Evolution année n/n-1	31,57%	30,40%	28,10%	11,38%
Dépenses / ETP	37,69 €	39,17 €	42,53 €	41,07 €
Evolution année n/n-1	-2,83%	3,93%	8,57%	9,66%

Entre 2009 et 2010, les dépenses réelles de personnel ont augmenté de +7,52 % entre 2009 et 2010, alors que les effectifs en ETP progressaient de 11,38% sur la même période.

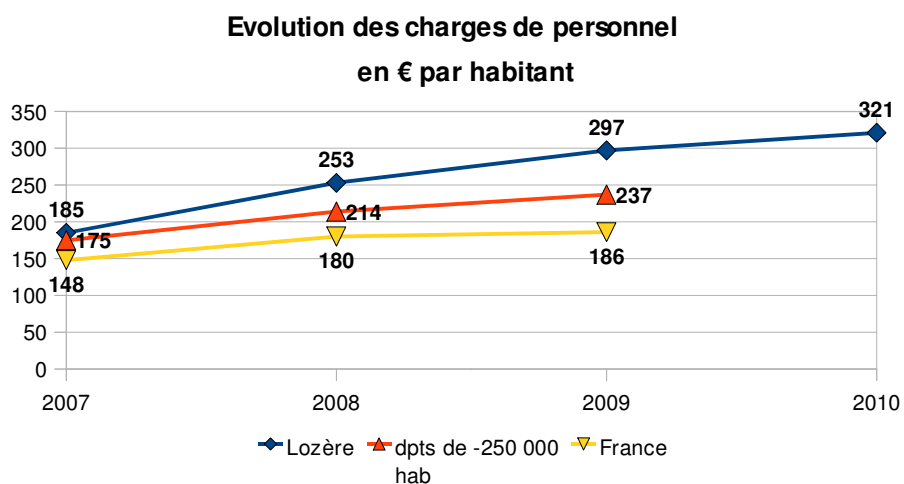
Cette augmentation prend en compte :

En recettes, le montant total des compensations 2010 s'élève à 11 970 868 € répartis comme suit :

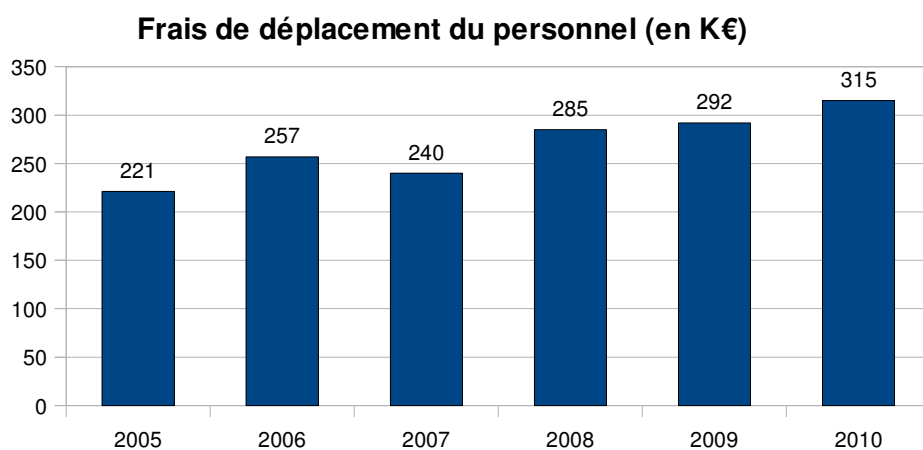
- TSCA : 9 428 823 €
- TIPP complémentaire : 2 542 045 €

Le coût net des dépenses de personnel en 2010 est de 13 931 K€ (25 902 K€ -11 971 K€), il était de 13 810 K€ en 2009. L'augmentation nette pour le Département entre 2009 et 2010 est de 0,88%.

Le chapitre 012 "charges de personnel" du budget principal en €/hab évolue depuis 2007 de la manière suivante:



b - Evolution des frais de déplacement

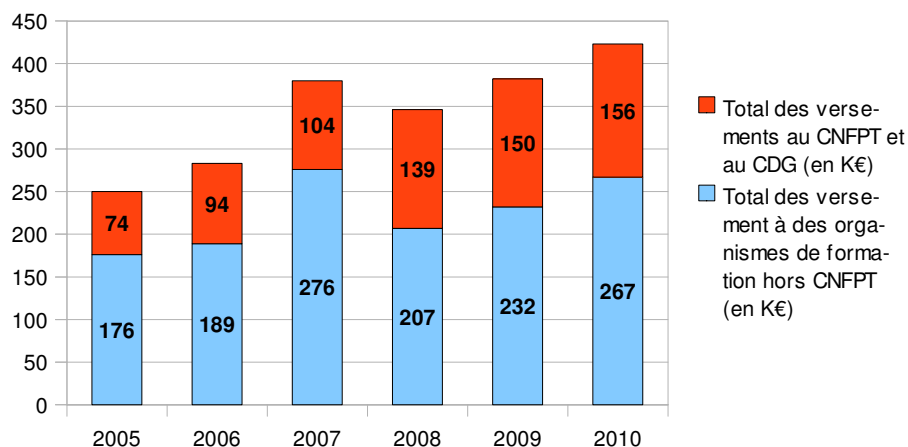


Les frais de déplacement des agents ont augmenté de 7,88% en 2010 par rapport à 2009. L'évolution principale concerne les frais de déplacement des assistantes familiales.

c - Frais de formation des agents

Total des versement à des organismes de formation hors CNFPT	176	189	276	207	232	267
Total des versements au CNFPT et au CDG	74	94	104	139	150	156
Total	250	283	380	346	382	423

Frais de formation (en K€)

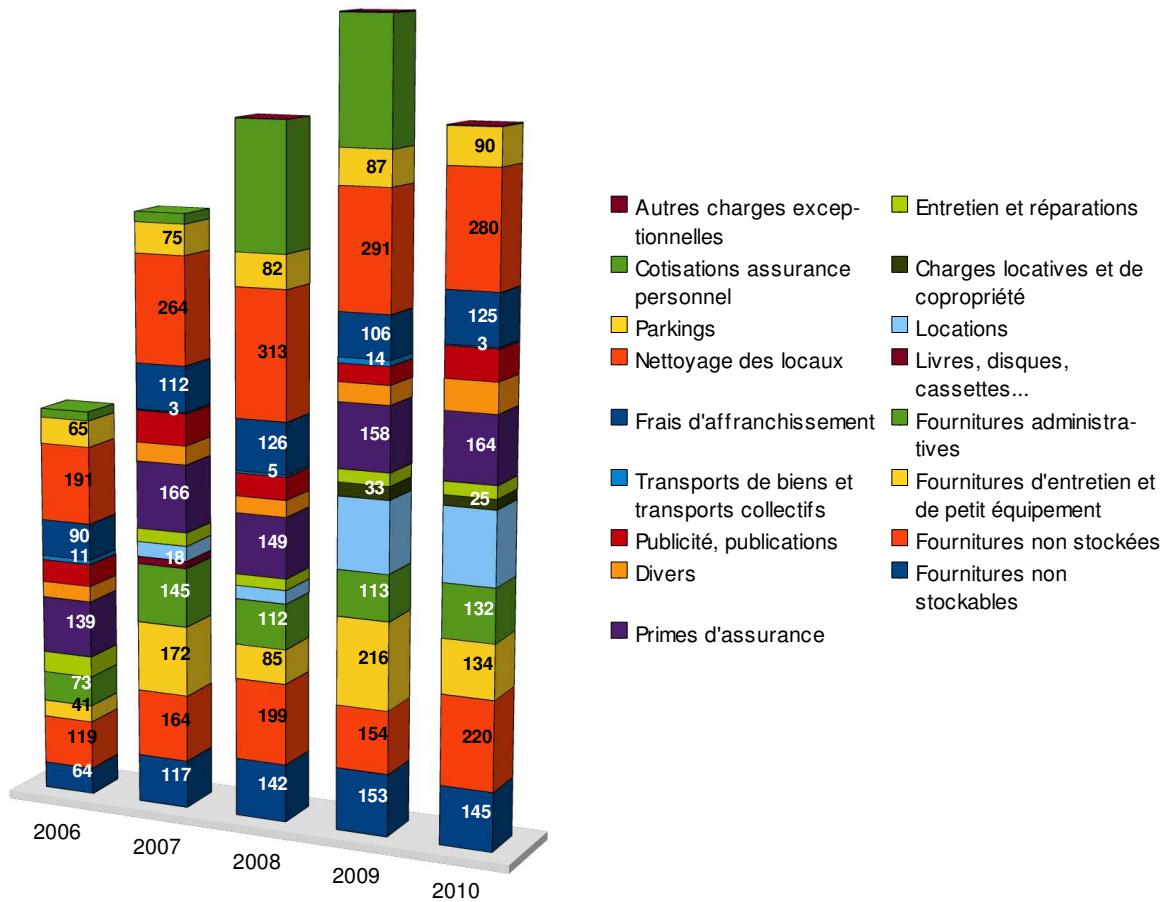


Les cotisations au Centre National de la Fonction Publique Territoriale sont assises sur le traitement brut global de chaque agent (1%). S'ajoutent à ces cotisations, les remboursements pour frais de concours qui fluctuent chaque année en fonction des agents nommés sur la collectivité ainsi que la cotisation au profit du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale.

2° - Dépenses service des Moyens généraux

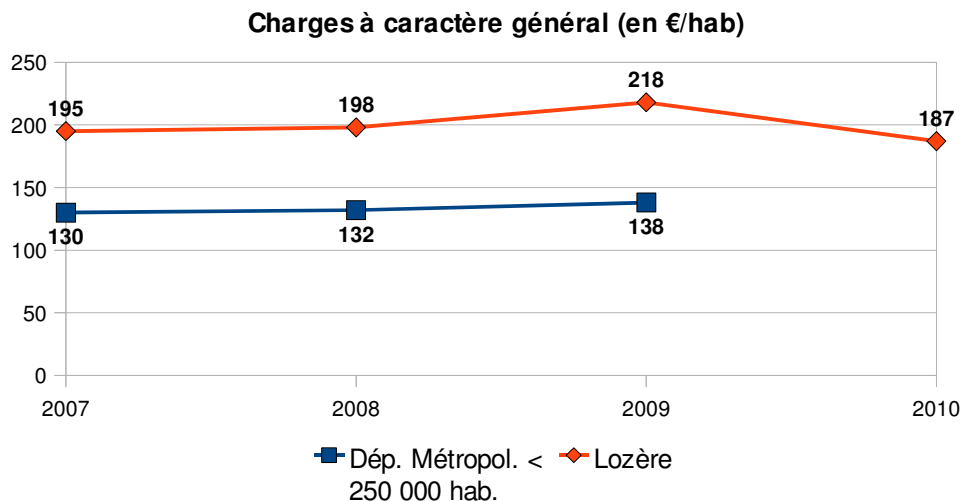
en K€	2006	2007	2008	2009	2010
Fournitures non stockables	64	117	142	153	145
Eau et assainissement	5	12	8	16	10
Energie – Electricité	59	105	134	137	135
Fournitures non stockées	119	164	199	154	220
Combustibles	72	114	138	108	160
Carburants	47	50	61	46	60
Fournitures d'entretien et de petit équipement	41	172	85	216	134
Fournitures d'entretien	5	4	6	7	11
Fournitures de petit équipement	30	75	46	52	63
Habillement et vêtements de travail	6	93	33	157	60
Fournitures administratives	73	145	112	113	132
Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)		18			
Locations		37	33	176	182
Locations immobilières				142	161
Locations mobilières		37	33	34	21
Charges locatives et de copropriété				33	25
Entretien et réparations	52	33	28	32	32
Matériel roulant	24	25	26	30	29
Autres biens mobiliers	27	6	1	1	1
Maintenance	1	2	1	1	2
Primes d'assurances	139	166	149	158	164
Divers	39	46	41	47	74
Documentation générale et technique	31	40	40	41	50
Autres frais divers	8	6	1	6	24
Publicité, publications, relations publiques	55	78	56	44	76
Annonces et insertions	5	12	8	8	7
Catalogues et imprimés et publications	50	66	48	36	69
Transports de biens et transports collectifs	11	3	5	14	3
Transports de biens	11	3	5	14	3
Transports collectifs du personnel					
Frais d'affranchissement	90	112	126	106	125
Divers	191	264	313	291	280
Frais de nettoyage des locaux	191	264	313	291	279
Autres					1
Cotisations pour assurance du personnel	22	25	312	306	
Autres charges – Parkings	65	75	82	87	90
Autres charges exceptionnelles			1	2	2
TOTAL	961	1 455	1 684	1 932	1 684

Evolution des dépenses des BMG



De manière plus générale, les charges à caractère général (chapitre 011: achats, services extérieurs y compris les charges d'entretien et de réparation de la voirie, impôts et taxes, etc) atteignent en 2010 un montant de 14,347K€ contre 16,894K€ en 2009, soit une baisse de 15%.

En 2009, elles représentaient un coût par habitant de 218€ pour la Lozère, contre 138€ pour la l'ensemble des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants.



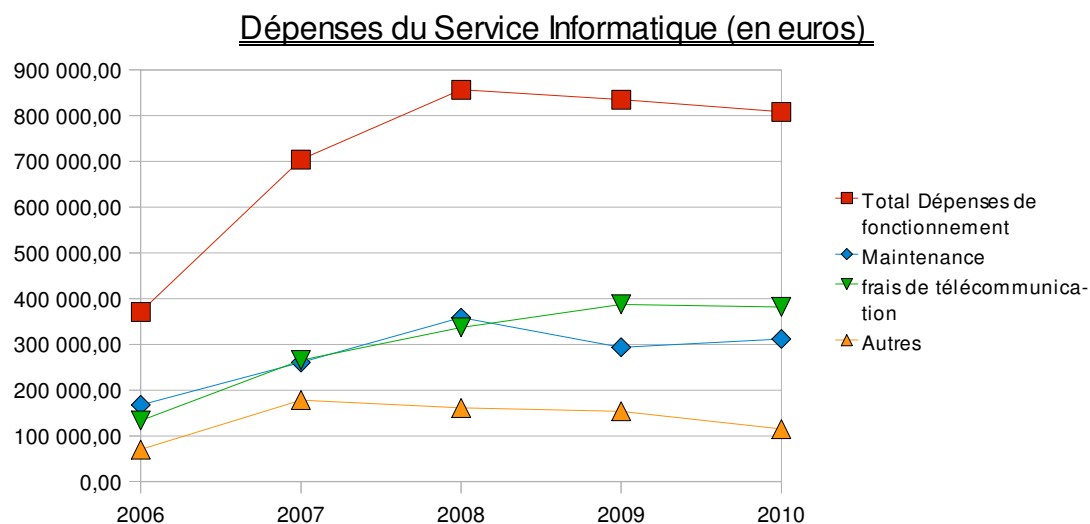
3° - Informatique

Les missions du Service Informatique ont considérablement évolué ces 4 dernières années expliquant en grande partie cette progression des charges :

- la prise en charge de la téléphonie mobile et fixe (télécommunication),
- la prise en charge du parc de copieur (location mobilière des copieurs),
- l'impact de la décentralisation acte II avec une trentaine de sites supplémentaires (télécommunication et maintenance),
- la prise en charge de l'informatique des collèges fin 2007.

Entre 2009 et 2010, les frais de télécommunications restent stables. A noter que près de 60% du montant des frais de télécommunication concernent les coûts de raccordement des différents sites du Conseil Général entre eux. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de sites à raccorder, ainsi que du nombre de mobiles, dans le cadre des derniers transferts de compétences a fortement impacté ces dernières années le budget de télécommunication (ainsi que, dans une moindre mesure, le renouvellement des marchés et l'augmentation des débits de liaison pour répondre aux besoins des directions).

Sur l'ensemble du budget de fonctionnement informatique, les dépenses 2010 restent stables, voire en légère diminution par rapport à 2009 (- 3,16 %).



4° - Cabinet et Communication

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses cabinet et communication *	338 151 €	276 208 €	300 441 €	530 254 €	537 229 €
dont dépenses de communication	222 753 €	218 751 €	247 053 €	481 859 €	491 558 €

En 2010, le budget de fonctionnement de la communication représente 0,64% des dépenses réelles totales de fonctionnement.

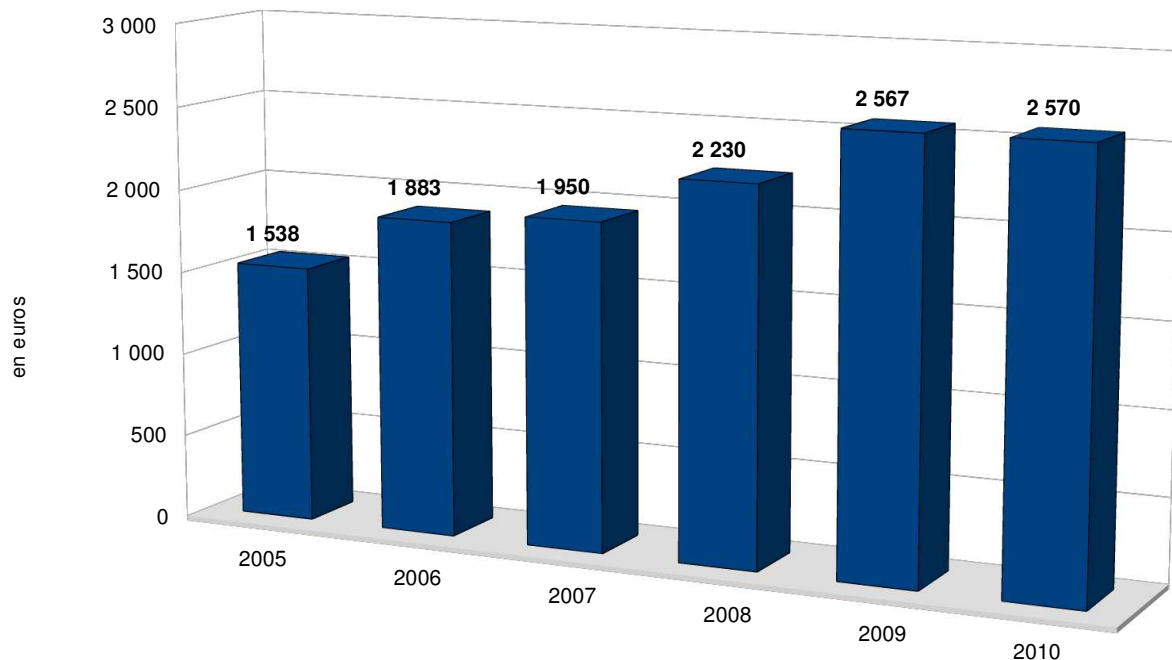
B / SERVICE SECURITE : LE FINANCEMENT DU SDIS

Depuis 2006, les dépenses de fonctionnement du département pour financer le SDIS ont augmenté de 36,48%, conséquence de la loi de modernisation de la sécurité civile mise en place en 2004 qui a renforcé le rôle du département dans le financement de cet établissement. Le SDIS a par ailleurs dû faire face à des besoins nouveaux en personnels, en véhicules, en matériel médical dans le cadre de sa modernisation à la suite de la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Analyses et de Couverture des Risques.

La contribution annuelle du SDIS est fixée lors du vote du budget primitif. Elle tient compte des dépenses nouvelles du SDIS ainsi que de l'évolution du taux d'inflation prévisionnelle définie par la loi de finances ou projet de loi de finances et ce conformément à la convention définissant les relations entre le Conseil Général et le SDIS.

En 2010, la participation au SDIS a été maintenue au même niveau que 2009.

Contribution départementale au SDIS



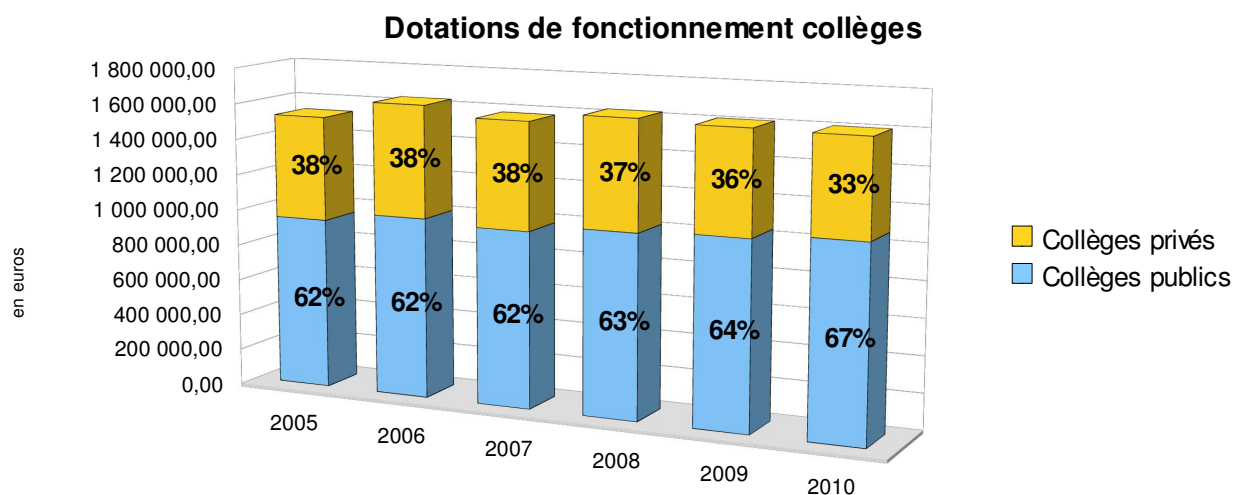
C / ENSEIGNEMENT, CULTURE ET SPORT

1° - Les collèges

Les dotations de fonctionnement des collèges publics et privés évoluent de la manière suivante :

en K€	2006	2007	2008	2009	2010
Collèges publics	1 003	980	1 019	1 037	1 069
Evolution	5,51%	-2,31%	3,96%	1,77%	3,09%
Collèges privés	627	913	926	882	827
Evolution	8,26%	45,61%	1,42%	-4,75%	-6,24%
Total	1 630	1 893	1 945	1 919	1 896
Evolution	6,55%	16,13%	2,75%	-0,98%	-0,37%

En moyenne, les dotations versées aux collèges publics et privés représentent un coût par habitant de 25€ contre 14€ par habitant pour les départements métropolitains de la même strate, soit pratiquement le double.



La dotation attribuée aux collèges est fonction du nombre d'élèves. La dotation 2010 par élève est de 427,48 € (432,03 € en 2009).

	2006	2007	2008	2009	2010
Nbre d'élèves dans les collèges publics	2 225	2 304	2 368	2 479	2 483
Nbre d'élèves dans les collèges privés	1 393	1 379	1 312	1 247	1 247
TOTAL	3 618	3 683	3 680	3 726	3 730

Depuis 2006, l'effectif des collèges publics augmente régulièrement (+11,60%), contrairement à celui des collèges privés qui baisse régulièrement depuis 2006 (-10,48%).

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2007, en application de l'article 82 de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la contribution forfaitaire des dépenses de rémunérations des personnels TOS affectés à l'externat des élèves poursuivant leurs études dans des collèges privés, a été transférée au Département.

En 2010, une baisse de cette recette est constatée qui correspond à la part du collège Bourrillon. En effet, le lycée Chaptal accueille les élèves du collège Henri Bourrillon pour la restauration. Les relations financières entre la Région et le Département sont décrites dans une convention qui a pris effet au 1^{er} janvier 2010.

en K€	2007	2008	2009	2010
FARPI	199 981	206 552	201 183	187 352

2° - La Culture

La structure des dépenses pour la culture se présente comme suit :

en K €	2006	2007	2008	2009	2010
Activités artistiques et action culturelle	1 205	1 208	1 300	1 270	1 180
Patrimoine	110	73	87	68	127
Bibliothèques, médiathèques	132	163	149	161	158
Musées	131	135	133	172	161
Service d'Archives	240	204	146	170	137
TOTAL	1 818	1 783	1 815	1 841	1 763

67% des crédits alloués concernent les activités artistiques et les actions culturelles pour un montant total de 1 180K€.

Structure des subventions culture en 2010

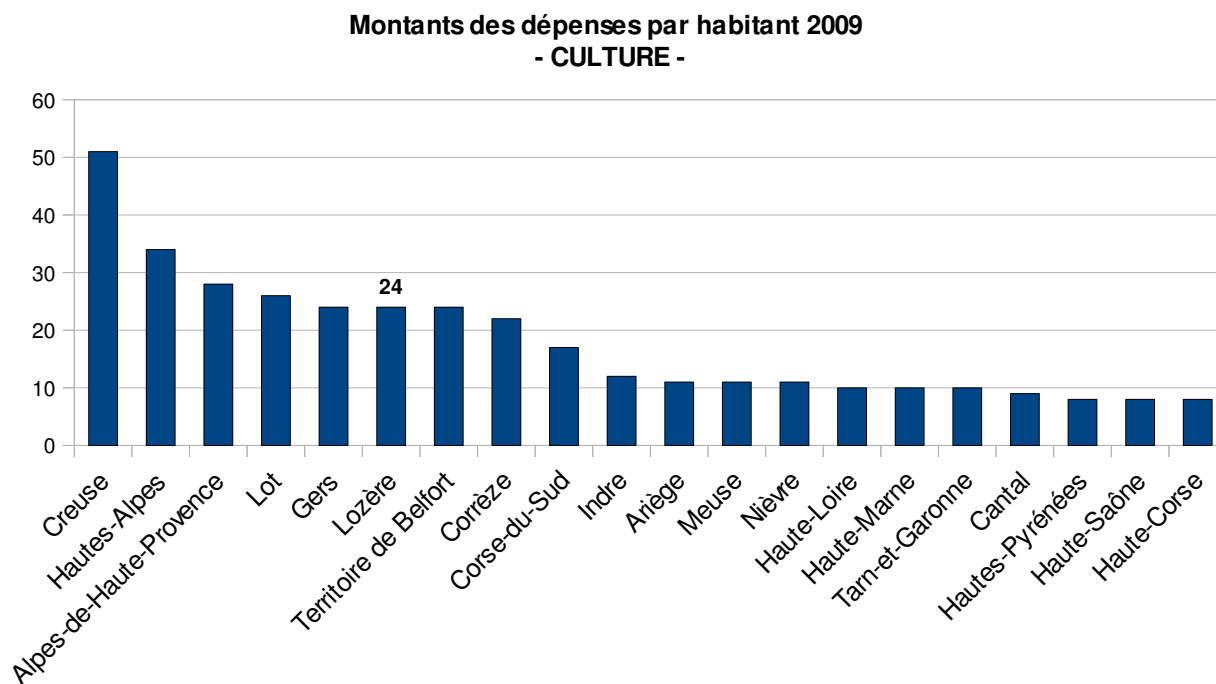
1 180 431 €



Parmi les organismes aidés, la participation du Conseil Général au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal a progressé de +12,30% entre 2006 et 2010 pour se stabiliser au même niveau que 2007 soit 500 000 €.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Montant de la participation du Département au Conservatoire à Rayonnement Intercommunal	345 222 €	445 222 €	495 222 €	515 222 €	495 222 €	500 000 €

En 2009,, le Conseil général de la Lozère a consacré 24€/hab à la culture pour une moyenne des départements métropolitains de la même strate de 17,9€/hab.

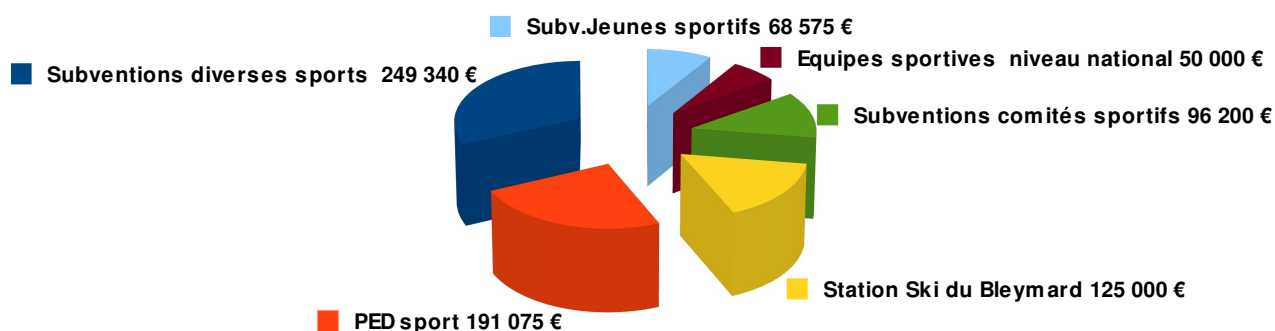


3° - Le Sport

En 2010, 780K€ de crédits ont été consacrés aux sports, à la jeunesse et aux classes sportives, soit une augmentation de +12,2% par rapport à 2005.

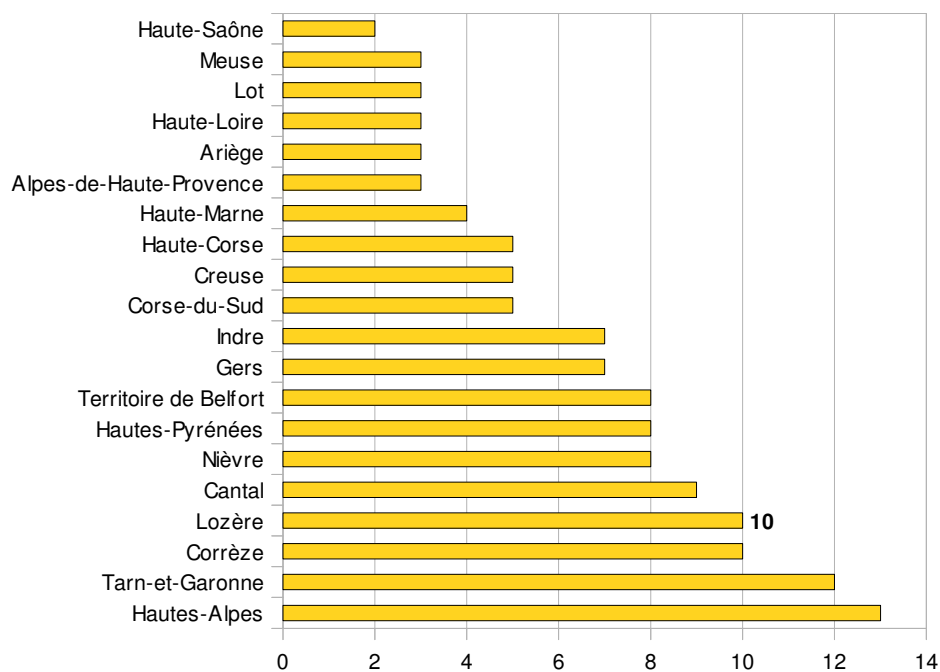
Ils se décomposent de la manière suivante:

Structures des subventions sports en 2010



En 2009, 10€/hab ont été consacrés aux activités sportives en Lozère contre en moyenne 6€/hab pour les départements métropolitains de la même strate. Seuls les départements de Hautes-Alpes (13€/hab) et du Tarn et Garonne (12€/hab) ont consacré un montant par habitant supérieur à celui de la Lozère.

Montants des dépenses par habitant 2009 - SPORT -



4° - Jeunesse et loisirs

La structure des dépenses pour la jeunesse et les loisirs en 2010 se présente comme suit :

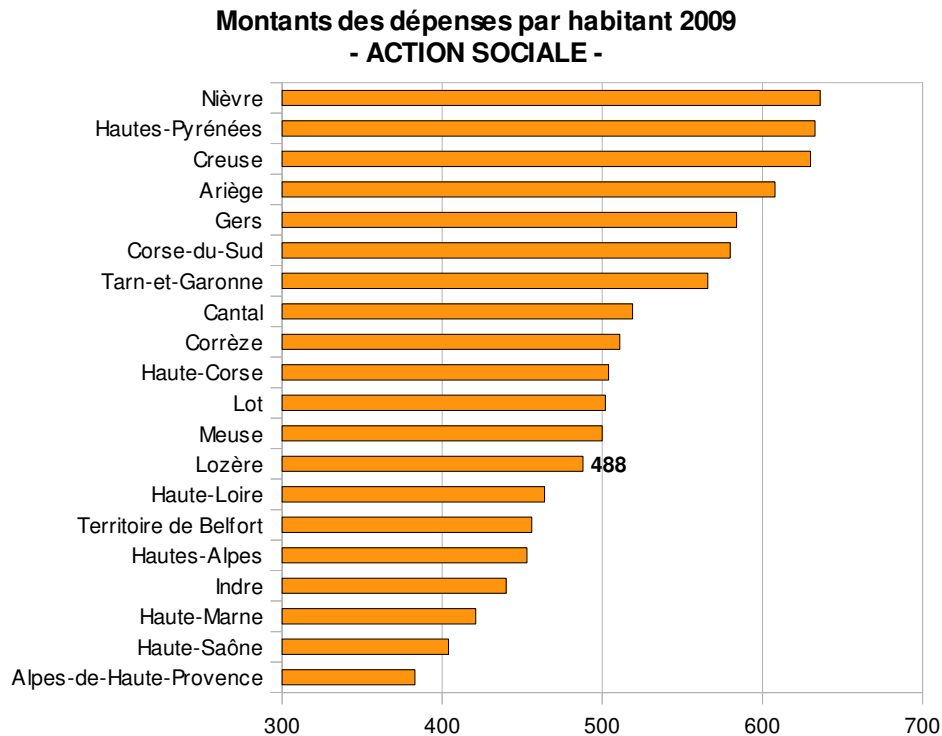
- Subvention en faveur de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public : 4 000 €,
- Subvention en faveur de la Fédération des Oeuvres Laïques pour un montant de 11 896 €,
- Subventions en faveur de la politique départementale pour la jeunesse : 66 148 €.

D / ACTION SOCIALE

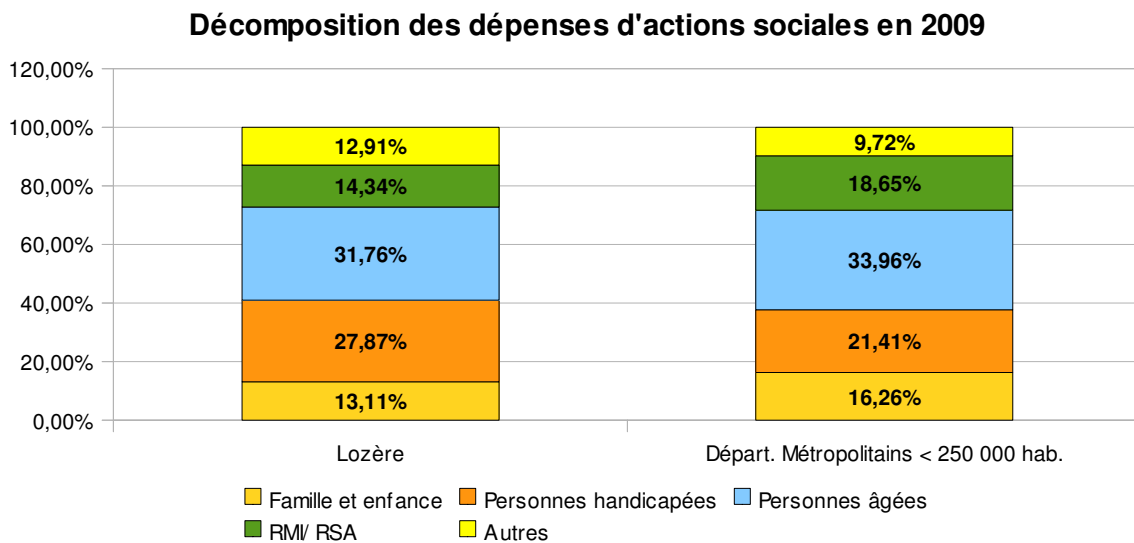
Les dépenses d'aides sociales charges de personnel comprises, représentent un montant total de 39 229K€, soit 47,07% du total des dépenses de fonctionnement 2010 :

- 38 222K€ au titre de l'action sociale proprement dit (personnes âgées, personnes handicapées, RSA, etc),
- 1 008K€ au titre de la prévention médico-sociale.

Elles sont en augmentation de +1,44% par rapport à 2009. Elles représentaient en 2009 une dépense de 488€ par habitant pour une moyenne des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants de 514€.

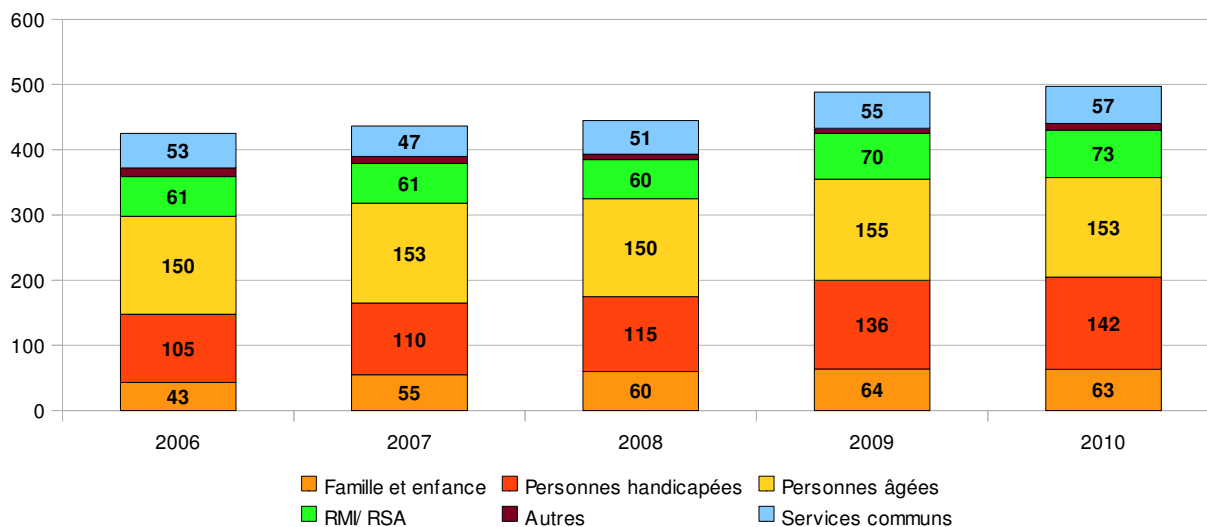


La structure des dépenses sociales de la Lozère est comparable à la moyenne des départements de la même strate avec cependant un pourcentage consacré aux personnes handicapées supérieur à la moyenne:



Par habitant, les dépenses d'aide sociale ont évolué de la manière suivante:

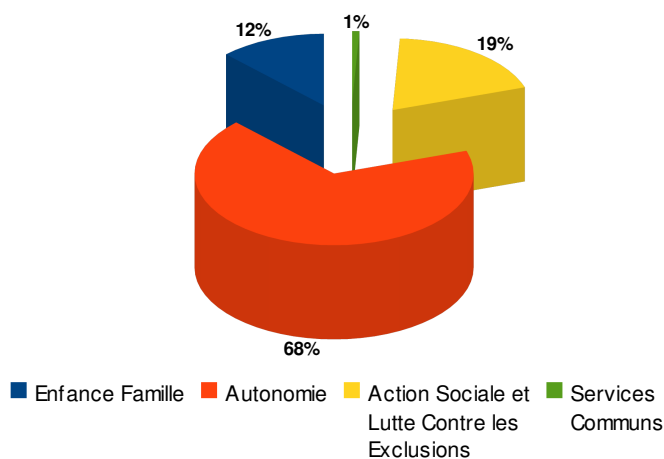
Evolution de la structure des dépenses d'aide sociale (en €/hab)



Hors frais de personnel et d'administration générale, le montant total des dépenses de fonctionnement consacrées aux budgets de l'action sociale départementale s'est élevé à **32 841 121 €**. Ce montant est en augmentation de **+ 1,02 %** par rapport à celui de 2009.

La répartition par grands programmes d'action :

Répartition des dépenses d'action sociale en 2010

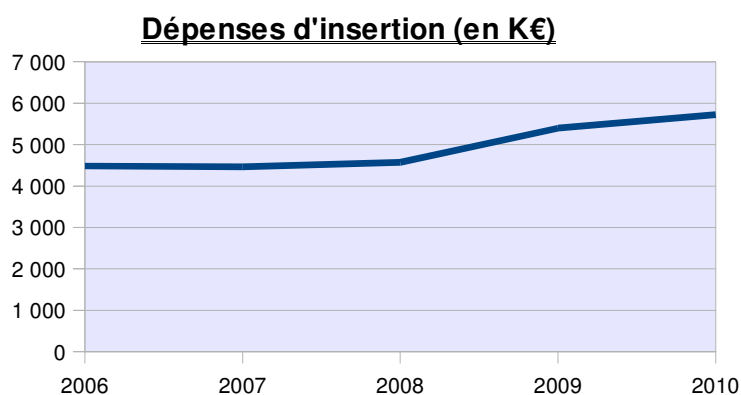


2009	Enfance et famille	Autonomie (PA-PH-APA)	Action sociale – Lutte contre les exclusions (RMI-RSA-Autres)	DSD – Services communs
Montants des Prestations (en K€)	4 203	22 117	5 947	244

2010	Enfance et famille	Autonomie (PA-PH-APA)	Action sociale – Lutte contre les exclusions (RMI-RSA-Autres)	DSD – Services communs
Montants des Prestations (en K€)	4 063	22 259	6 243	276

1° - Action sociale et Lutte contre les exclusions

En application de la loi du 1^{er} décembre 2008, le Revenu de Solidarité Active s'est substitué à partir du 1^{er} juin 2009 au dispositif RMI et intègre les montants de l'ancienne allocation API versée auparavant par les CAF. La mise en œuvre de ce dispositif a globalement conduit à une augmentation importante des dépenses du département en matière de politique d'insertion (+3,65%).



Concernant les dépenses d'insertion, elles évoluent de la manière suivante :

Évolution des dépenses (en €)

	2006	2007	2008	2009	2010
Allocation RMI – RSA	3 313 104	3 319 332	3 171 520	3 963 552	4 404 535
Secours d'urgence	24 457	30 570	41 116	50 248	27 009
Versements au titre du RMA	342 642	519 567	495 019	87 746	18 314
Versements au titre du contrat d'avenir				331 607	214 944
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires – Divers	60 734	62 034	74 002	117 516	108 493
Subventions	742 895	533 820	790 481	845 171	819 755
Autres		1 423			
TOTAL	4 483 832	4 466 747	4 572 137	5 395 840	5 593 049

Evolution de l'activité

	2006	2007	2008	2009	2010
Bénéficiaires RMI	733	678	662	885*	
Allocataires RSA	646	590	562	696*	1359
Aides financières	48	98	104	89	135
Contrats aidés	99	99	93	80	42

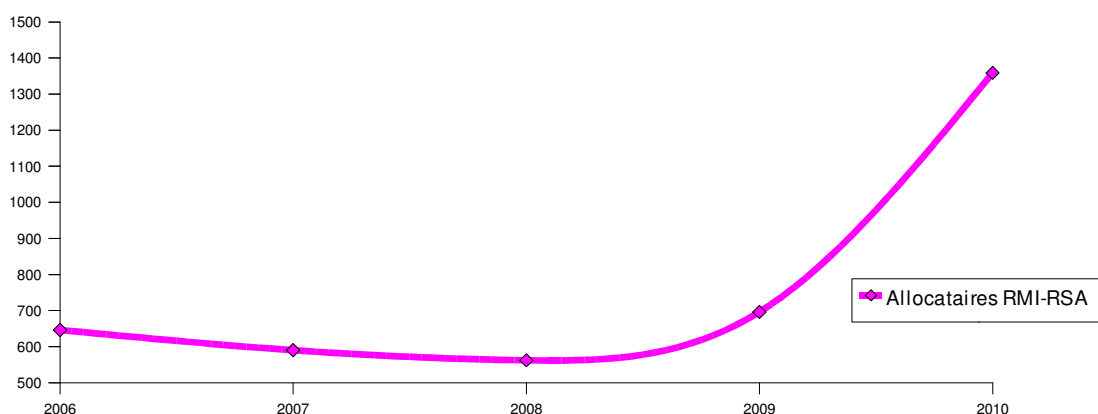
A partir du 1^{er} juin 2009, le Revenu Social de Solidarité RSA s'est substitué au dispositif RMI/API

Le nombre d'allocataires du RSA est passé de 696 en 2009 à 1359 en 2010. Cette augmentation importante est due au fait que le dispositif du RSA n'a fonctionné que durant 6 mois en 2009 et en année pleine en 2010.

En 2010, aux aides financières accordées aux bénéficiaires en insertion sont venues s'ajouter les aides personnalisées pour le retour à l'emploi (APRE) créées par la loi relative au RSA. Le service insertion a accordé 73 aides financières et 62 aides au titre de l'APRE.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les contrats aidés ont pris la dénomination de contrats uniques d'insertion, CUI-CAE pour les contrats non marchands et CUI-CIE pour les autres. Ils font l'objet d'une gestion encadrée par l'Etat. En 2010, 42 bénéficiaires du RSA ont signé un contrat aidé par le Département.

Bénéficiaires du RMI/RSA



A partir de 1er juin 2009, les allocataires sont payés au titre du RSA

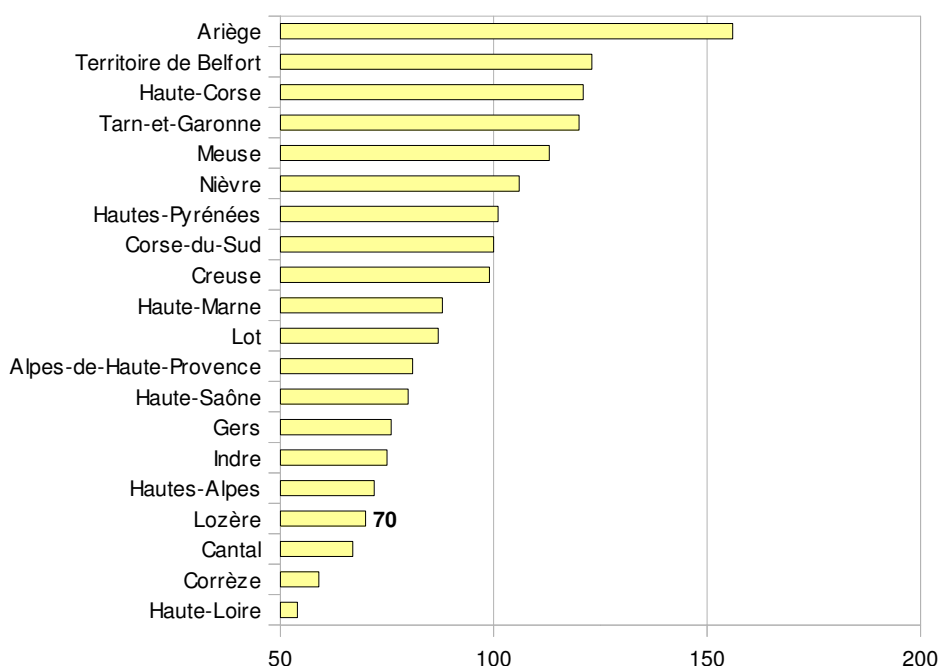
Participation de l'Etat aux dépenses RMI – RMA et RSA (en €)

	2006	2007	2008	2009	2010
Allocation RMI - RMA -RSA	3 716 480	3 900 933	3 740 540	4 323 697	4 422 849
Participation Etat (TIPP -TIPP RSA- FMDI-)	3 197 136	3 165 502	3 209 006	3 307 545	3 437 875
Ecart dép. / part. Etat	-519 344	-735 431	-531 534	-1 016 152	-984 974
Cumul	-1 184 617	-1 920 048	-2 451 582	-3 467 734	-4 452 708

L'Etat ne compense pas intégralement le coût de l'allocation de RSA. En 2010, le Département a financé le coût de cette prestation à hauteur de **21,9 % sur ses propres ressources**.

Même si les dépenses liées à l'insertion et à la lutte contre les exclusions sont en augmentation, le montant consacré par habitant reste très inférieur à la moyenne des départements métropolitains de la même strate. Cette dernière était de 92€/hab en 2009 contre 70€/hab pour le département et autour de 73€/hab en 2010.

Montants des dépenses par habitant 2009 - INSERTION -



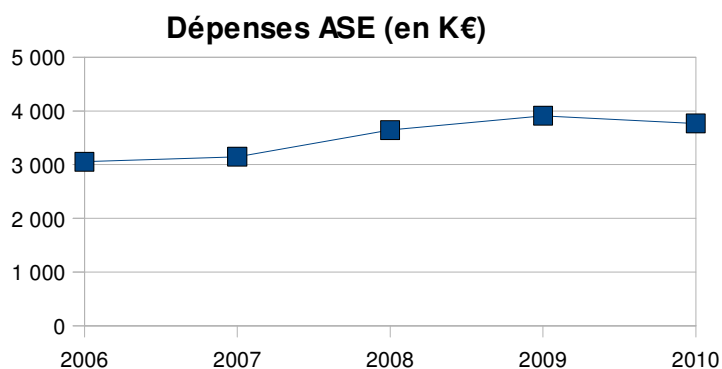
2° - Enfance et famille

Le service d'Aide Sociale à l'Enfance connaît une augmentation régulière de ses dépenses depuis l'année 2006. Une réforme importante de la protection de l'enfance a entraîné une augmentation du nombre de prises en charge éducatives ainsi que du nombre d'enfants placés. La prise en charge des mineurs au titre de la prévention et de la protection de l'enfance ne se traduit pas toujours par une dépenses directe.

Evolution des dépenses de l'aide sociale à l'enfance

en K€	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses ASE	3 055	3 147	3 645	3 911	3 767

En 2010 le budget global des dépenses de l'Aide Sociale à l'Enfance a légèrement diminué de **- 3,68%** du fait d'une baisse d'activité sur l'accueil d'enfants dans les structures de type Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS).



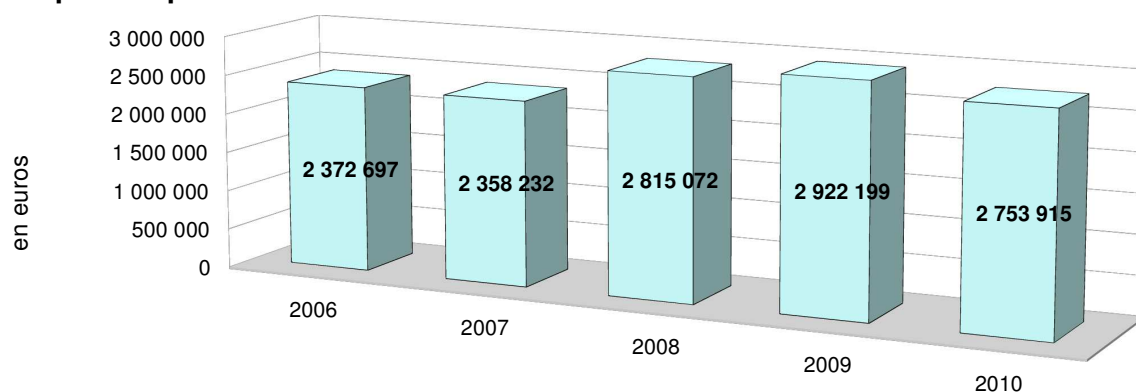
Structure des dépenses de l'Aide Sociale à l'Enfance

	2006	2007	2008	2009	2010
Frais d'accueil en Établissements (Maisons d'enfants à caractère social ...)	2 372 697	2 358 232	2 815 072	2 922 199	2 753 915
Aides Financières (AMT, secours,AJM)	162 730	162 029	144 104	119 716	116 320
Mesures d'accompagnement éducatif (AEMO, AED, TISF)	451 694	535 222	581 424	606 253	620 153
Actions de prévention	68 205	91 416	104 129	262 537	276 252
TOTAL	3 055 326	3 146 899	3 644 729	3 910 705	3 766 640

Les aides financières sont en baisse régulière depuis 2006, (- **28,5 %**).

Les dépenses consacrées au placement des enfants dans des structures d'accueil spécialisé de type foyers éducatifs, MECS, lieux de vie diminuent de - **5,76 %**. Ces budgets sont très sensibles à des facteurs de fluctuation conjoncturels au regard d'une population peu importante : 153 personnes ont bénéficié d'un accueil de ce type en 2010.

Dépenses placement en établissement

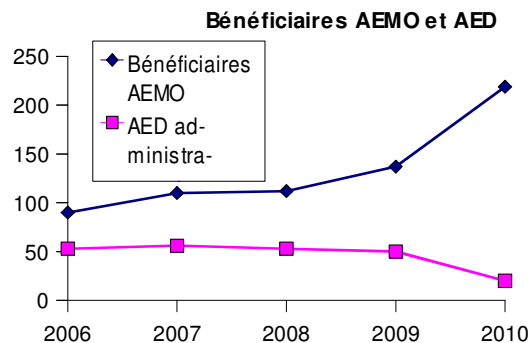
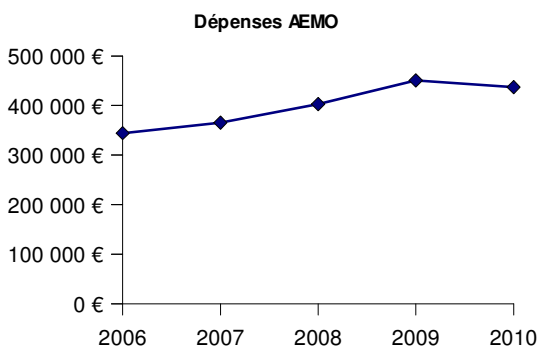


Actions éducatives

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépense AEMO	344 307 €	365 397 €	402 904 €	450 959 €	437 103 €
Bénéficiaires AEMO	90	110	112	137	219*
AED administrative	55	37	53	50	20*

*Le référentiel de suivi des dépenses d'accompagnement éducatif a été modifié à partir de 2010; les chiffres présentés sont ceux du nombre de bénéficiaires cumulés et payés dans l'année.

Dans le domaine de l'accompagnement éducatif 239 mesures d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) et 89 Actions Educatives à Domicile (AED) ont été exercées en 2010. Sur ces mesures 219 mesures d'AEMO et 20 mesures d'AED ont été confiées en gestion à un prestataire de service pour un coût global de **437 103 €**.



3° - Autonomie

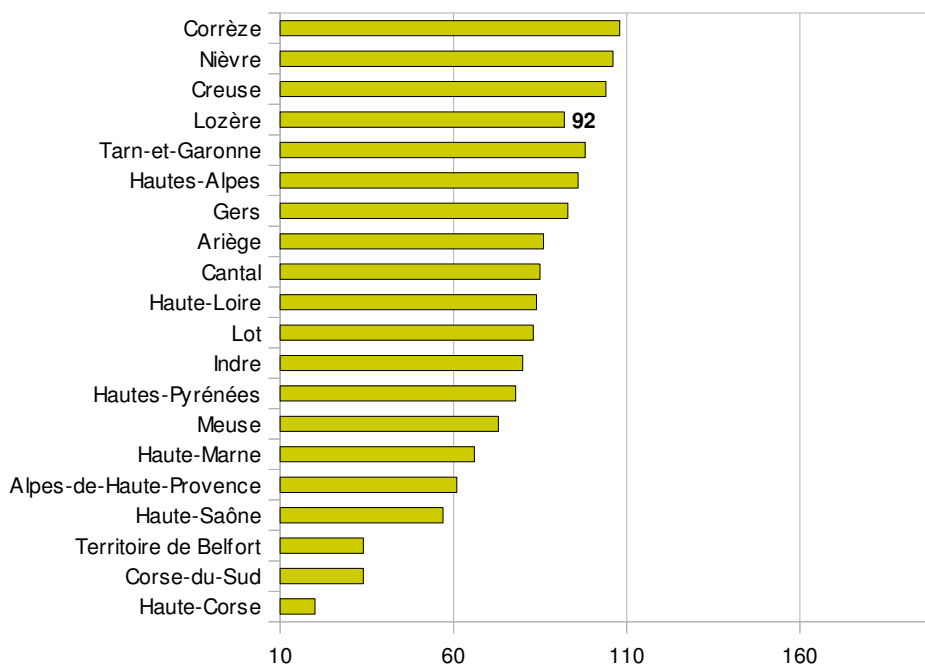
A- *Personnes handicapées*

Les dépenses totales liées aux personnes handicapées s'élèvent en 2010 à 10 586K€ contre 10 261K€ en 2009, soit une augmentation de +3,17% par rapport à 2009.

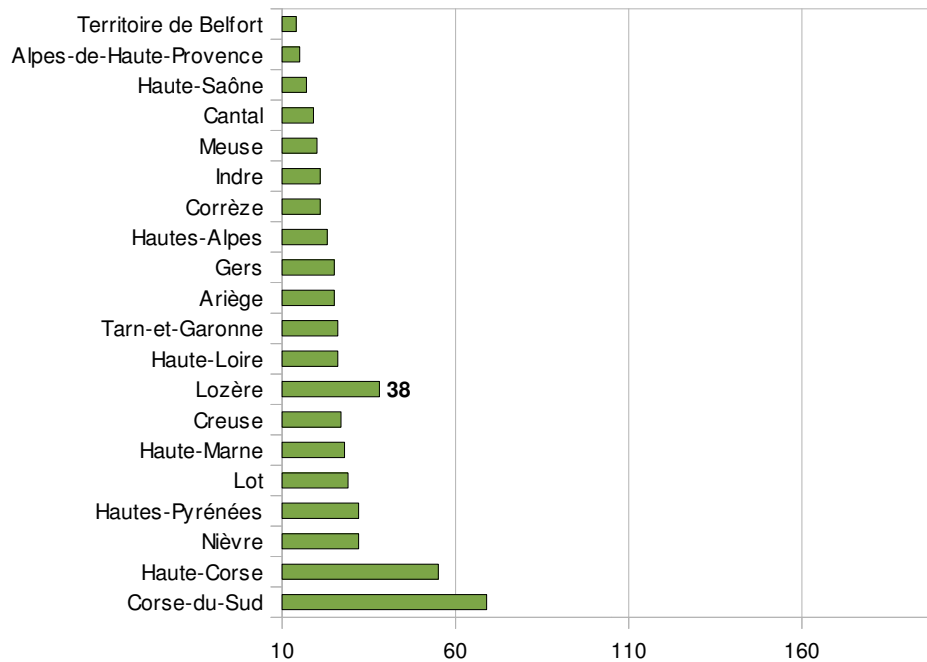
L'aide aux personnes handicapées est versée principalement soit directement à la personne (2 911K€), soit en frais de séjour ou d'hébergement (7 053K€).

Cette aide représente une dépenses totale autour de 130€ par habitant (38€/hab pour l'aide à la personne, 92€/hab pour les frais de séjour et d'hébergement), la moyenne des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants étant de 103€/hab en 2009.

Montants des dépenses par habitant 2009 - PERSONNES HANDICAPEES, FRAIS DE SEJOUR ET D'HEBERGEMENT -

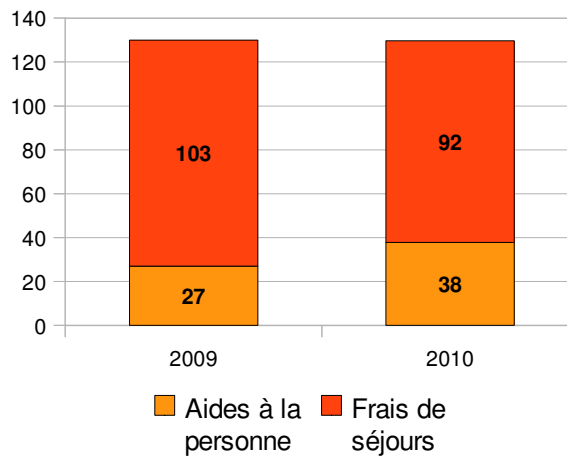


**Montants des dépenses par habitant 2009
- AIDES A LA PERSONNE -**



Par ailleurs, alors que la part consacrée à l'aide à la personne augmente, la part consacrée aux frais de séjour et d'hébergement diminue.

Aide à la personne/ frais de séjour



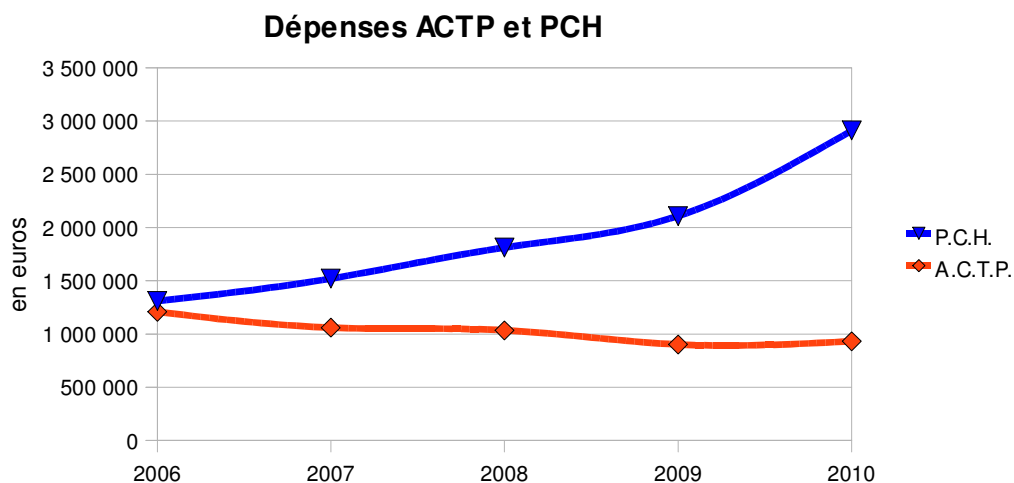
ACTP et PCH

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses ACTP	1 207 974	1 059 681	1 034 750	901 714	931 738
Bénéficiaires ACTP	157	127	131	148	135
Dépenses PCH	101 634	460 236	777 313	1 206 225	1 979 556
Bénéficiaires PCH	5	78	135	192	301
Droits ouverts		220	400	508	528
TOTAL DEPENSES	1 309 608	1 519 918	1 812 063	2 107 939	2 911 294

Les dépenses d'ACTP augmentent faiblement en 2010 bien que le nombre de bénéficiaires soit en diminution. Cette prestation est appelée à s'éteindre car elle n'est plus accordée qu'aux personnes handicapées qui en bénéficiaient avant le 1er janvier 2006.

Les dépenses de PCH sont en forte hausse (+ **64,1%** entre 2009 et 2010) sous l'effet d'une montée en charge de la prestation adulte qui ne décélère pas depuis 2009.

Un nombre plus important de dossiers a été présenté à la commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées.



Hébergement des personnes handicapées

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses	6 508 314	6 467 448	7 010 064	7 912 659	7 053 812
% d'évolution	21,50%	-0,63%	8,39%	12,88%	-10,85%
Bénéficiaires	196	243	251	238	235
dont Accueil de jour	61 850	104 725	96 554	84 493	84 656

Les personnes handicapées admises à l'aide sociale peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs frais d'accueil en établissement spécialisé. En 2010, les dépenses d'hébergement ont diminué de **-10,85%**. L'année 2009 avait été une année exceptionnelle de rattrapage des dépenses antérieures ; 2010 marque un retour à la normale.

B- Dépenses d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)

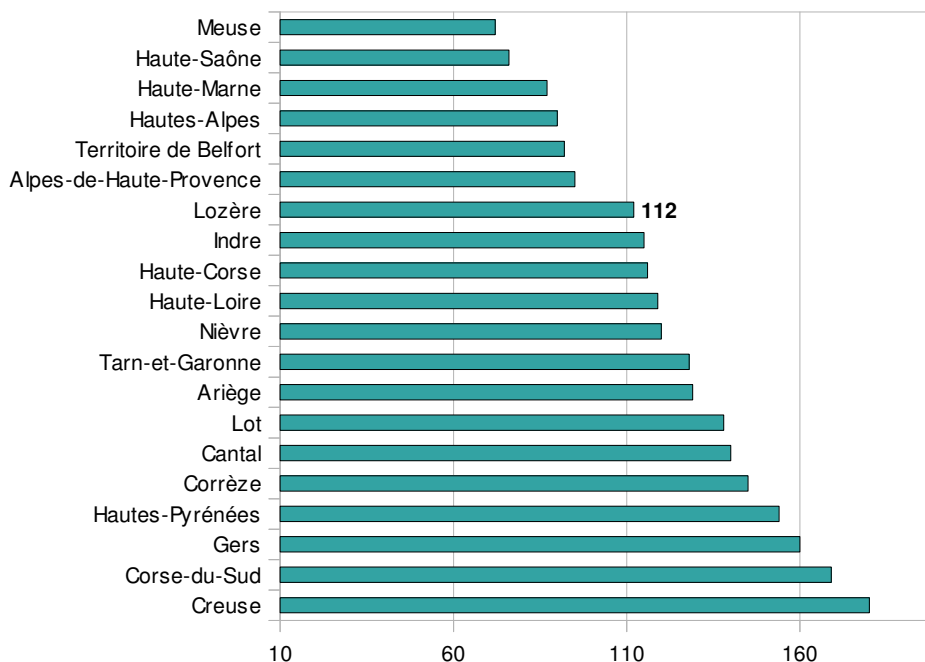
Le montant de l'APA versé en 2010 reste relativement stable par rapport à 2009 : 8 639K€ contre 8 590K€, soit une augmentation de +0,57%. Cependant, alors que les dépenses de prise en charge APA en établissement augmentent en 2010 de + 2,3% , les dépenses d'APA à domicile diminuent quant à elles de - 3,8 %.

Montants en K€	2006	2007	2008	2009	2010
APA à domicile	4 059	4 053	3 928	4 034	3 978
APA versée à l'établissement	3 830	3 974	4 236	4 556	4 661
Total dépenses	7 889	8 027	8 164	8 590	8 639
Titres émis sur recouvrement	49	42	49	28	26
Dépense effective	7 840	7 985	8 115	8 562	8 613
transmis au CNSA					
Nombre de bénéficiaires au 31 décembre	1971	1969	1913	1989	2179
taux d'évolution	-0,15%	-0,10%	-2,84%	3,97%	9,50%

Nombre de bénéficiaires	2006	2007	2008	2009	2010
Bénéficiaires à domicile	945	943	888	960	941
Bénéficiaires en établissement	1 026	1 026	1 025	1 029	1 238
Total	1 971	1 969	1 913	1 989	2 179

En 2010, le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile a diminué alors que celui de l'APA en établissement a augmenté soit au total une progression de (+ 9,5%) des bénéficiaires de l'APA. Ce chiffre est toutefois à relativiser car il est dû à une sous-estimation du nombre des bénéficiaires de 2009.

**Montants des dépenses par habitant 2009
- APA (moyenne de la strate = 123€/hab) -**



4° -Personnes Âgées

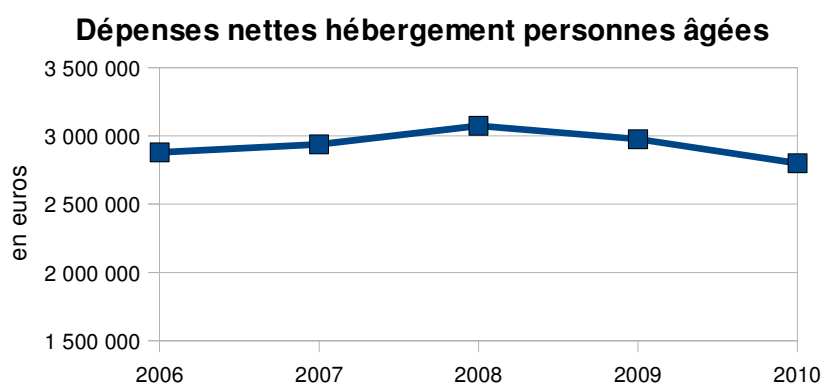
Le total des crédits 2010 consacrés aux personnes âgées (hors APA) atteint 3 035K€ contre 3 266K€ en 2009, soit une diminution de -7%.

92% de ces crédits concernent les frais d'hébergement en établissements médico-sociaux.

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses nettes	2 880 043	2 937 049	3 073 988	2 976 698	2 800 229

Les dépenses consacrées à la prise en charge des frais liés à l'hébergement des personnes âgées diminuent pour la deuxième année consécutive de - 5,9% en 2010. Sur les deux dernières années cette baisse est de -8,9%.

Parallèlement le nombre de bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement a baissé de 8, %.



Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bénéficiaires	326	353	365	339	331	302

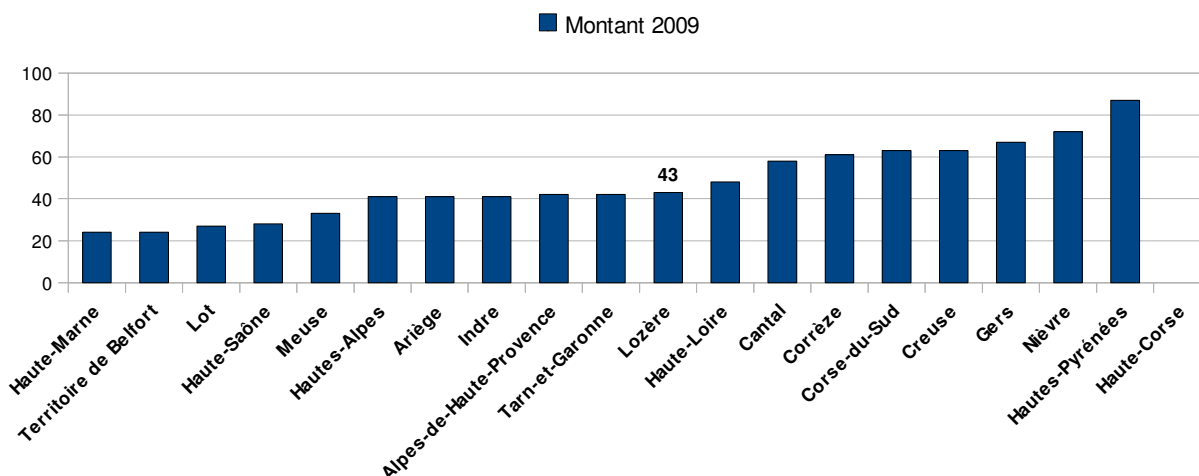
Aide à domicile

Aide ménagère	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses	189 183	185 064	193 544	189 536	186 566	180 982
Bénéficiaires	103	81	106	91	89	90

L'aide ménagère diminue modérément en 2010 (- 3,0%) alors que le nombre de bénéficiaires reste stable. 10 334 heures d'interventions ont été prises en charge en 2010.

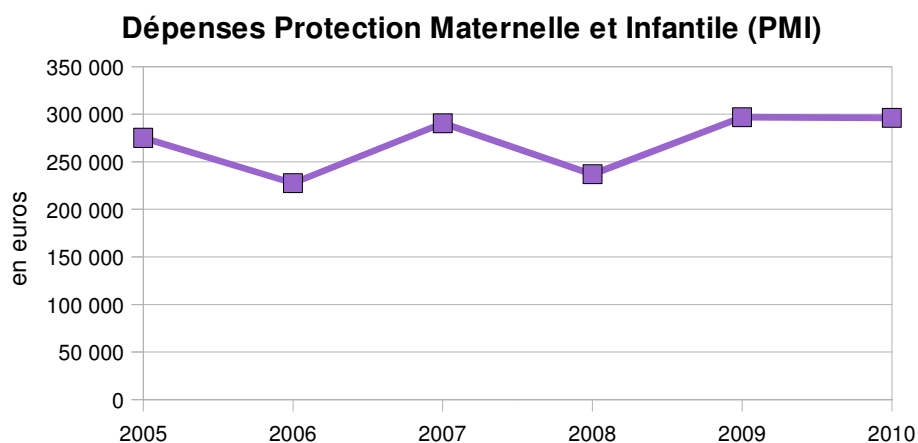
En 2009, l'aide aux personnes âgées a représenté un montant par habitant de 43€ pour une moyenne des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants de 48€.

Dépenses sociales personnes âgées (hors APA) en €/hab



5° -Protection Maternelle et Infantile (PMI)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses PMI	275 168	227 592	290 525	236 863	296 964	296 185



Les dépenses liées à la protection maternelle et infantile (activité de consultation, contrôle des structures d'accueil, agréments des assistantes maternelles, planification...) restent dans l'ensemble stables.

Aide au fonctionnement des crèches

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dépenses	75 220 €	103 749 €	113 132 €	117 335 €	128 087 €	126 456 €
Nombre de journées	21 491	22 214	26 400	26 586	30 767	29 556

Les aides au fonctionnement des crèches sous forme de subventions versées aux gestionnaires des structures d'accueil comprennent des aides au démarrage dégressives sur 3 ans ou des aides pérennes calculées en fonction de l'occupation journalière.

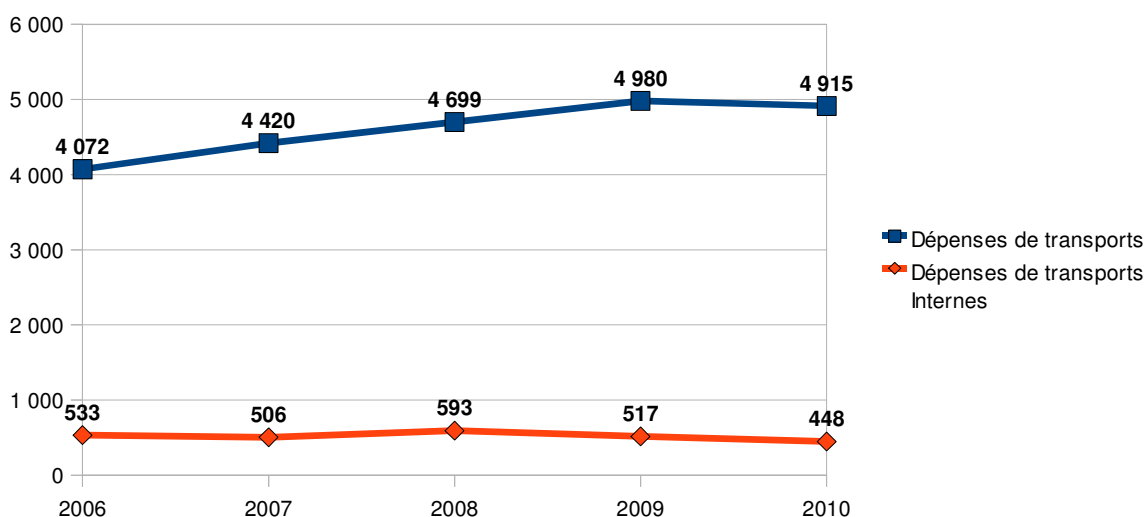
Le montant des dépenses consacrées au fonctionnement des crèches a légèrement diminué – 1,3% en 2010 due à une baisse de la fréquentation des structures qui sont passées de 30 767 journées réalisées en 2009 à 29 556 en 2010. Il n'y a pas eu, par ailleurs, d'augmentation des capacités en 2010.

E / TRANSPORTS, ROUTES ET BÂTIMENTS

1° - Les transports scolaires (hors personnel)

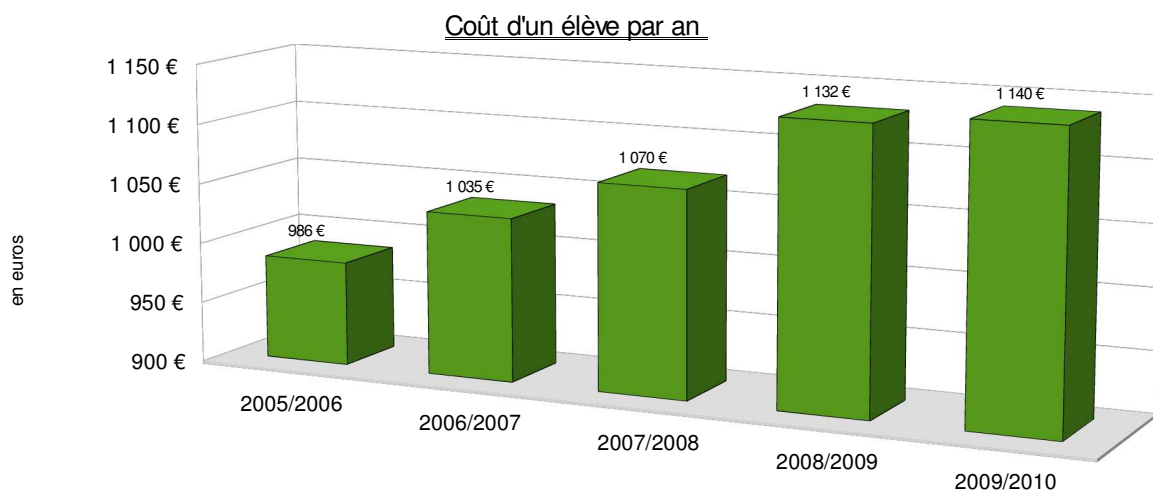
	2006	2007	2008	2009	2010
Transports Scolaires (Chapitres 932 et 938)	5 199 004 €	5 609 368 €	5 963 141 €	6 121 348 €	6 077 648 €

Depuis 2006 les dépenses liées au transport ont augmenté de 16,90 % alors que parallèlement, le nombre d'élèves transportés reste quasiment stable. L'augmentation des coûts s'explique en partie, par l'indice de révision des prix, supérieur à l'inflation, mais surtout par le renouvellement du parc de véhicule accéléré d'une part, par la limite d'âge que le Département impose dans son règlement et d'autre part, par les nouvelles normes en matière environnementale et de sécurité (ceintures de série, suppression des strapontins) que doivent intégrer les véhicules neufs ou récents.



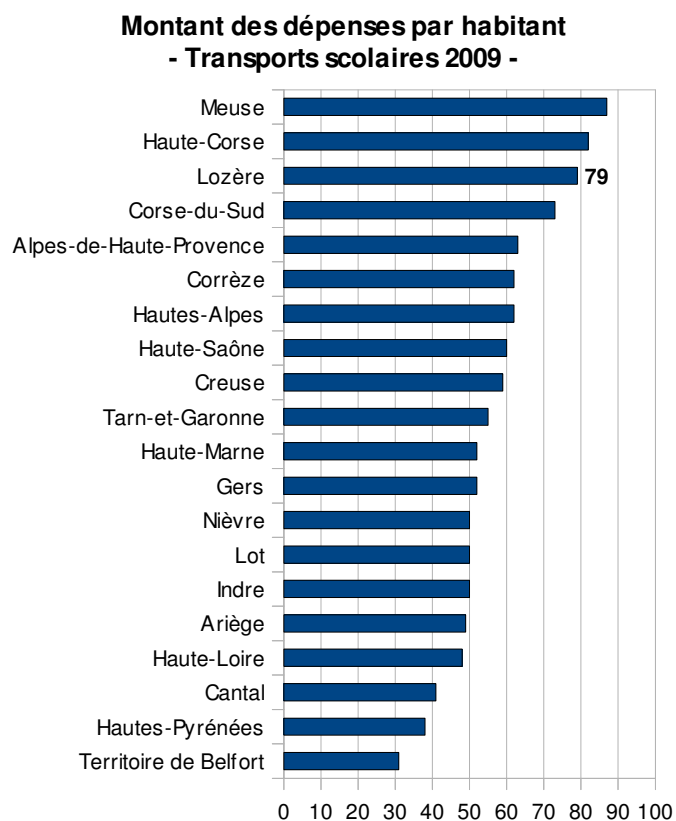
Il ressort entre autre de ces augmentations une amélioration constante de la sécurité des transports impactant cependant le coût par élève.

Année Scolaire	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Coût d'un élève du Primaire	877 €	996 €	1 068 €	1 099 €	1 082 €
Coût d'un élève du Secondaire	1 173 €	1 200 €	1 187 €	1 183 €	1 278 €
Coût d'un élève Interne	490 €	563 €	585 €	688 €	683 €
Coût /élève/an	986 €	1 035 €	1 070 €	1 132 €	1 140 €



	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
nbe de circuits scolaires	242	246	247	247	248
nbe total d'élèves transportés	4648	4619	4626	4688	4734
Elèves du Primaire	1812	1826	1813	1824	1883
Elèves du Secondaire	2142	2179	2269	2370	2373
Elèves Internes	694	614	544	494	478

Les transports scolaires ont représenté en 2009 un coût par habitant de 79€ contre une moyenne pour les départements de la même strate de 57€.

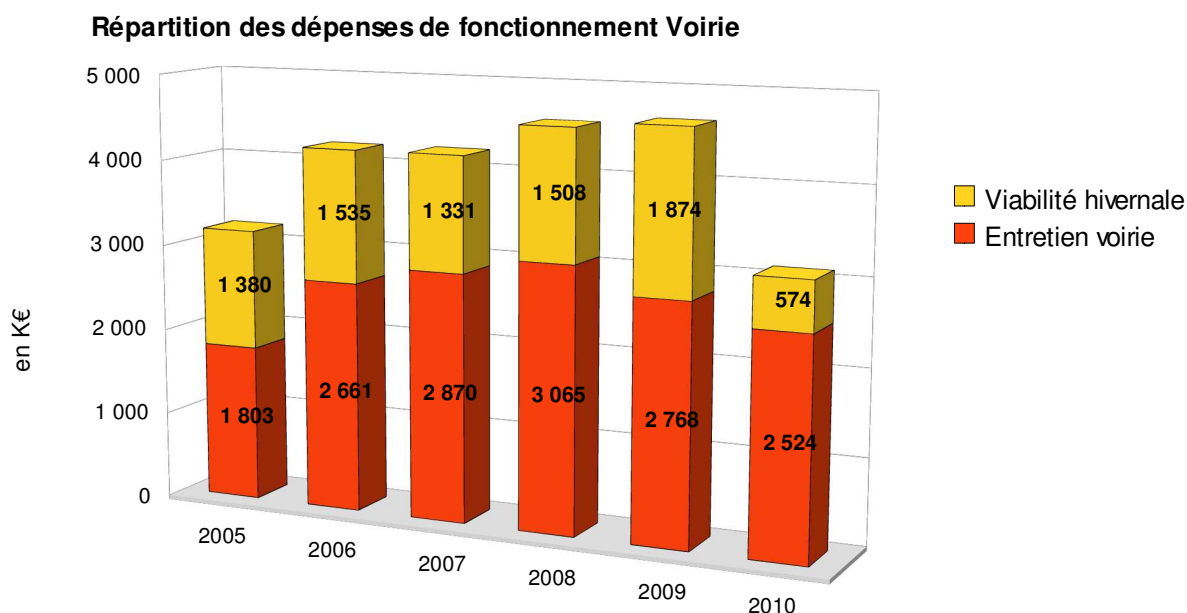


2° - Les routes

Les dépenses de voirie (hors dépenses de personnel) s'élèvent en 2010 à 3 584 178 € pour 2 272 Kms de voirie, soit un coût par kilomètre de route de 1 578 €.

En incluant les dépenses de personnel, les dépenses concernant les routes et la voirie s'élèvent à 11 395 281 € (hors compensations), le coût de un kilomètre de route est de 5 016 €.

Les dépenses de fonctionnement liées aux routes se répartissent entre l'entretien de la voirie et la viabilité hivernale.



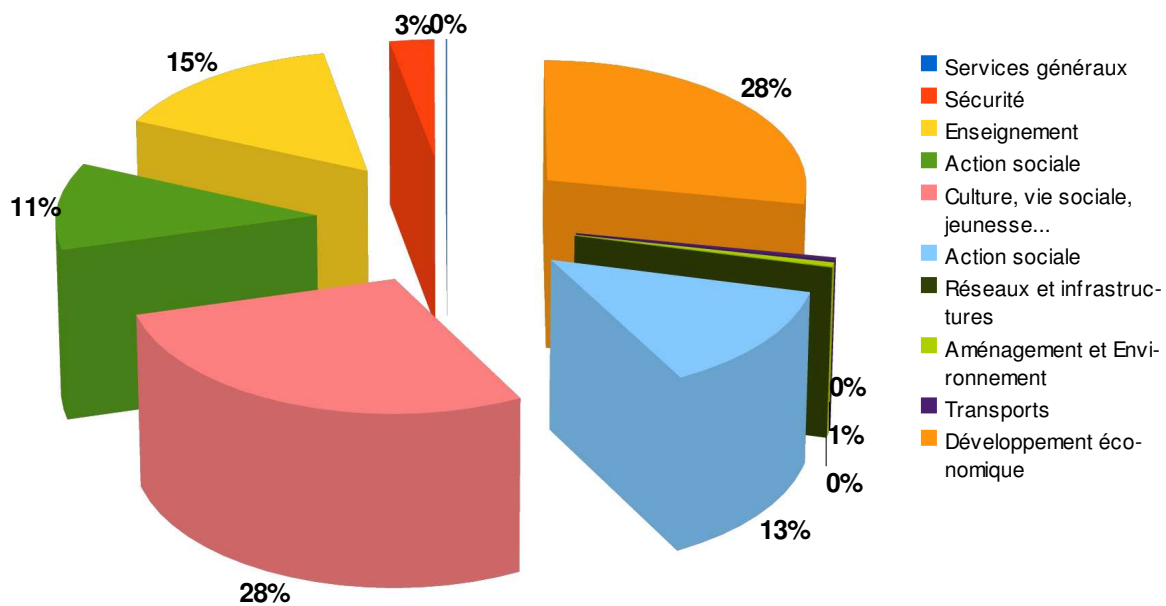
F / SUBVENTIONS "PLAN D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTAL" (PED) : Fonctionnement

En 2010, ces crédits ont permis d'apporter une aide au fonctionnement de 789 associations contre 739 en 2009 (+7%) pour un montant total 2010 de 864 317€ (794 456€ en 2009).

Ils se répartissent de la manière suivante :

- Services généraux : 700,00 €
- Sécurité : 28 110,00 €
- Enseignement : 148 606,62 €
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : 275 399,56 €
- Action sociale : 129 414,73 €
- Réseaux et infrastructures : 300,00 €
- Aménagement et environnement : 4 970,00 €
- Transports : 3 810,00 €
- Développement économique : 273 005,73 €

Répartition des subventions PED (en 2010)



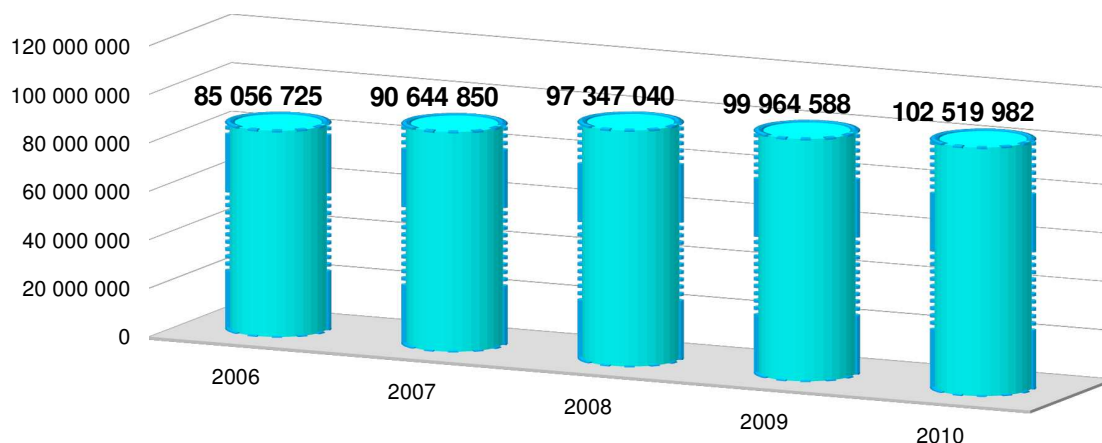
II/ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

En 2010, l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 102 519 982,10€, soit une évolution de 2,56 % par rapport à l'année 2009.

Elles se répartissent comme suit :

FONCTIONNEMENT	Total perçu 2009	Total perçu 2010	Évolution
SERVICES GENERAUX (remboursements sur rémunération de personnel, sur charges, revenus des immeubles, produits exceptionnels...)	80 143,21 €	173 592,78 €	116,60 %
ENSEIGNEMENT (FARPI, participations autres départements, remboursement sur rémunération...)	403 759,22 €	348 941,11 €	-13,58 %
CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (subventions Région, participations DRAC...)	141 198,16 €	52 089,64 €	-63,11 %
PREVENTION MEDICO SOCIALE (remboursements sur rémunération et charges de personnel; recouvrement sur SS...)	57 676,39 €	47 006,49 €	-18,50 %
ACTION SOCIALE (APA, PCH, MDPH, FMDI, recouvrements sur bénéficiaires, tiers payants et successions , remboursements sur rémunération de personnel...)	6 114 071,20 €	6 209 022,62 €	1,55 %
RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (participations agences de l'eau, redevances EDF, France Télécom, usage parc, remboursements sur rémunération de personnel...)	1 478 145,89 €	700 282,52 €	-52,62 %
AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (participation, subventions PIG, remboursements sur rémunération de personnel)	93 275,28 €	122 360,03 €	31,18 %
TRANSPORTS (participation des communes et des familles aux transports scolaires...)	600 430,38 €	691 771,48 €	15,21 %
DEVELOPPEMENT (participations, subventions numérisation du cadastre, pays...)	195 794,99 €	79 178,39 €	-59,56 %
IMPOSITIONS DIRECTES	21 381 337,00 €	22 883 379,00 €	7,03 %
AUTRES IMPOTS ET TAXES (taxe dép de publicité foncière, TADE, CAUE, TSCA, TIPP, Taxe d'électricité, etc.) ***	19 561 695,19 €	21 073 770,60 €	7,73 %
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (DGF, DGD, compensations ,...)	49 854 774,00 €	49 983 980,00 €	0,26 %
OPERATIONS FINANCIERES (produits de participation)	2 286,85 €	154 607,44 €	-
	99 964 587,76 €	102 519 982,10 €	2,56 %

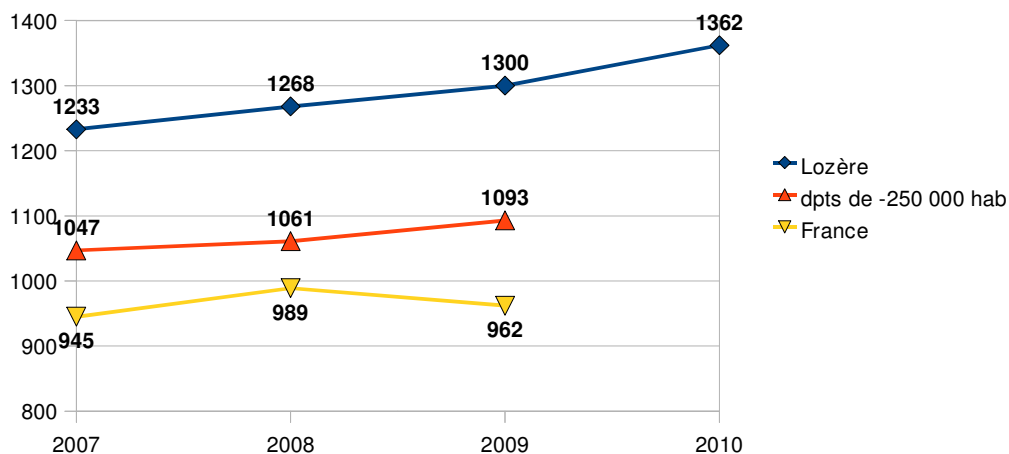
Évolution des recettes réelles de fonctionnement depuis l'année 2006 :



(En K€)	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes recouvrées	85 057	90 645	97 347	99 965	102 520
Recettes budgétées	87 017	91 267	96 575	98 661	100 358
Taux de recouvrement	97,75%	99,32%	100,80%	101,32%	102,15%

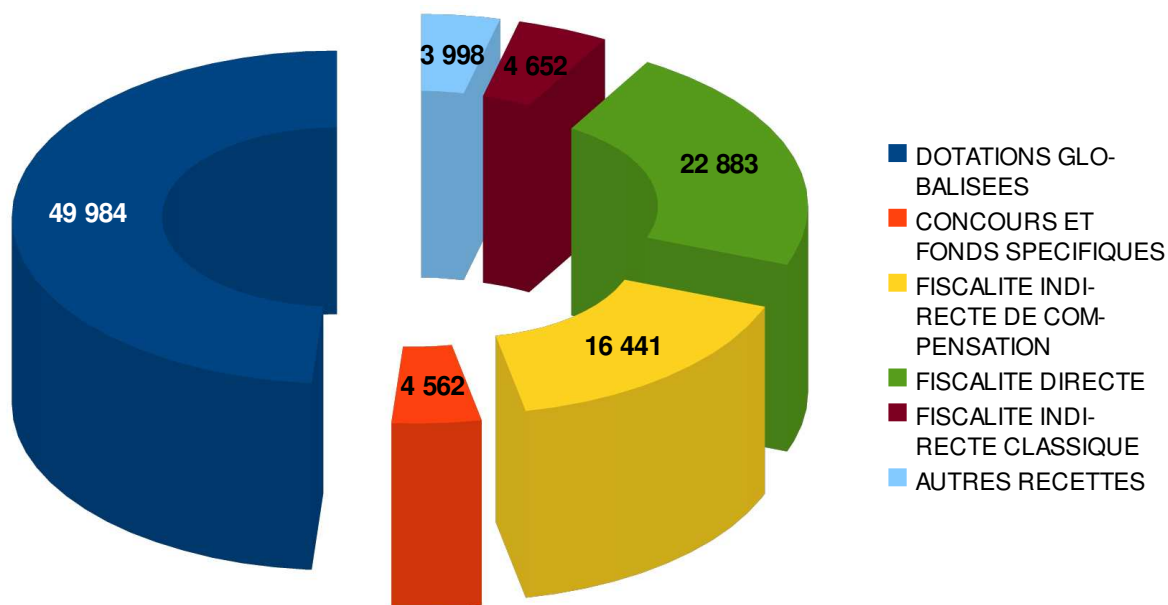
En 2010, le département de la Lozère a perçu près de 1 362€ de recettes par habitant. La moyenne 2009 pour les départements métropolitains étaient de 1 093€, et de 962€ pour l'ensemble des départements.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement
(en €/hab)



Représentation graphique des recettes réelles de fonctionnement :

- A – Les dotations globalisés,
- B – Les concours et fonds spécifiques,
- C – La fiscalité indirecte de compensation,
- D – La fiscalité directe,
- E – La fiscalité indirecte classique,
- F – Autres recettes.



Représentant 69,24 % des recettes de fonctionnement pour un total de 70 987 K€, les dotations et compensations de l'État évoluent de +1,10 % par rapport à 2009 (70 216 K€). Elles sont regroupées en trois catégories :

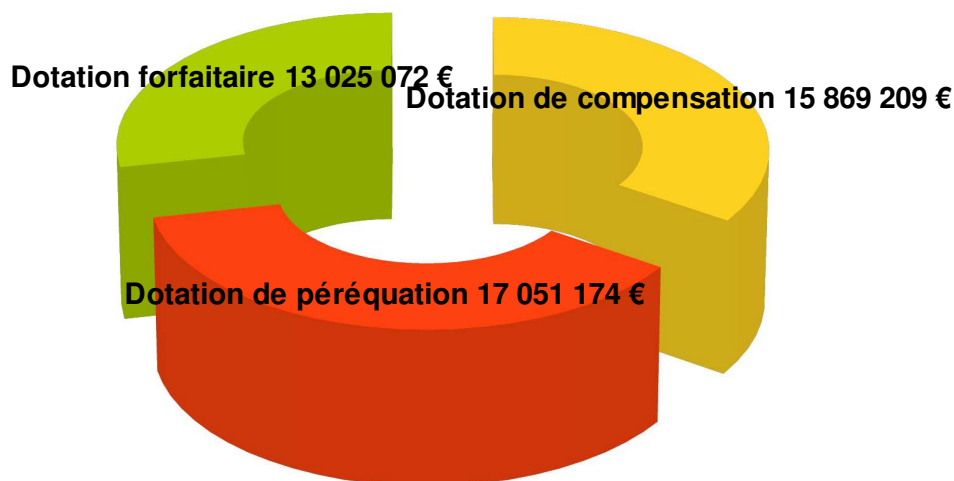
- Les dotations globalisées : 49 984 K€ soit 48,75 % des recettes réelles de fonctionnement.
- Les concours et fonds spécifiques : 4 562 K€ soit 4,45 % des recettes réelles de fonctionnement (CNSA, FSE, etc).
- la fiscalité indirecte de compensation : 16 441 K€ soit 16,04 % des recettes réelles de fonctionnement (TSCA, TIPP).

A – LES DOTATIONS GLOBALISEES (DGF, DGD, Compensations fiscales) : 49 984 K€

1° - La Dotation Globale de Fonctionnement : 45 946 K€

La dotation globale de fonctionnement des départements est constituée :

- d'une dotation forfaitaire comprenant une dotation de base calculée chaque année en fonction de la population départementale, et un complément de garantie ;
- d'une dotation de compensation des départements qui constitue le vecteur privilégié d'ajustement des relations financières entre l'État et les départements ;
- d'une dotation de péréquation ou dotation de fonctionnement minimale (DFM) versée aux départements ruraux en fonction de leur potentiel financier et de leur longueur de voirie.



La DGF du département de la Lozère progresse en 2010 de 0,34% pour atteindre 45 946K€ (contre 45 791 K€ en 2009).

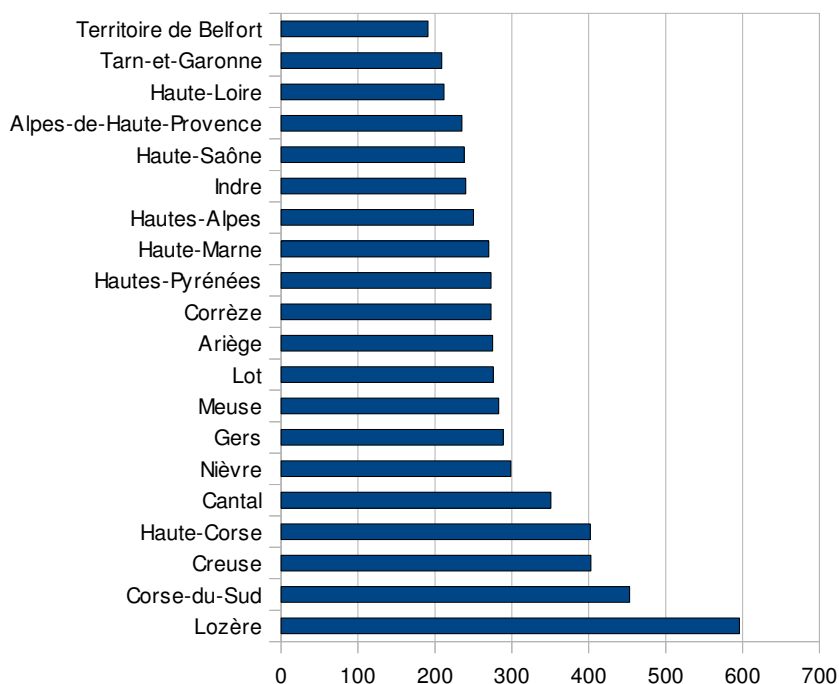
Évolution de 2006 à 2010 :

(en €)	2006	2007	2008	2009	2010
Dotation forfaitaire	12 382 795	12 515 394	12 656 510	12 918 396	13 025 072
Dotation de péréquation (DFM)	16 510 467	17 049 240	17 051 174	17 051 174	17 051 174
Dotation de compensation	14 895 092	15 393 979	15 666 217	15 821 440	15 869 209
TOTAL	43 788 354	44 958 613	45 373 901	45 791 010	45 945 455
Evolution 2006/2010	4,93%				

Au titre de l'année 2010 la DGF totale représente 44,82 % des recettes réelles de fonctionnement.

En 2009, le département de la Lozère a perçu 596€ par habitant de dotation globale de financement pour une moyenne de la strate des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants de 300€/hab. Ainsi notre département est parmi les départements de -250 000 habitants le mieux doté en DGF. Le 2ème département est la Corse du Sud avec 450 € par habitant.

**Recettes de fonctionnement 2009 (en €/hab)
- DGF -**



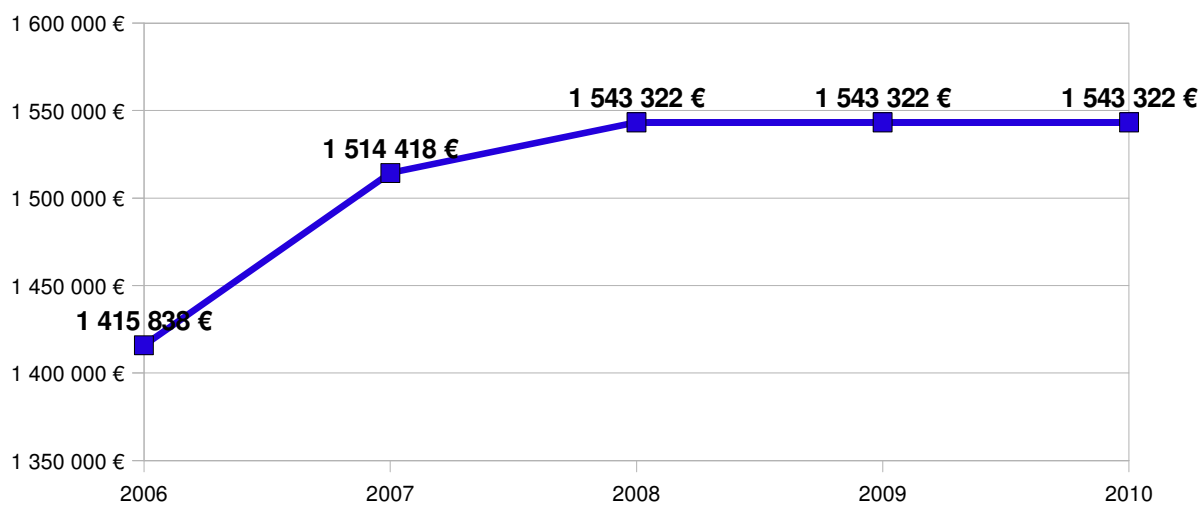
2° - La Dotation Globale de Décentralisation : 1 543 K€

Destinée à compenser en partie les charges résultant des transferts de compétences intervenus entre l'État et les collectivités territoriales, la DGD a été intégrée pour 95% à la dotation forfaitaire.

Chaque département perçoit depuis, une DGD résiduelle égale à 5% de la DGD 2003.

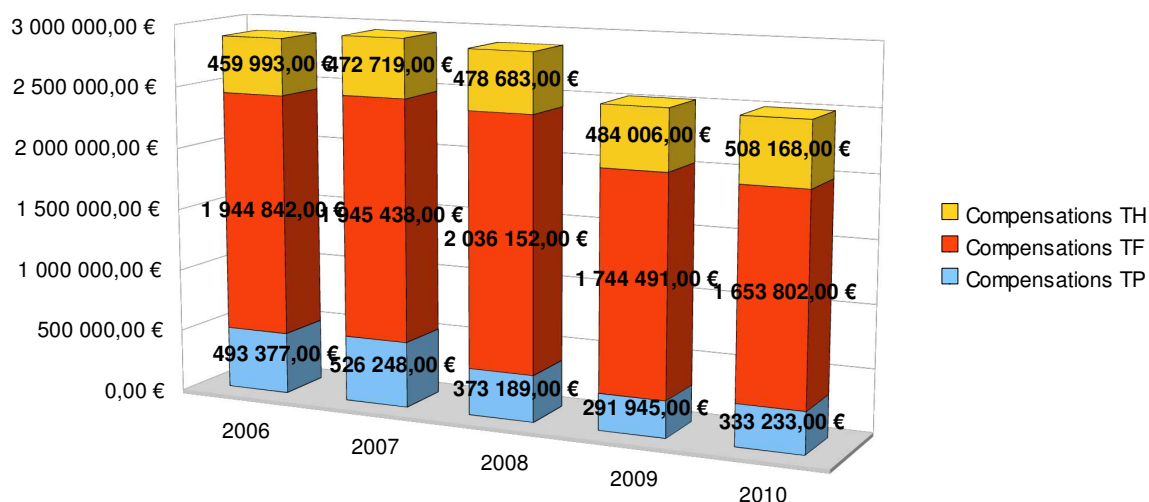
Ainsi le montant alloué à notre Département en 2010 a été identique à celui qui nous avait été versé en 2009 soit 1 543 322 €.

Évolution de la DGD de 2006 à 2010



3° - Compensations des exonérations et dégrèvements fiscaux : 2 495 K€

En contrepartie des pertes de recettes subies par le Département du fait des exonérations et dégrèvements qu'il instaure, le législateur a prévu le versement de compensations.



	2006	2007	2008	2009	2010
Compensation au titre de la taxe professionnelle	493 377 €	526 248 €	373 189 €	291 945 €	333 233 €
Compensation au titre des exonérations taxes foncières	1 944 842 €	1 945 438 €	2 036 152 €	1 744 491 €	1 653 802 €
Compensation au titre des exonérations taxe d'habitation	459 993 €	472 719 €	478 683 €	484 006 €	508 168 €
TOTAL	2 898 212 €	2 944 405 €	2 888 024 €	2 520 442 €	2 495 203 €
Evolution année n/n-1	-1,57%	1,59%	-1,91%	-12,73%	-1,00%
Evolution 2004/2010	-13,91%				

Intégrée à l'enveloppe normée, ces compensations servent de variables d'ajustement.

B – LES CONCOURS ET FONDS SPECIFIQUES (CNSA, FMDI, FSE, APRE et participation DDASS) : 4 562 K€

Ces derniers représentent 4,45 % des recettes réelles de fonctionnement, soit 4 562K€ contre 4 950K€ en 2009.

1° - La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie : 3 966 K€

La caisse nationale de solidarité pour l'autonomie contribue au financement des allocations, dans le cadre de l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

L'ensemble des concours versé représente 3,87 % du budget de fonctionnement en diminution de -7,84 % par rapport à l'année 2009.

La dotation versée aux départements concerne l'allocation pour l'autonomie, la prestation de compensation du handicap et l'installation et le fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées.

→ L.A.P.A.

	2006	2007	2008	2009	2010
Dépense effective d'APA (1)	7 839 532 €	7 984 701 €	8 115 440 €	8 562 523 €	8 612 839 €
Concours Du FFAPA/CNSA NOTIFIES pour une année complète (versement en n et n+)	2 840 011 €	2 959 965 €	3 097 107 €	3 030 349 €	3 151 042 €
Charge nette du Département	4 999 521 €	5 024 736 €	5 018 333 €	5 532 174 €	5 461 797 €

(1) Dépense effective : mandats – mandats annulés – titres émis conformément à l'état transmis au CNSA
Il est important de préciser que les montants des concours indiqués ci-dessus correspondent à des montants notifiés au titre d'une année complète. Ceux-ci font l'objet de reliquats de versements les années n+1 voire n+2.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie procède au calcul du concours définitif dû à chaque département et au versement du solde dû au titre d'un exercice, lorsque l'ensemble des informations nécessaires lui ont été transmises par l'ensemble des collectivités.

	2006	2007	2008	2009	2010
Concours APA Du FFAPA/CNSA réellement VERSES	3 298 050 €	2 870 325 €	3 005 650 €	3 052 107 €	2 931 325 €
Charge réelle nette	4 541 482 €	5 114 376 €	5 109 790 €	5 510 416 €	5 681 514 €

Le montant des recettes 2010 inclut une régularisation au titre de l'année 2009, d'un montant de 120 324,56 €

→ LA P.C.H.

	2006	2007	2008	2009	2010
DEPENSES ACTP (1)	1 087 474	1 048 503	997 676	876 973	917 492
DEPENSES PCH (1)	101 634	443 259	745 321	1 169 500	1 886 322
SOUS TOTAL	1 189 108	1 491 762	1 742 997	2 046 473	2 803 814
CONCOURS PCH NOTIFIE POUR UNE ANNEE COMPLETE (Versements en n et n+)	813 682	952 662	882 968	907 966	857 287
SOUS TOTAL	813 682	952 662	882 968	907 966	857 287
CHARGE POUR LE DEPARTEMENT	375 426	539 100	860 029	1 138 507	1 946 527

(1) Dépense effective : mandats – mandats annulés – titres émis conformément à l'état transmis au CNSA

	2006	2007	2008	2009	2010
Concours PCH du FFAPA/CNSA réellement VERSE	817 000	742 000	890 681,78	1 033 819	787 441 €
Charge nette réelle	390 974	777 917	921 389	1 012 654	2 016 373 €

La charge pour le département a ainsi évolué de plus de 99,12 % entre 2009 et 2010, sous réserve du versement éventuel d'un complément de dotation dans les années à venir.

Cette augmentation s'explique par un volume de dossiers présentés en commission des droits à l'autonomie des personnes handicapées beaucoup plus important, compte tenu des délais de traitement des dossiers plus courts à la MDPH.

→ LA MAISON DEPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)

	2007	2008	2009	2010
Concours MDPH du FFAPA/CNSA réellement NOTIFIE	192 000 €	188 545 €	251 393 €	237 000 €
	2007	2008	2009	2010
Concours MDPH du FFAPA/CNSA réellement VERSE	185 582 €	184 000 €	251 545 €	247 378 €

Le montant 2010 réellement perçu inclut 10 378 € de régularisation au titre de l'année 2009.

2° - Le Fonds de Mobilisation Départemental pour l'Insertion (FMDI)

Le FMDI a été créé par l'article 14 de la L.F.R. 2006 pour compenser une partie de l'écart entre les dépenses de R.M.I des départements et la compensation versée par l'État. Mis en place pour une durée initiale de trois ans (2005-2007), il a été modifié tant dans sa durée que dans son montant.

	2006	2007	2008	2009	2010
FMDI	271 953,00 €	323 852,00 €	367 886,00 €	331 148,00 €	381 697,00 €

3° - Le FSE, 'Aide Personnalisée pour la Recherche d'Emploi (APRE) – Participation DDASS

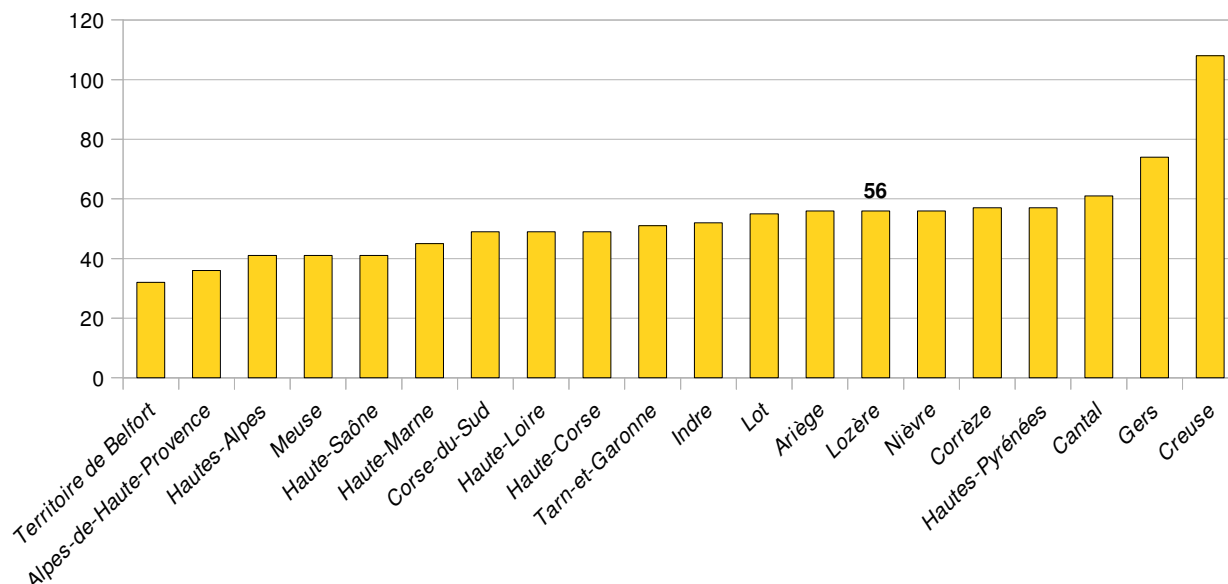
Le Fonds Social Européen (FSE) favorise l'adaptation de la population active aux mutations du marché de l'emploi ainsi que l'insertion professionnelle des chômeurs. Il vient abonder le programme départemental d'insertion et plus particulièrement depuis 2008 les chantiers d'insertions. 134 332,00 € de recettes perçues en 2010.

L'APRE est une aide financière accordée par l'État, destinée à couvrir certains frais liés à la prise ou reprise d'activité des personnes bénéficiaires du R.S.A : 95 % du montant alloué sont reversés aux personnes concernées, les 5 % restants étant alloués au Département afin de pallier aux frais de fonctionnement.

En 2010, le Département a perçu 79 751,00 € au titre de l' Aide Personnalisée pour la Recherche d'Emploi.

Les dotations versées par la CNSA au titre de l'APA, de la PCH et de la MDPH, ont représenté en 2009 un montant de 56€/hab pour une moyenne des départements métropolitains de la même strate de 56€/hab, en baisse de 7% par rapport à 2008 (alors que dans le même temps elles progressaient de +6,30 % pour la Lozère).

**Recettes de fonctionnement 2009 en €/hab
- CNSA -**



C- LA FISCALITE INDIRECTE DE COMPENSATION : 16 441 K€

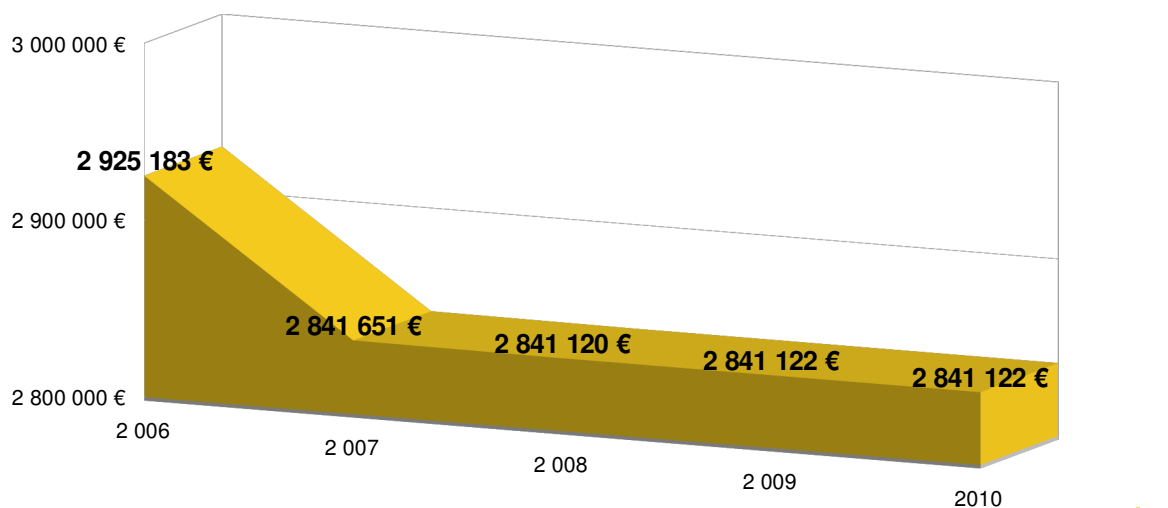
Elle représente 16,04 % du budget réel de fonctionnement soit un montant de 16 441 K€, et affiche une évolution de 6,76 % par rapport à l'année 2009 (15 400K€). Cette évolution résulte de l'augmentation de la TSCA ainsi que des recettes de compensations dans le cadre de la mise en place du RSA.

1° – Compensations RMI RMA – RSA : 3 056 K€

a - La TIPP

Pour faire face à leurs nouvelles charges, liées à la décentralisation de la gestion du revenu minimum d'insertion et à la création du revenu minimum d'activité, le département bénéficie, depuis 2004, d'une fraction du produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers.

	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010
TIPP	2 925 183 €	2 841 651 €	2 841 120 €	2 841 122 €	2 841 122 €
Evolution 2006/2009	-2,87%				



En 2006, un reliquat a été versé au Département au titre de l'année 2005. Depuis le montant perçu reste stable.

b- La TIPP au titre du RSA

La généralisation du revenu de solidarité active (RSA), qui s'est substitué au revenu minimum d'insertion (RMI) et à l'allocation de parent isolé (API) à compter du 1er juillet 2009, a constitué une extension de compétence pour les départements.

L'article 51 de la loi de finances pour 2009 a institué un dispositif de financement du RSA calqué sur celui du RMI, sachant que le montant définitif du droit à compensation doit être arrêté en 2011 au vu des dépenses constatées dans les comptes administratifs des départements pour 2010.

Le Département a perçu à ce titre 215 056 € pour l'année 2010.

Tableau récapitulatif :

	2006	2007	2008	2009	2010
DEPENSES RMI-RSA	3 313 104	3 319 332	3 171 520	3 963 552	4 404 535
DEPENSES RMA	403 376	581 601	569 020	138 528	18 314
SOUS TOTAL	3 716 480	3 900 933	3 740 540	4 102 080	4 422 849
TIPP + TIPP RSA	2 925 183	2 841 650	2 841 120	2 976 397	3 056 178
FMDI	271 953	323 852	367 886	331 148	381 697
SOUS TOTAL	3 197 136	3 165 502	3 209 006	3 307 545	3 437 875
CHARGE POUR LE DEPARTEMENT	519 344	735 431	531 534	794 535	984 974

2° – Compensations transferts de compétences prévus par la loi « libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004 : 13 384 K€

L'article 52 de la loi de finances pour 2005 prévoit d'attribuer aux départements respectivement une fraction de tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIPP) et une fraction de taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) afin de financer les transferts de compétences prévus par la loi « libertés et responsabilités locales » du 13 août 2004.

a - La Taxe spéciale sur les contrats d'assurances (T.S.C.A)

La loi de finances pour 2005 attribue aux départements une fraction de taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) afin de financer les transferts de compétences prévus par la loi « libertés et responsabilités locales » (LRL) du 13 août 2004, en particulier le transfert du personnel de l'équipement des routes, ainsi que TOS des collèges.

	Tranche 2005	Tranche 2006	Tranche 2007	Tranche 2008	Tranche 2009	Tranche 2010
FAJ	4 080					
CLIC	98 071					
CODERPA	18 293					
FSL	79 267					
Fonds Eau Énergie	16 901					
Convention patrimoine rural non protégé	34 025					
Compensation suppression vignette auto		103 130				
FARPI		-189 725				
Non titulaires de droit publics Éducation Nationale		127 283				
Crédits de suppléance Éducation Nationale		44 305				
Emplois aidés Éducation Nationale		16 901				
Routes			1 185 647			
Forfait externat			325 759			
Personnels TOS			1 491 393	500 097	379 081	
Personnels Équipement			413 173	4 581 369	1 440 224	713 294
Assistants maternels			16 625			
Personnels aménagement foncier				14 992		

Personnels Affaires sociales RMI LRL					21 376	
TOTAUX	250 637	101 894	3 432 597	5 096 458	1 840 681	713 294
TOTAL 2010	11 435 561					
Part RSA compensation						215 056
Total global	11 650 617					

Il est important de préciser que ces transferts de compétences sont à la fois compensés par le biais de la TSCA et par un versement de la TIPP complémentaire étant précisé que les montants réellement perçus et notifiés font l'objet d'écarts car ils incluent des régularisations au titre des années antérieures.

Le montant perçu au titre des compensations 2010 est de 11 970 867,16 € auquel il faut rajouter 215 056 € de part RSA, soit au total 12 185 923,16 €

Le total en 2009 était de 11 210 530,21 €.

En 2009, le montant total perçu au titre de la TSCA s'élevait à 8 674 891,26 €.

En 2010, ce dernier s'élève à 9 428 822,50 €, soit une augmentation de 8,69% par rapport à 2009.

b - La TIPP complémentaire

L'assiette de la TSCA ne suffisant pas à financer le droit de compensation, il a été prévu, à compter de 2008, d'attribuer aux départements un financement complémentaire sous la forme d'une part du produit de la TIPP. Cette part de TIPP dite « complémentaire » est totalement distincte de la TIPP.

En 2010, le montant perçu au titre de la TIPP complémentaire s'élève à 2 542 044,66 € contre 2 400 363,95 € en 2009.

c - La T.S.C.A – SDIS (article 53)

L'article 53 de la loi de finances pour 2005 a prévu que les départements se voient attribuer une deuxième fraction de TSCA, en contrepartie d'une réfaction opérée sur leur dotation globale de fonctionnement (DGF), destinée à contribuer au financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).

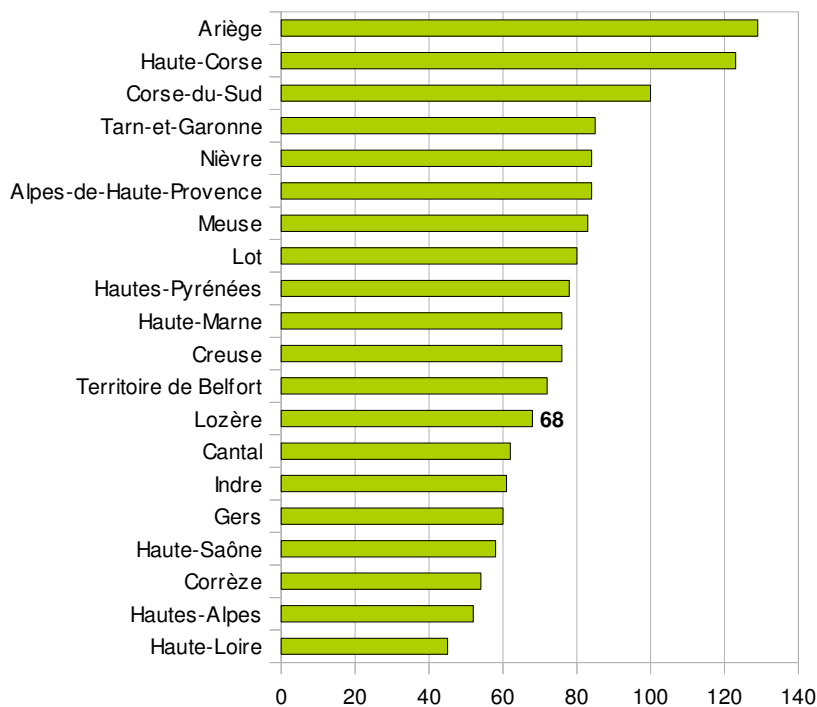
Elle est distincte de celle attribuée aux départements au titre des transferts de compétences prévus par la loi « libertés et responsabilité locales » du 13 août 2004 (article 52).

Au titre de l'année 2010 le montant perçu s'élève à 1 413 535,17 € contre 1 348 631,93 € en 2009. Pour mémoire, la participation du Conseil général au financement du SDIS s'élève à 2 570 000€.

Au titre de la TIPP, en 2010, le département de la Lozère a perçu dans sa globalité 5 383K€ contre 5 242K€ en 2009, soit une augmentation de +2,69%.

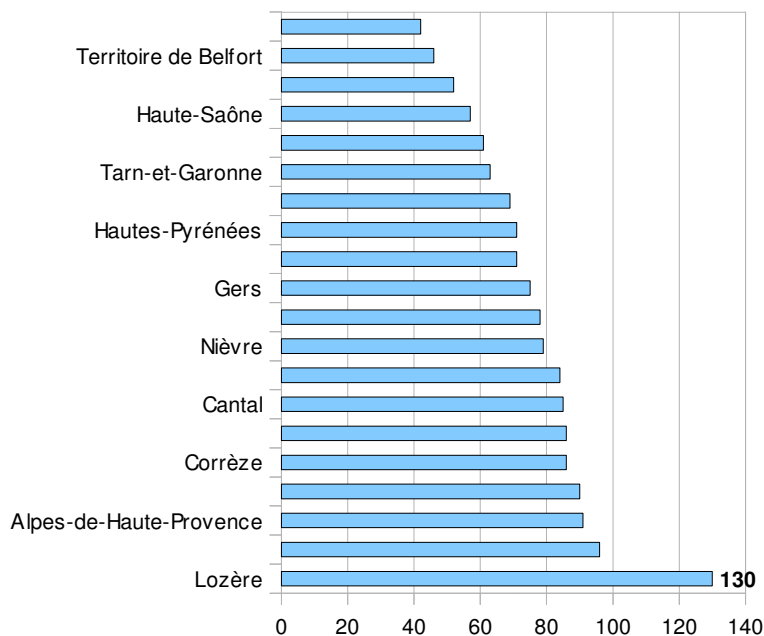
En 2009, cela représentait une recette de 68€ par habitant pour une moyenne des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants de 77€.

**Recettes de fonctionnement 2009 en €/hab
- TIPP -**



10 842K€ de recettes au titre de la TSCA ont été versés au Conseil Général en 2010, contre 10 024K€ en 2009 (+8,16%) soit un montant de 130 € par habitant.

**Recettes de fonctionnement 2009 en €/hab
- TSCA -**



D - LA FISCALITE DIRECTE : 22 883 K€

En 2010, le Conseil général de la Lozère a perçu des recettes fiscales directes au titre de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties, et la taxe foncière sur les propriétés non bâties .

La taxe professionnelle ayant été supprimée, elle a fait l'objet d'une compensation relais pour 8 920K€.

L'ensemble des recettes fiscales directes (y compris la compensation relais) représente 22,32 % du budget réel de fonctionnement et affiche une évolution de 7,03 % par rapport à l'année 2009, pour un montant de 22 883 379 € (contre 21 381 337€ en 2009).

**Taux d'imposition 2010 des trois taxes directes locales
du Département de la Lozère,
des autres Départements de la Région
et de quelques départements limitrophes**

Départements	TH	TFB	TFNB
Aude	10,2	22,9	59,42
Aveyron	6,76	12,25	57,3
Cantal	10,33	16,61	73,81
Gard	9,65	14,3	44,07
Hérault	9,93	14,07	43,39
Haute-Loire	8,08	13,88	36,58
Lozère	5,24	12,68	125,25
Pyrénées-Orientales	9,21	12,41	28,05

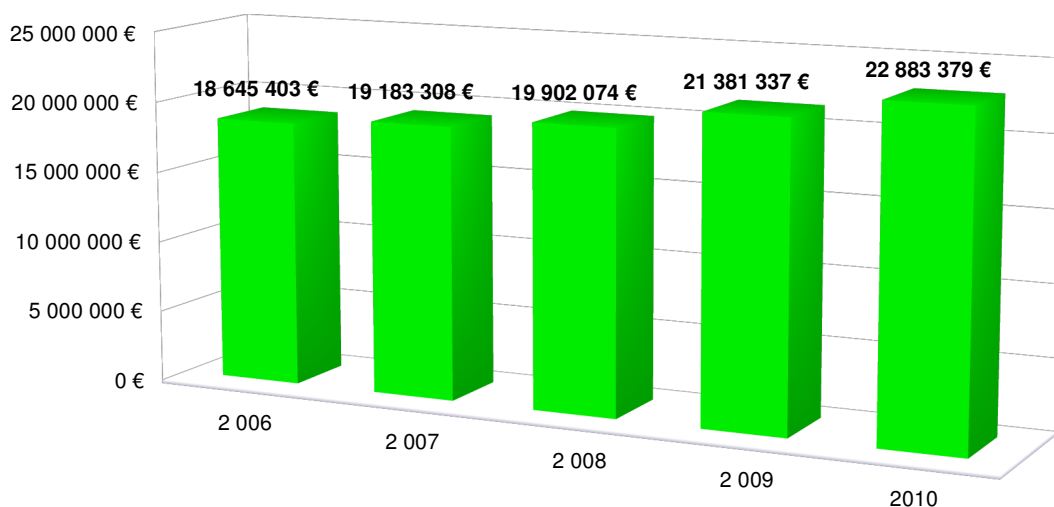
Les données ci-dessous émanent des états 1253 transmis par la Préfecture en relation avec les services fiscaux. :

- les bases fiscales liées à la taxe d'habitation et aux taxes foncières ont évolué de +2,76% entre 2009 et 2010, et de près de 15% par rapport à 2006.

- En 2010, les taux ont fait l'objet d'une augmentation de 5%, la dernière augmentation ayant eu lieu en 2006.

- Le produit fiscal, hors compensation relais, a progressé de +8,14% entre 2009 et 2010 pour atteindre 13 860K€ (contre 12 816K€ en 2009). Sur une période de 5 ans (soit depuis 2006), il est en progression de 21,21%.

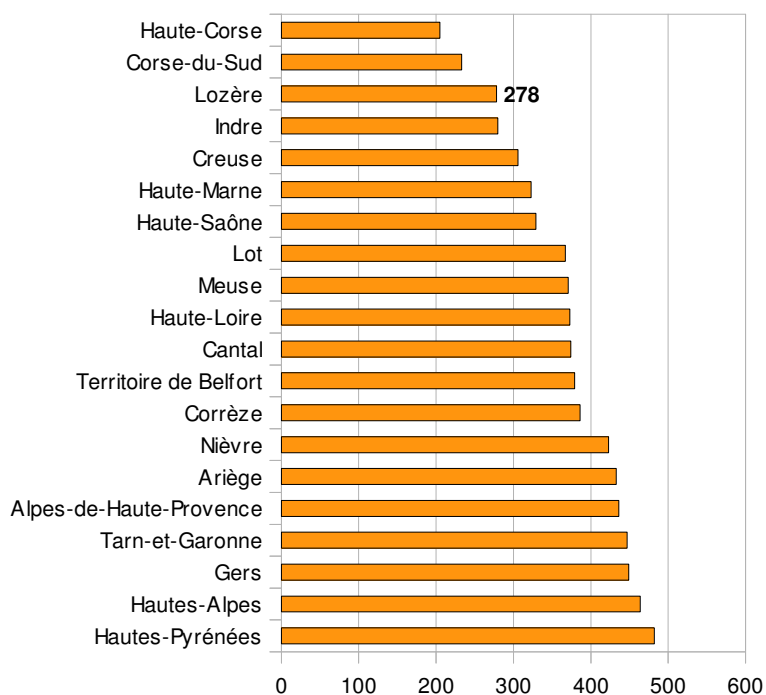
Évolution du produit fiscal réellement perçu – Année 2006 à 2010 –



Le point de fiscalité du département de la Lozère qui était de 211 505 € en 2009 diminue considérablement pour atteindre un montant de 133 183€ en 2010 du fait de réforme de la taxe professionnelle. Il s'élèvera en 2011 à un montant de 89 371€ (sur la base des données 2010), le département ne conservant que la taxe foncière sur les propriétés bâties (parts départementale et régionale).

En 2009, les recettes fiscales représentaient un montant de 278€/hab, la moyenne pour les départements métropolitains de moins de 250 000 habitants étant de 367€.

Recettes de fonctionnement 2009 en €/hab - Fiscalité directe -



E - LA FISCALITE INDIRECTE CLASSIQUE : 4 652 K€

Elle représente 4,54 % du budget de fonctionnement pour un montant total de 4 652 K€, soit une augmentation de 12,02 % par rapport à 2009.

Elle comprend :

1° - Les droits et taxes départementaux d'enregistrement et taxe additionnelle

La taxe départementale de publicité foncière ou droit départemental d'enregistrement sur les mutations d'immeubles est un impôt perçu par les départements sur les ventes et sur tous les actes civils et judiciaires translatifs de propriété ou d'usufruit de biens immeubles à titre onéreux.

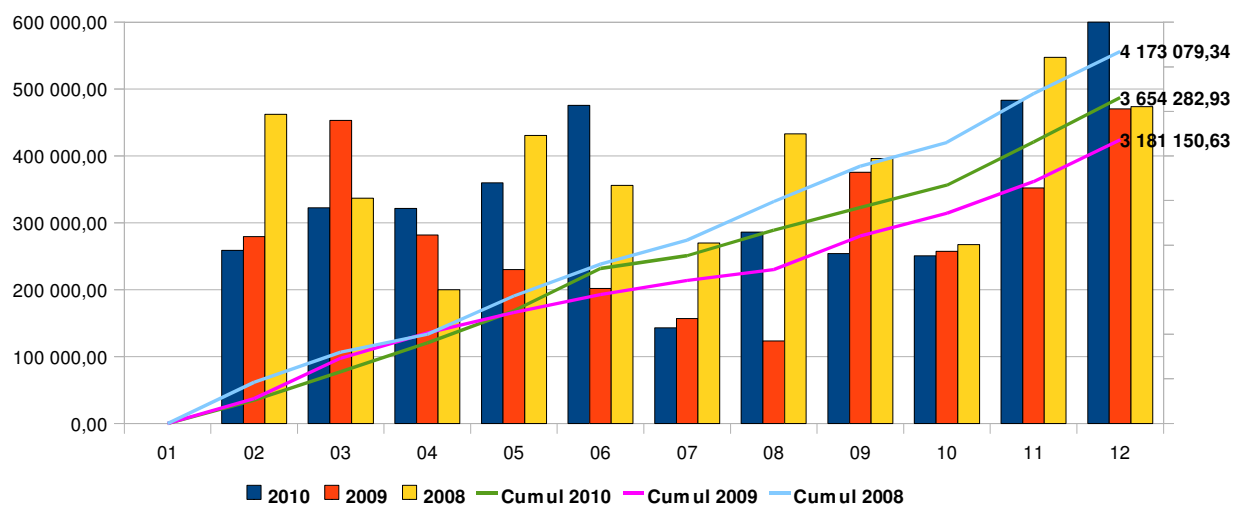
Évolution des droits d'enregistrement :

	2006	2007	2008	2009	2010
TOTAL Droits enregistrement Taxe foncière + TADE	4 235 247,44 €	4 388 861,69 €	4 173 079,34 €	3 181 150,63 €	3 654 282,93 €
Evolution année n/n-1	-3,50%	3,63%	-4,92%	-23,77%	14,87%
Evolution 2006/2010	-13,72%				

Jusqu'en 2007 les droits d'enregistrement ont connu une évolution importante. En effet l'immobilier d'habitation a vu sa valorisation croître rapidement dans un contexte marqué par un niveau de transaction soutenu.

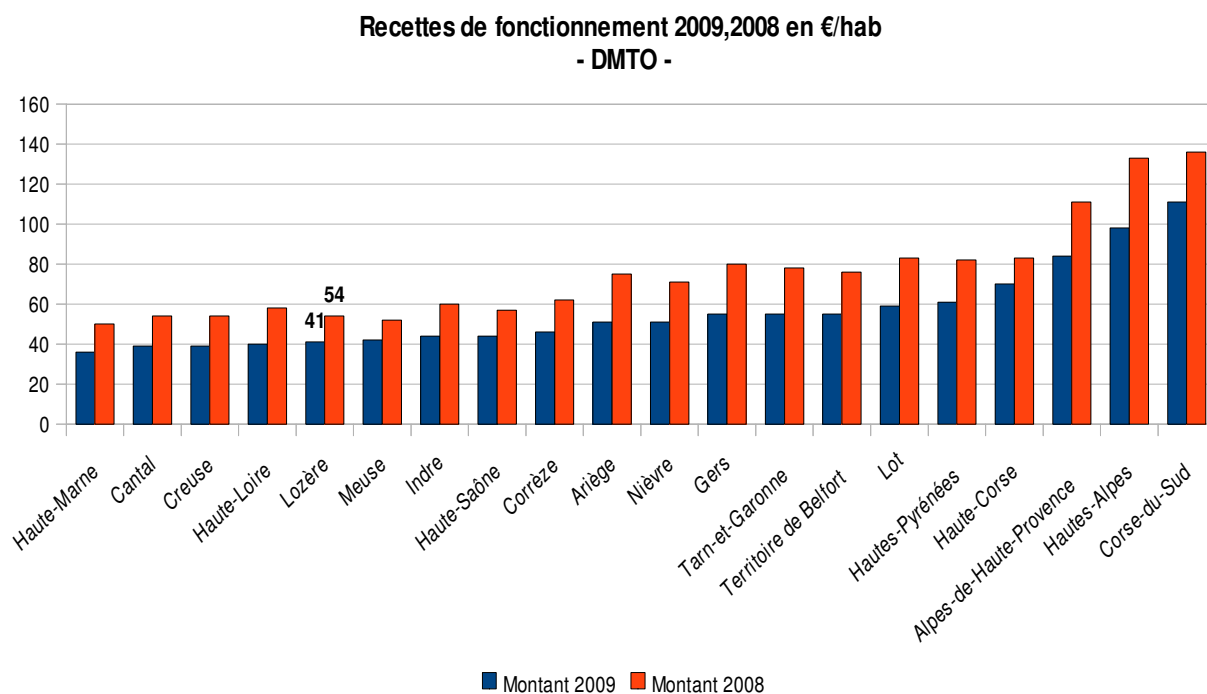
Le ralentissement de l'immobilier intervient à compter de 2008 avec une diminution en 2009 des transactions immobilières de 23,77 % par rapport à 2008, et de -27,52% par rapport à 2007 (soit un manque à gagner de 1 207 K€ par rapport à 2007).

Evolution des droits de mutations à titre onéreux



Si l'année 2010 reste plus dynamique que 2009 (+15%), elle ne retrouve toujours pas pour autant les niveaux 2008 (-12%).

Les droits de mutation à titre onéreux représentaient en 2009 un montant de 41€ par habitant, contre 54€ en 2008. La moyenne pour les départements métropolitains de moins de 250 000 habitants se situait quant à elle à 56€ par habitant en 2009 contre 75€ en 2008.



2° - La taxe sur l'électricité

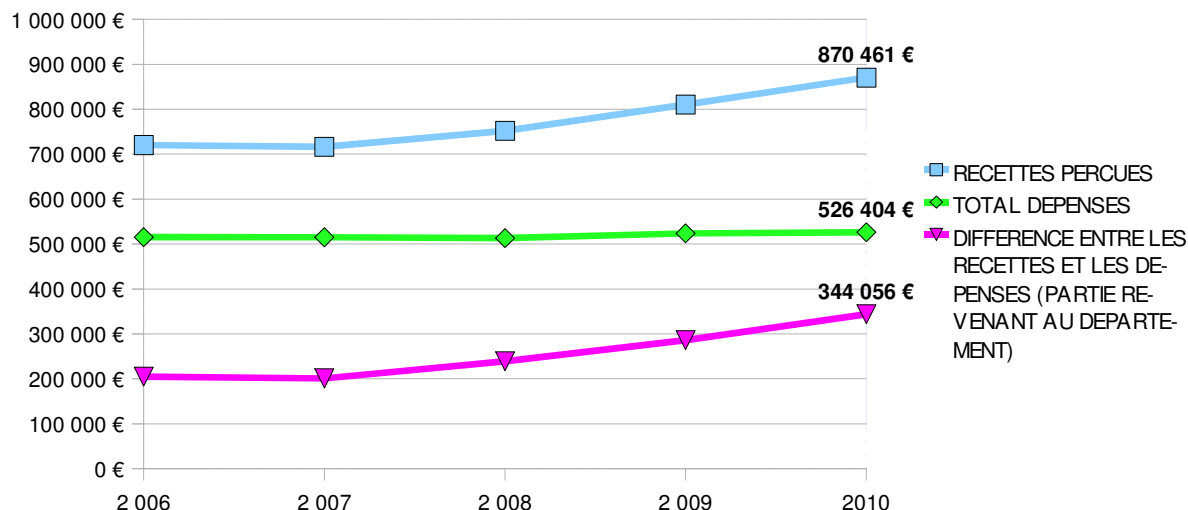
Elle est une taxe facultative assise sur la consommation d'électricité et mise en recouvrement par les distributeurs (EDF, GDF, POWEO, ENERCOP, etc) puis reversée au Département.

Cette dernière fait l'objet pour partie, de reversements auprès du SDEE et de la Commune de Mende par le biais de conventions intervenues entre les parties.

En 2010, la part conservée par le département atteint 344 056 €, soit une progression de +20,16 % par rapport à 2009, et 67,75 % par rapport à 2006.

	2006	2007	2008	2009	2010
RECETTES PERCUES	720 334 €	716 214 €	752 274 €	810 112 €	870 461 €
VERSEMENTS A LA COMMUNE DE MENDE	88 235 €	88 170 €	86 247 €	96 787 €	99 404 €
VERSEMENTS SDEE	427 000 €	427 000 €	427 000 €	427 000 €	427 000 €
TOTAL DEPENSES	515 235 €	515 170 €	513 247 €	523 787 €	526 404 €
DIFFERENCE ENTRE LES RECETTES ET LES DEPENSES (PARTIE REVENANT AU DEPARTEMENT)	205 099 €	201 044 €	239 027 €	286 325 €	344 056 €
EVOLUTION DE LA PARTIE REVENANT AU DEPARTEMENT ENTRE 2006 ET 2010 : 67,75 %					

Je vous précise que les versements effectués à la commune de Mende sont égaux aux 4/5ème du produit de la taxe départementale de 4% sur l'électricité livrée en basse tension, perçu pour cette même commune.



3° - La taxe départementale destinée au financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement

La délivrance d'un permis de construire peut donner lieu au paiement de certaines taxes, dont la taxe locale d'équipement et la taxe départementale pour le financement des Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (TDCAUE).

Son taux est fixé par le Conseil Général et ne peut excéder 0,3% de la valeur de l'ensemble immobilier faisant l'objet de la transaction.

Elle est assise sur la Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) et est intégralement reversée au CAUE.

	2006	2007	2008	2009	2010
C.A.U.E.	108 137,46 €	149 251,00 €	155 900,00 €	159 489,00 €	119 238,00 €
Evolution année n/n-1	-27,55%	38,02%	4,45%	2,30%	-25,24%
Evolution 2006/2010	10,27%				

4° - Les autres taxes

Elles atteignent quant à elles un montant de 8 511,67 € correspondant aux redevances proportionnelles sur l'énergie produite par les usines hydroélectriques.

F - AUTRES RECETTES : 3 998 K€

Elles représentent 3,90 % du budget de fonctionnement pour un montant de 3 998 K€, soit une baisse de -5,17 % par rapport à 2009.

Elles comprennent les participations versées par l'Europe, l'État, la Région, mais aussi les autres recettes diverses telles que les recouvrements de dépenses sociales, les participations des communes aux transports, le FARPI.

a) Les anciens fonds académiques de rémunérations des personnels d'internat (FARPI)

Depuis le 1er janvier 2006, les régions et les départements perçoivent directement la participation des familles antérieurement versée aux FARPI, participation qui finance une partie de la rémunération des personnels techniciens, ouvriers et de service affectés aux services de restauration et d'internat (40 % environ).

Le Département a mis en place des conventions d'objectifs avec les Collèges qui fixent les modalités de reversement au Département. Le taux applicable fait l'objet d'une délibération annuelle.

En 2009, il s'élevait à 201 183,18 € € contre 187 351,98 € en 2010, soit une baisse de 13 831,20 € qui correspond à l'exonération du collège de Vialas.

b) Les transports (938)

L'ensemble des recettes perçues au titre des transports s'élève à 691 771,48 € (participations des communes et des parents confondues). Ces recettes augmentent de 13,20 % par rapport à l'année 2009.

c) Les participations et subventions

Ces dernières émanent :

	2008	2009	2010
Etat (hors APRE)	57 373,46	177 444,28	67 927,84
Région	81 165,91	80 217,12	46 888,52
Départements	93 146,29	116 692,92	97 564,26
Communes et structures intercom (hors transports)	36 060,20	35 982,80	13 233,60
Autres groupements de coll et ets publics (dont Agences de l'eau)	520 989,79	200 618,00	273 676,41
	788 735,65	610 955,12	499 290,63

d) Recouvrements spécifiques

A titre d'information, je vous précise que les recouvrements sur dépenses d'aide sociale s'élèvent en 2010 à 1 205 886,70 € contre 855 533,55 € en 2009.

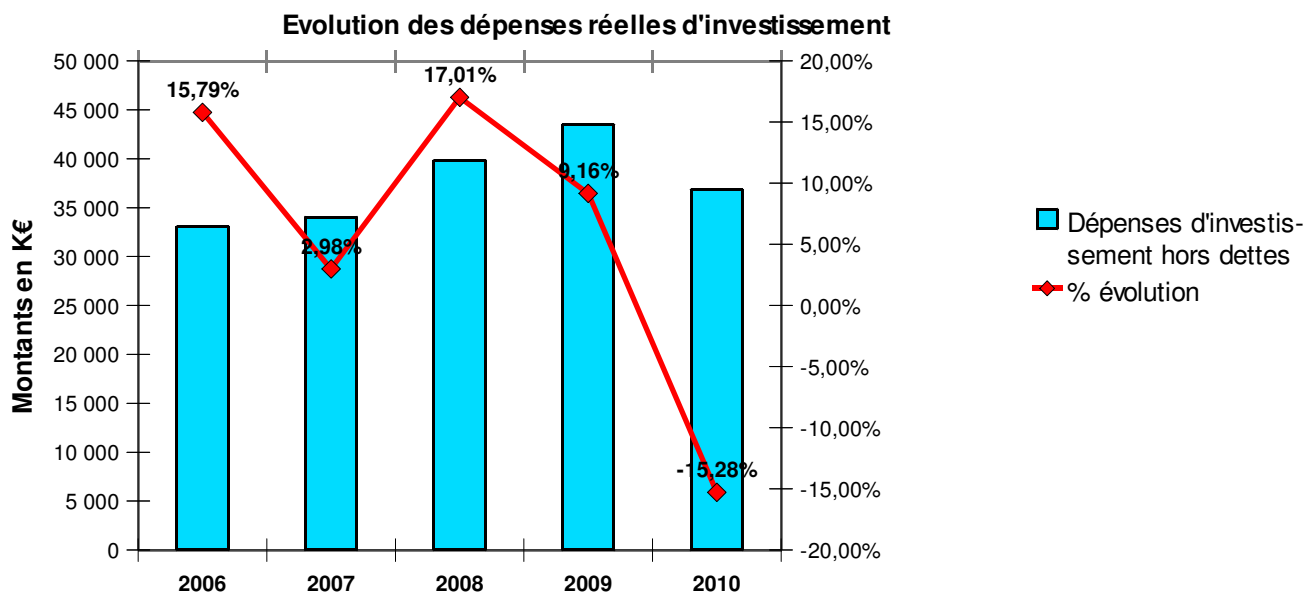
Les recouvrements sur RMI, RMA et APA atteignent 43 831,23 € contre 48 125,86 € en 2009.

e) Autres

Les autres recettes d'un montant de 1 369 483,83 €, allouées au Département, correspondent notamment à des remboursements sur rémunérations et charges de personnels ainsi que des revenus des immeubles, ou produits exceptionnels divers...

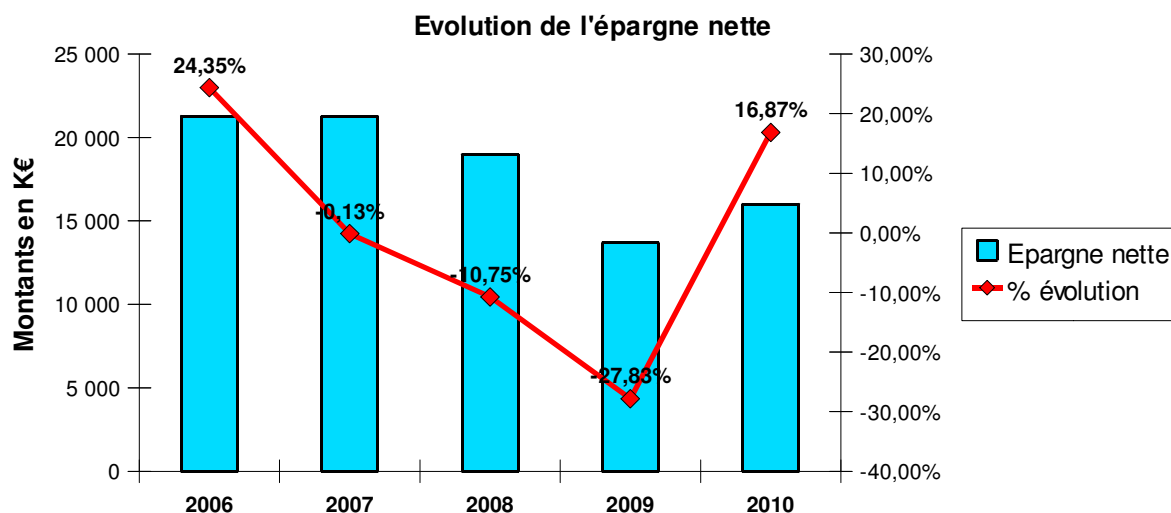
Section d'investissement

Les dépenses d'investissement (hors dettes) ont progressé entre 2006 et 2010 de +11,44% (- 15,28% entre 2009 et 2010).



L'épargne nette a progressé de 16,87 % entre 2009 et 2010, stoppant un cycle de diminution depuis 2006 de -35,50%. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de la dette.

Le taux d'épargne nette de 27,53% en 2006 atteint 16,94% en 2010. Ce taux reste largement au-dessus de la moyenne des départements qui était de 10,54% en 2008 et de 7,20% en 2009 (source ADF).



I/ EVOLUTION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

Les taux d'exécution des dépenses réelles d'investissement (sans les emprunts), historiquement bas, se sont très nettement améliorés à partir de 2007 pour atteindre 78,68% en 2010 contre 37,90% en 2006.

	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'exécution dépenses réelles d'investissement	37,90%	68,83%	69,73%	81,93%	78,68%

Investissement	TOTAL 2010	TOTAL 2009	% évolution
DRTB	14 144 313,89	17 726 687,59	-20,21%
DTCIP	628 881,35	857 077,47	-26,62%
DAG-SIT	1 069 319,73	395 203,44	170,57%
DATE	11 672 604,21	13 323 944,64	-12,39%
DEAE	4 737 548,01	6 826 473,64	-30,60%
DESC	476 403,67	360 421,11	32,18%
DAG- BMG	99 602,41	61 556,85	61,81%
Archives	51 182,66	93 040,22	-44,99%
Finances	5 737 238,44	1 526 113,62	275,94%
BDP	6 816,00	5 636,00	20,94%
DSD	3 067 777,40	2 863 890,42	7,12%
Total 2010	41 691 687,77	44 040 045,00	-5,33%

En volume, les montants investis ont progressé de 11,44% (18,34,% dettes comprises) entre 2006 et 2010.

Les investissements se répartissent comme suit :

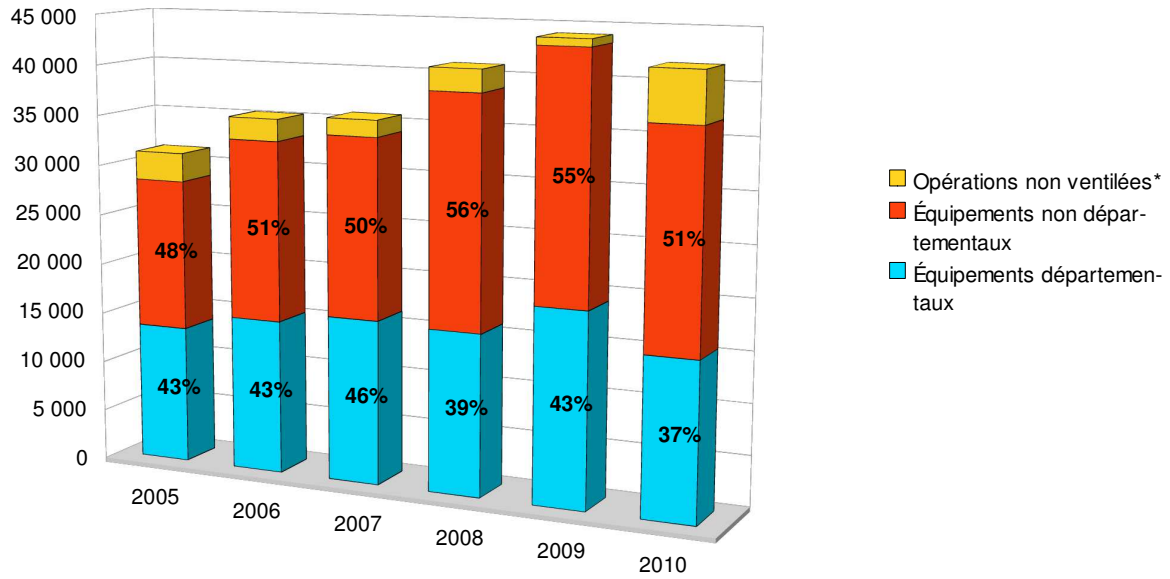
	2006	2007	2008	2009	2010
Équipements départementaux	15 235	16 240	15 969	19 103	15 512
Équipements non départementaux	17 808	17 759	22 720	24 181	21 215
Opérations non ventilées*	2 186	1 652	2 217	755	4 964
TOTAL	35 230	35 651	40 907	44 040	41 691

* Dettes, opérations patrimoniales, ...

En 2010, les équipements non départementaux représentent 50,89% du total de la section d'investissement (en dépenses réelles) contre 37,21% pour les équipements directs.

Cependant, les opérations non ventilées correspondant pour l'essentiel à des opérations liées à la dette, les équipements non départementaux représentent en fait 58% des montants réellement consacrés à l'investissement contre 42% pour les équipements directs.

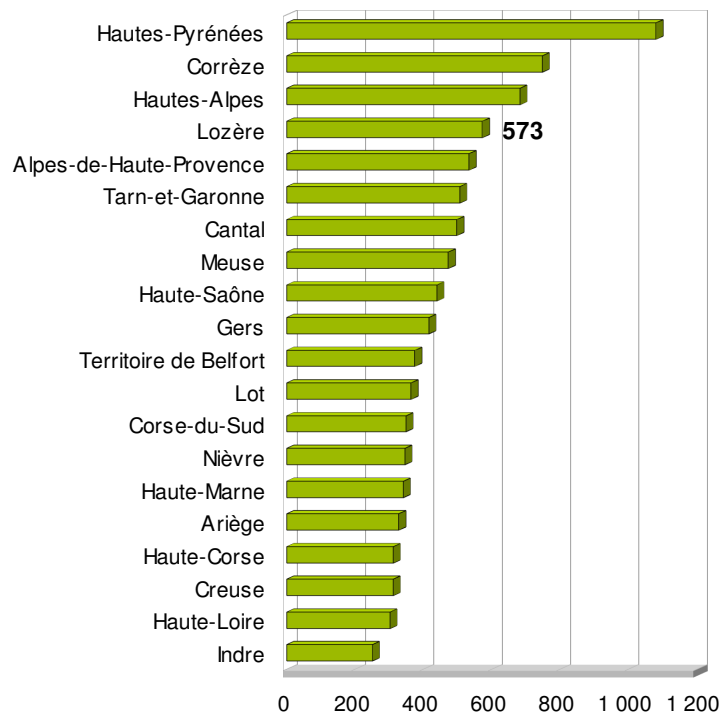
Evolution des dépenses réelles d'investissement (en K€)



Sur la base du compte administratif 2009, la Lozère a investi un montant de 573€ par habitant contre 462€ par habitant en moyenne pour les départements métropolitains de la même strate (286€ pour la moyenne des départements au niveau national).

Seuls trois départements ont des montants par habitant supérieurs à la Lozère

Dépenses d'investissement réelles 2009 en €/hab -



Au 31/12/10, le Conseil Général disposait d'un stock d'autorisation de programmes (AP) de 76 805 K€.(dont 1 773 K€ pour l'Aire de la Lozère).

32 135 K€ de crédits de paiement sur AP ont été consommés en 2010 sur 42 139 K€ de crédits de paiement consommés en 2010 (soit 76 % des crédits d'investissement 2010 consommés, budgets annexe compris), **d'où un ratio de capacité de couverture des AP de 2,39 années.**

En supposant un taux d'exécution similaire en 2011, autour de 68 %, ce qui porterait le volume de consommation sur AP autour de 33 307 K€, **la capacité de couverture des AP passerait à 2,42 années.**

Ce ratio demeure inférieur à la durée de vie moyenne des AP, qui est de 3 ans. Il indique cependant que les trois exercices budgétaires futurs seront nécessaires pour financer les AP dans leur totalité.

Les montants d'investissement de CP hors AP consommés en 2010, de 5 042 550 €, soit 10,77% des dépenses d'investissement réelles (hors remboursement de dettes).

La part versée des investissements dans des équipements non départementaux représente en moyenne près de 51 % des dépenses d'investissement soulignant l'importance de la politique d'accompagnement du Conseil général.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Equipements non départementaux	14 871	17 808	17 758	22 720	24 182	21 215
Equipements départementaux	13 605	15 234	16 240	15 969	19 103	15 512
TOTAL	28 476	33 042	33 998	38 689	43 285	36 727
% des subventions d'équipements	52,22%	53,90%	52,23%	58,72%	55,87%	57,76%

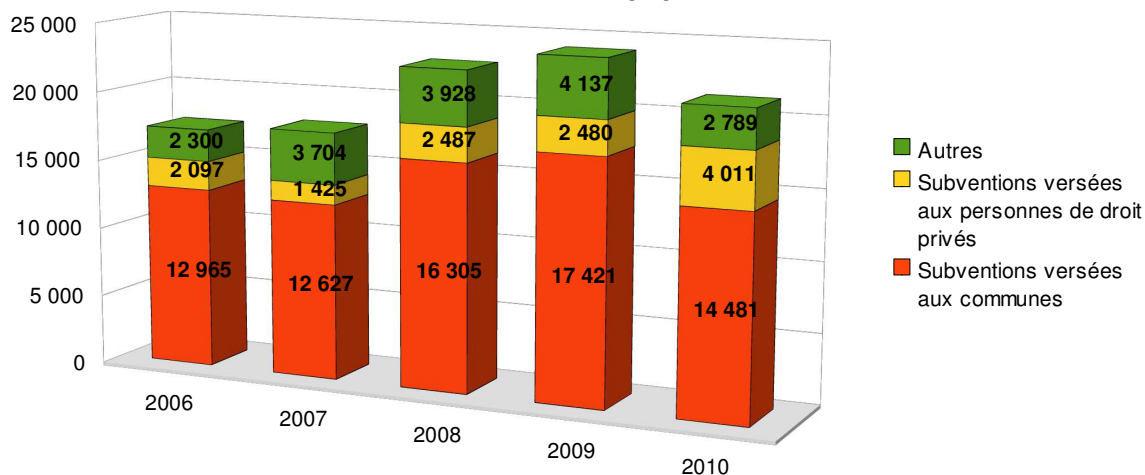
1° - Les subventions d'équipement

	2006	2007	2008	2009	2010	% d'évolution 2006-2010	% d'évolution 2009-2010
Montant total en K€ des subventions d'équipement	17 362	17 756	22 720	24 038	21 281	22,57%	-11,47%
Subventions versées aux communes	12 965	12 627	16 305	17 421	14 481	11,69%	-16,88%
Subventions versées aux personnes de droit privés	2 097	1 425	2 487	2 480	4 011	91,27%	61,75%
Autres	2 300	3 704	3 928	4 137	2 789	21,26%	-32,59%

Les subventions d'équipement représentent en 2010, 51,04 % des dépenses totales d'investissement (54,58 % en 2009). Depuis 2006, le montant total des subventions d'équipement versé a progressé en volume de +3 919 K€, soit + 23 % en 5 ans.

En moyenne, en 2009, les départements de moins de 250 000 habitants ont versé en subvention d'équipement 113€ par habitant. Quant à Lozère, 319€ par habitant ont été versés, soit pratiquement trois fois plus, confirmant la participation très importante du département dans le soutien à l'économie locale.

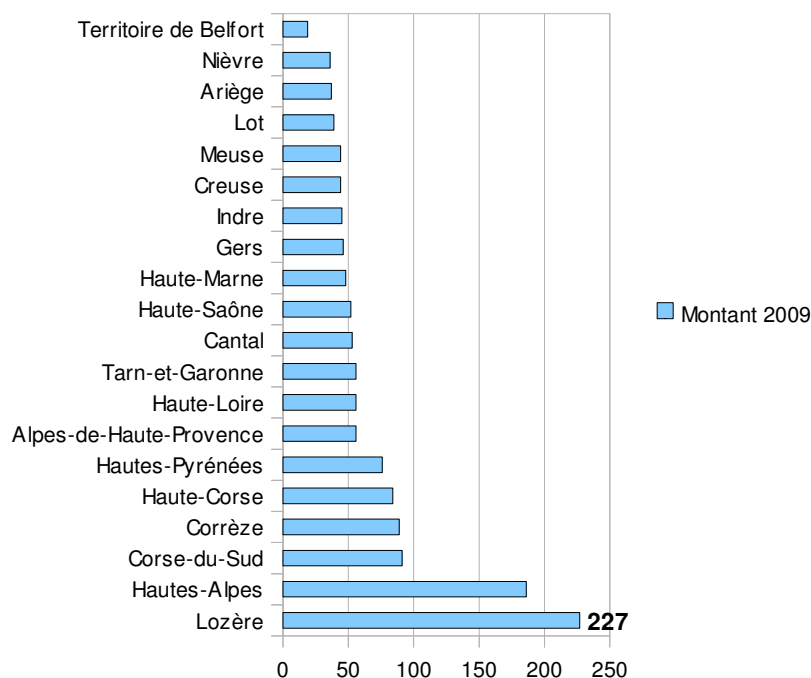
Evolution des subventions d'équipement (en K€)



Le montant des **subventions allouées aux communes** a augmenté de 11,69 % depuis 2006, soit +1 516 K€ .

Le département de la Lozère a versé 227 € par habitant aux communes et EPCI sous forme de subventions à l'investissement soulignant la forte implication de celui-ci dans le tissu économique local. Sur la même période (2009), la moyenne pour les départements de la même strate était de 69€, soit trois fois moins que la Lozère.

Subventions d'investissement versées aux communes et EPCI (en €/hab)



Les investissements indirects d'un montant de 21 215 K€ se décomposent comme suit :

- Aménagement et environnement : 7 303 K€
 - Loisirs aménagements villages → 3 813 K€
 - AEP Assainissement → 2 288 K€
 - SDEE → 232 K€
 - Agriculture → 172 K€
 - Déchets → 97 K€
 - Patrimoine → 164 K€
 - Aménagements fonciers → 17 K€
 - Travaux sylvicoles → 69 K€
 - Logement → 340 K€
 - Programme télé-médecine → 88 K€
 - Autres actions en faveur du milieu naturel → 23 K€

- Développement économique: 4 383 K€
 - Tourisme → 929 K€
 - SDEE → 595 K€
 - Industrie, commerce et artisanat → 863 K€
 - Bois – Energie → 85 K€
 - Agriculture → 1 141 K€
 - PER → 488 K€
 - Electricité – Cne de Mende → 99 K€
 - Maisons médicales → 85 K€
 - FIE → 98 K€

- Réseaux et Infrastructures : 2 620 K€
 - Autres réseaux de voirie → 2 046 K€
 - Autres réseaux → 95 K€
 - Eau et Assainissement → 479 K€

- Action Sociale : 3 049 K€
 - Travaux Maisons de retraite → 3 049 K€

- Services Généraux : 2 138 K€
 - PED → 1 963 K€
 - SELO Ste Lucie → 175 K€

- Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs : 1 040 K€
 - Patrimoine → 787 K€
 - Équipements sportifs → 47 K€
 - Jeunesse et loisirs → 19 K€
 - Loisirs, aménagements de villages → 68 K€
 - Activités artistiques et actions culturelles → 112 K€
 - Bibliothèques → 7 K€

- Enseignement : 611 K€
 - Enseignement du premier degré → 371 K€
 - Collèges → 240 K€

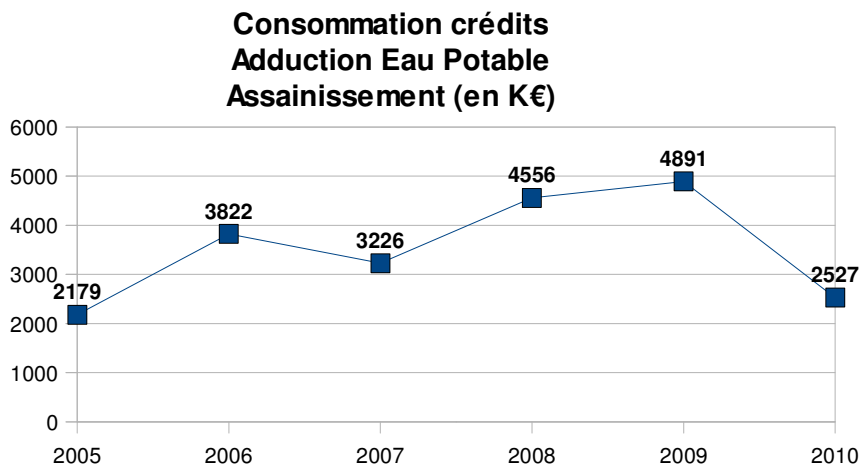
- Transports – Abris voyageurs → 12 K€

- Sécurité (Défense des Forêts contre l'incendie) → 59 K€

Pour la Direction de l'Eau, de l'Agriculture et de l'Environnement, la consommation des crédits de paiement concernant l'AEP Assainissement a diminué de 48,33 % entre 2009 et 2010. Cette baisse s'explique essentiellement par la clôture des programmes 2006 et antérieurs, programmes dont les crédits de paiement se rajoutaient à ceux des programmations annuelles.

Le nombre de dossiers traités de 2007 à 2010 se décompose de la manière suivante :

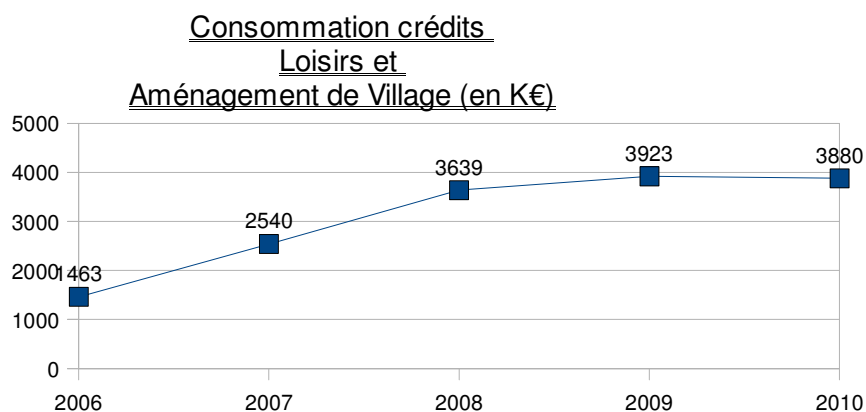
	2007	2008	2009	2010
ASSAINISSEMENT	22	31	26	17
Nombre de stations d'épuration réhabilitées	9	10	3	11
Nombre de réseaux réhabilités	13	21	23	6
AEP	33	55	61	32
Nombre de traitements de potabilisation	8	11	6	5
Nombre de captages ou réservoirs réhabilités ou créés	17	25	26	23
Nombre de réseaux fuyards réhabilités	8	19	29	4
ETUDES	16	21	18	40
EQUIPEMENT RURAL	35	37	26	19
Nombre de stations d'épuration créées	13	11	4	3
Nombre d'extensions de réseaux AEP/ assainissement	22	26	22	16
TOTAL	106	144	131	108



S'agissant de l' « AEP Assainissement », il convient de rajouter les crédits concernant les réseaux et les infrastructures qui s'élèvent à 480 543 K€ et qui se répartissent de la manière suivante :

- 227 K pour l'Agence de l'eau RMC,
- 238 K pour l'AP AEP Assainissement,
- 11 K pour les autres.

Pour la Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Economie, les subventions aux communes concernant les Loisirs et Aménagements de Villages accusent une très légère baisse entre 2009 et 2010 (- 0,83%).



Ce programme a fait l'objet d'un effort important entre 2007 et 2010, progressant ainsi de 52,76% sur cette période.

Sur l'année 2010, des paiements ont été effectués à hauteur de 3 879 935 € sur l'AP « Loisirs, aménagements de villages et équipements des communes » qui ont concerné principalement :

- l'aménagement, la construction ou la mise aux normes de bâtiments communaux (mairie, garages, salles, ...) : 51 bâtiments ont été financés pour un total de 1 304 €.
- l'aménagement de places et des centres bourgs : 53 communes ont bénéficié d'une aide pour un total de 1 757 €.

Le solde a concerné le financement :

- des programmes d'équipement de l'ensemble des foyers ruraux du Département et des centres de vacances de la Fédération des œuvres Laïques de la Lozère,
- l'embellissement de divers hameaux (enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, réfection de murs, espaces verts, espaces culturels...) : 14 communes ont été concernées,
- la réfection de terrains de sports (2), de piscines (2), et aménagement d'une plage de baignade aux abords du lac de Villefort,
- la réfection d'ouvrage d'art sur la voirie communale (6).

A noter, sur l'année 2010, **900 190 €** de crédits de paiement ont été consommés dans le cadre de l'Autorisation de programme « **Patrimoine** » :

- aménagement ou restauration d'édifices non classés ou inscrits dans 33 communes et 3 associations concernant 32 églises, 2 tours, 1 temple, 2 monuments aux morts et la restauration du village de La Garde Guérin, soit un budget de 692 691 € ;
- restauration du petit patrimoine rural dans 17 communes (9 fours, 8 fontaines, 5 ponts) ainsi que pour la restauration de toitures sur des bâtiments classés ou inscrits ou se situant sur le site classé des Gorges du Tarn et de la Jonte, ou sur du patrimoine rural non protégé (19 particuliers concernés).

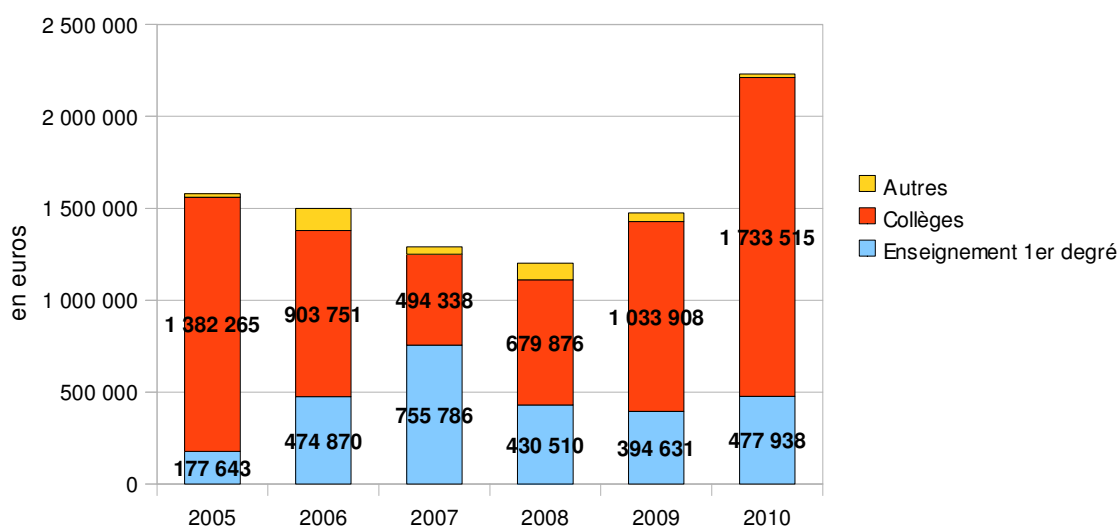
2° - Enseignement

Les dépenses d'investissement liées à l'enseignement atteignent en 2010 2 230K€, en progression de +51% par rapport à 2009.

78% de ces investissements concernent les collèges du département.

En €	2006	2007	2008	2009	2010
Enseignement 1er degré	474 870	755 786	430 510	394 631	477 938
Collèges	903 751	494 338	679 876	1 033 908	1 733 515
Autres	120 429	40 721	91 811	45 613	18 217
TOTAL	1 499 050	1 290 846	1 202 197	1 474 152	2 229 671

Dépenses d'investissement enseignement



Les sommes versées dans le cadre de l'enseignement du 1^{er} degré le sont au titre des aides du département aux aménagements des écoles primaires. L'augmentation importante en 2007 est principalement due à la participation du département à la construction d'une école primaire au Collet de Dèze afin de libérer les locaux utilisés dans le collège.

En 2010, 15 projets d'aménagement ont été ou sont concernés, dont un pour la construction d'une école, et un dans le cadre d'aménagement pour des personnes handicapées.

Concernant les collèges, il convient de distinguer les travaux et entretien effectués sur les collèges appartenant aux départements, des subventions aux organismes de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) :

	2006	2007	2008	2009	2010
Collèges	652 830	252 037	425 057	784 141	1 512 839
Subventions OGEC	250 921	242 301	254 818	229 917	220 677

En 2010, les montants affectés aux collèges progressent de +92,93 % par rapport à 2009. Cette progression est principalement due aux opérations suivantes :

- Collège de Saint-Chély d'Apcher, collège de Villefort, collège de Marvejols : espace numérique de travail et informatisation
- Collège de Langogne : système de sécurité incendie.
- Collège de Meyrueis : réfection de la cuisine.

En 2010, le Conseil général a consacré environ 20€ par habitant d'investissement dans ses collèges (contre 10€ par habitant en 2009). En moyenne, les départements de la même strate ont investi 36€ par habitant dans les collèges départementaux.

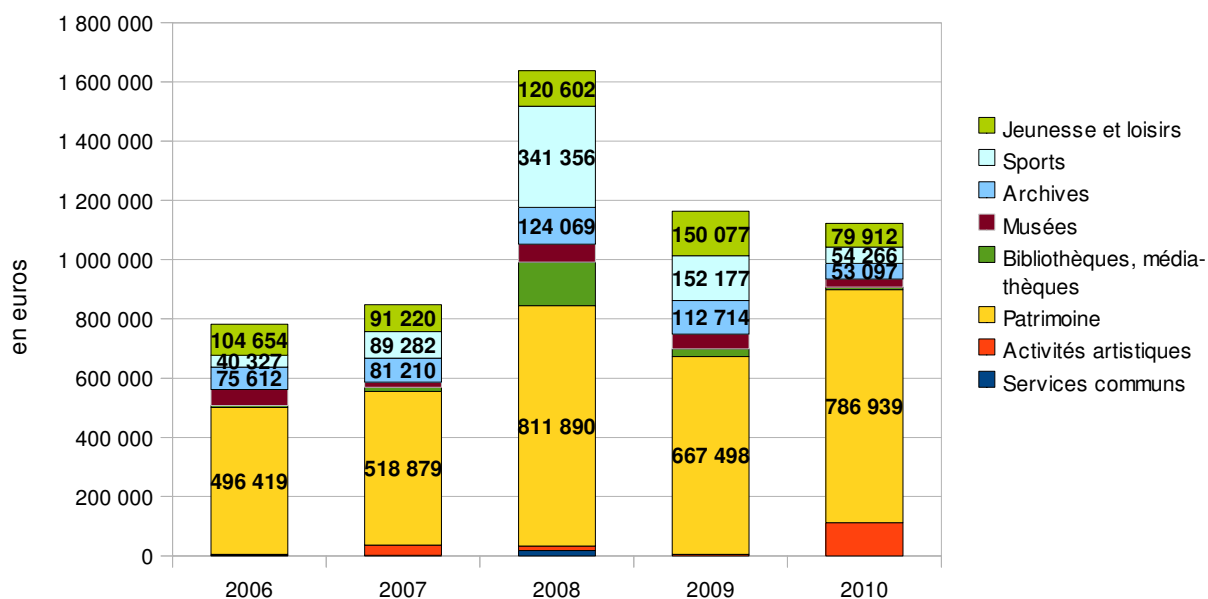
3° - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

1 122K€ ont été consacrés aux dépenses d'investissement culture, vie sociale, jeunesse et sports, soit un montant similaire à 2009, mais en progression de 43% par rapport à 2006, la plus forte progression étant celle liée aux aides aux monuments historiques et aux activités artistiques.

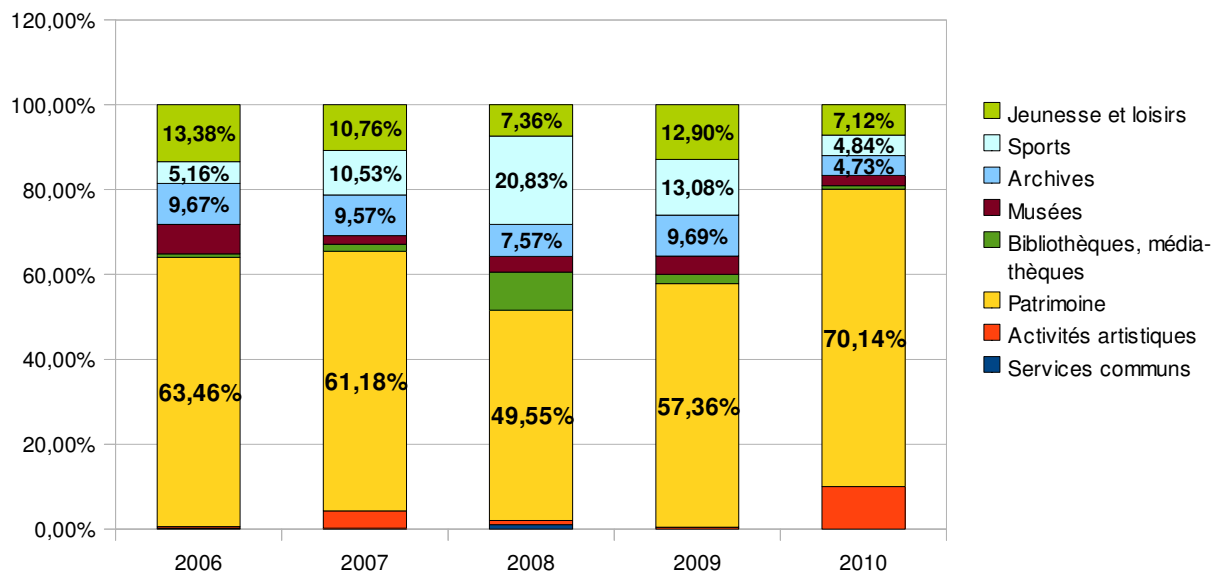
En €	2006	2007	2008	2009	2010
Services communs	1 435	1 399	17 421	0	
Activités artistiques	3 094	34 750	16 020	5 338	112 241
Patrimoine	496 419	518 879	811 890	667 498	786 939
Bibliothèques, médiathèques	6 350	14 088	146 427	25 820	8 697
Musées	54 378	17 323	60 657	50 084	26 846
Archives	75 612	81 210	124 069	112 714	53 097
Sports	40 327	89 282	341 356	152 177	54 266
Jeunesse et loisirs	104 654	91 220	120 602	150 077	79 912
TOTAL	782 269	848 152	1 638 442	1 163 708	1 121 998

Elles se répartissent comme suit :

Dépenses d'investissement culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs - en volume -



**Répartition budget culture,
vie sociale, jeunesse, sports et loisirs
- en % -**



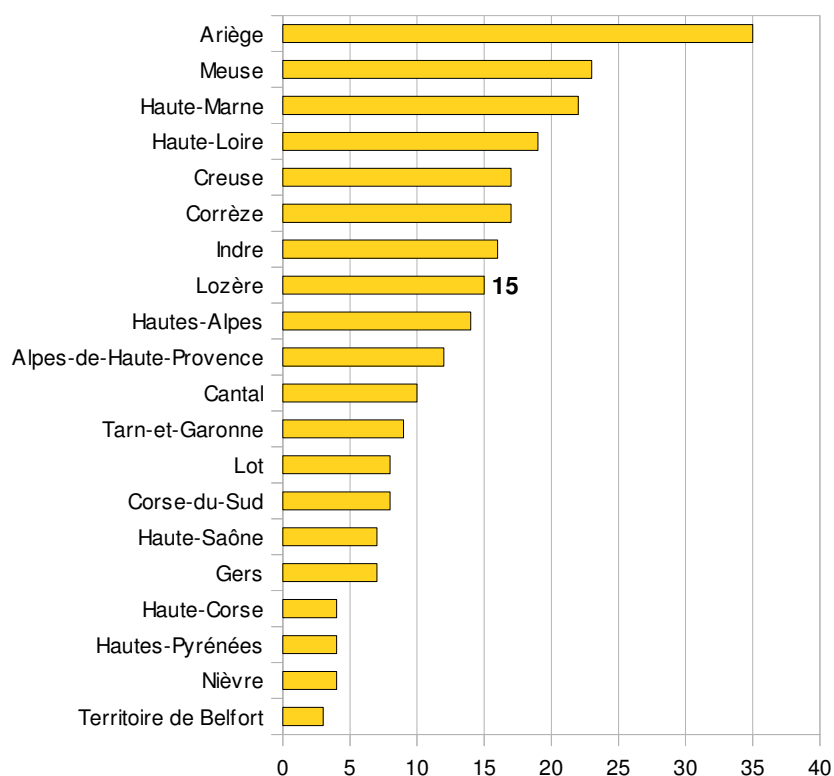
Les dépenses liées au patrimoine représentent en 2010 près de 70,14% des dépenses d'investissement dans le domaine de la culture pour un montant de 786 939 €. Elles ont progressé sur les 5 dernières années de +58,52 %. Ces dépenses recouvrent principalement toutes les aides accordées dans le cadre des programmes « monuments historiques et patrimoine »

En 2010, 92,71% des investissements de culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs ont été réalisés sous forme de subventions (1 040K€) dont :

- 753K€ au titre des communes et structures intercommunales (soit 72,40% des subventions) ;
- 191K€ au titre des associations ou clubs sportifs (soit 18,37% des subventions).
- 96K€ au titre des autres établissements publics locaux (soit 9,23% des subventions).

En 2009, les départements de moins de 250 000 habitants ont consacré 13€ par habitant en investissement lié à la culture, la vie sociale, la jeunesse et les sports, contre 15€ pour le département de la Lozère

**Dépenses d'investissement 2009 en €/hab
- Culture, jeunesse et sport -**



4° - Action sociale

Les subventions allouées par la direction de la solidarité départementale concernent pour l'essentiel l'aide du département apportée dans la construction ou l'aménagement des maisons de retraite.

	2006	2007	2008	2009	2010
Services communs	414 394	167 769	55 202	26 671	40 430
Maisons de retraite	1 219 257	1 316 554	2 507 359	2 785 387	3 048 593

Les services communs rassemblent l'ensemble des charges liées aux acquisitions de mobiliers, à l'informatique ou à l'entretien des bâtiments.

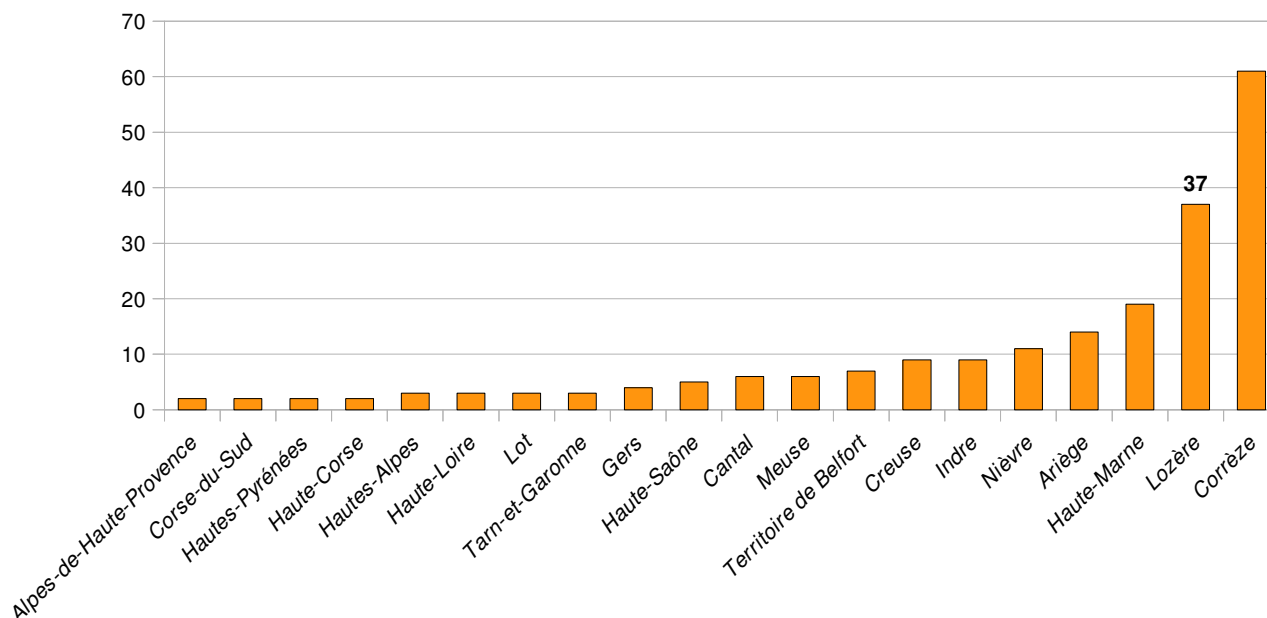
En 2010, 13 maisons de retraites ont été concernées :

- EHPAD Marvejols : 476K€
- EHPAD Le Malzieu : 58K€
- EHPAD La Canourgue : 331K€
- EHPAD Le Massegros : 449K€
- EHPAD Mende : 70K€
- EHPAD Grandrieu : 686K€
- EHPAD Vialas : 228K€
- EHPAD Fournels : 145K€
- EHPAD Florac : 30K€
- EHPAD Villa St-Jean : 125K€
- EHPAD Auroux : 85K€
- MARPA St Alban : 350K€
- Résidence Ray : 15K€

En 2009, par habitant, le Conseil général de la Lozère a consacré près de quatre fois plus d'investissement que la moyenne des départements métropolitains de moins de 250 000 habitants.

Seul le département de la Corrèze a consacré un montant d'investissement supérieur.

**Dépenses d'investissement 2009 en €/hab
- Aide sociale -
moyenne= 10€/hab**



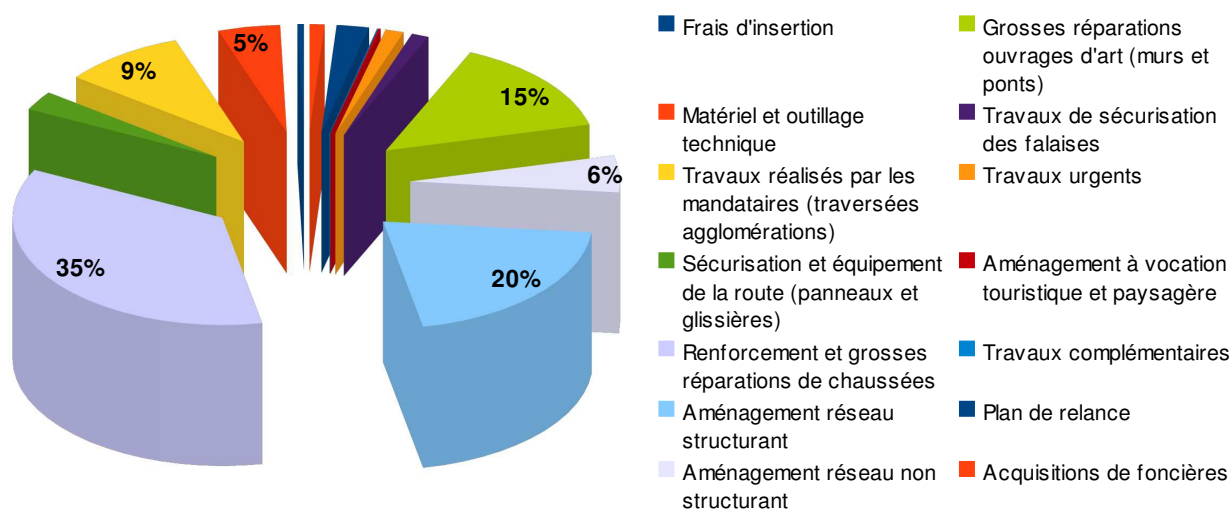
5° - Réseaux et infrastructures

En moyenne sur la période 2006/2010, près de 45 % du budget d'investissement du Département ont été consacrés aux réseaux et infrastructures, dont près de 73 % aux réseaux de voirie sous forme d'investissements directs ou indirects, pour un total en 2010 de 15 286K€.

	2006	2007	2008	2009	2010
Eau et assainissement	2 086 767	1 404 443	2 161 954	1 324 316	480 543
Réseau routier départemental	10 485 240	14 355 069	13 118 013	15 855 305	11 920 454
Viabilité hivernale	84 204	289 033	493 819	512 668	347 565
Autres réseaux de voirie	2 021 615	2 923 367	3 412 855	2 685 256	2 045 642
Autres réseaux	11 170	0	623 761	739 158	492 143
TOTAL	14 688 995	18 971 913	19 810 402	21 116 703	15 286 348
% de la section d'investissement totale	41,69%	53,22%	48,43%	47,95%	36,67%

Les dépenses d'investissement sur le réseau routier départemental représentent 78% des crédits consacrés aux réseaux et infrastructures.

Elles se répartissent comme suit :



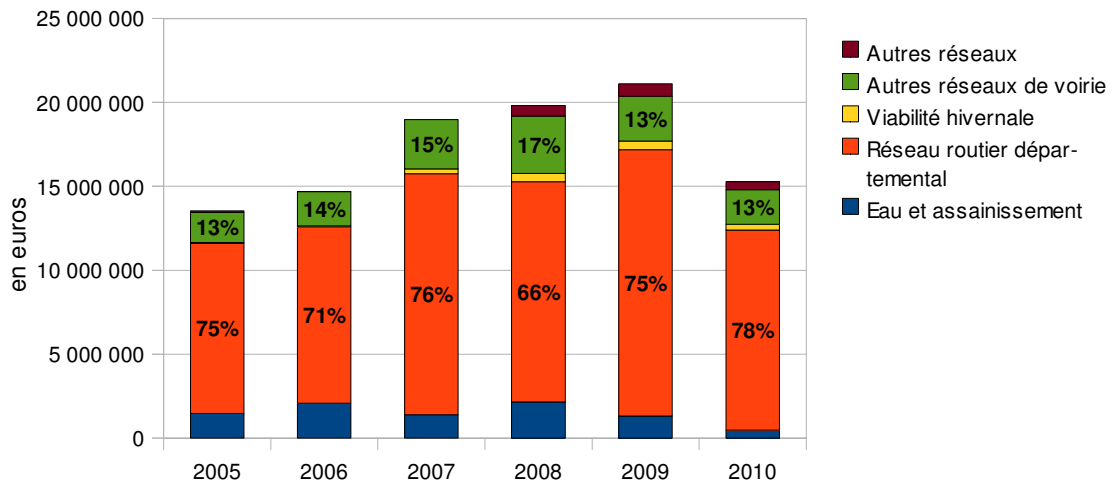
Les autres réseaux de voirie (2 046 K€), correspondent aux subventions d'équipement versées aux organismes publics, dont :

- 387 K € dans le cadre du fonds de concours du viaduc de Rieucros,
- 567 K€ d'aides aux communes et structures intercommunales dans le cadre des programmes d'aménagement urbain et d'aménagement de voirie,
- 689 K€ pour le programme exceptionnel de voirie communale,
- 300 K€ pour le SDEE,
- 103 k€ pour le programme "inondations 2003".

Quant aux "autres réseaux", le montant de 492 143 € concerne en 2010 le déploiement de la fibre optique.

Les montants investis sur le réseau routier départemental représentent 32% du budget total de la section d'investissement 2010 (hors remboursement du capital de la dette). Ils ont diminué de 24,82% en 2010 par rapport à 2009, et augmenté de 17,71% sur une période de 5 ans.

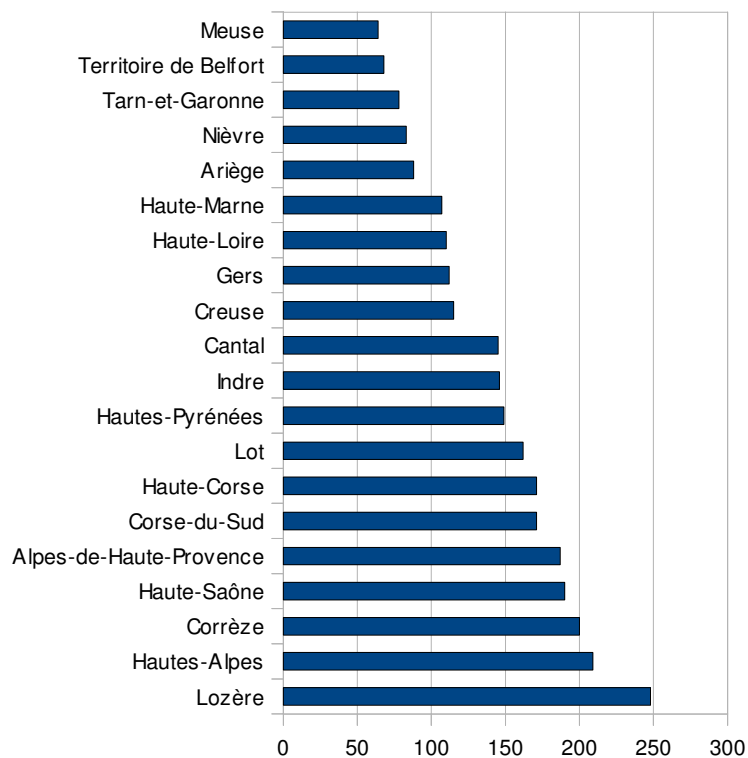
Dépenses d'investissement réseaux et infrastructures



Au total, 19 053K€ de crédits ont été consacrés aux routes et voirie.

En 2009, les routes et voirie représentaient un montant de 248€ par habitant pour une moyenne des départements de moins de 250 000 habitants de 140€ par habitant.

Dépenses d'investissement 2009 en €/hab - Routes et voirie -



6° - Aménagement et environnement

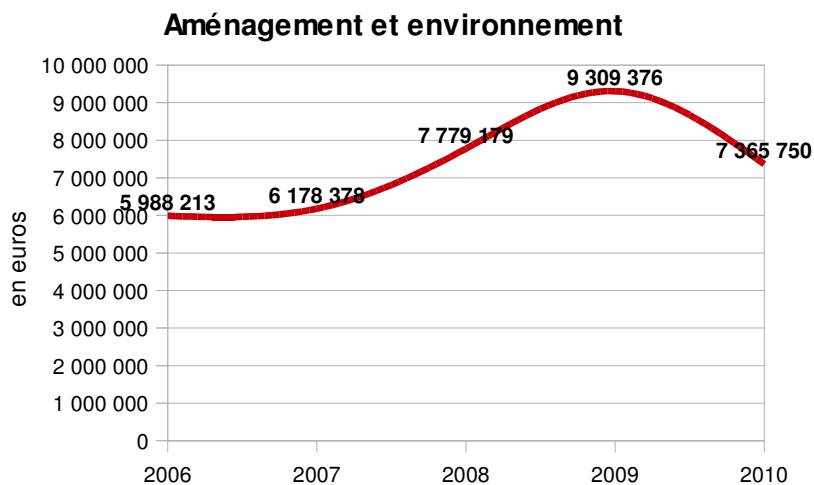
Les montants consacrés en investissement à l'aménagement et l'environnement atteignent 7 366K€ en 2010. Ils sont en baisse par rapport à 2009 (-21%) mais progressent de près de 23 % en 5 ans.

91% des crédits consacrés à l'aménagement et à l'environnement concernent le développement rural.

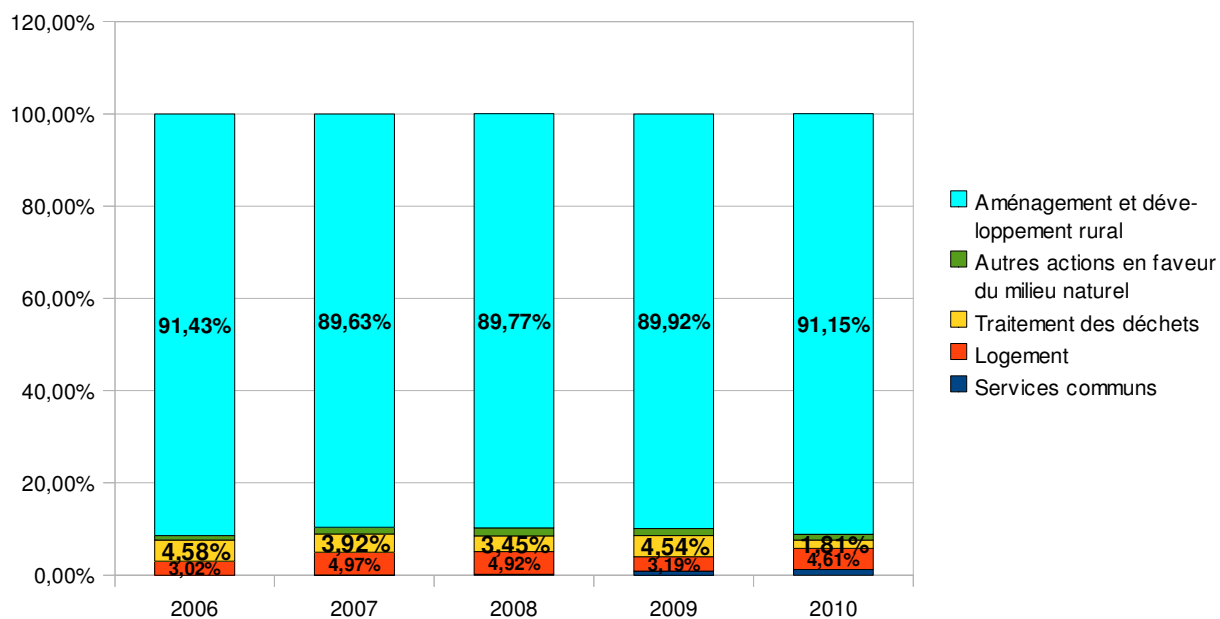
	2006	2007	2008	2009	2010
Services communs	0	855	12 749	77 997	87 831
Logement	180 912	306 800	382 452	297 072	339 864
Traitement des déchets	274 311	242 371	268 726	423 033	133 036
Autres actions en faveur du milieu naturel	58 076	90 490	131 575	139 884	91 039
Aménagement et développement rural	5 474 914	5 537 861	6 983 677	8 371 390	6 713 981
TOTAL	5 988 213	6 178 378	7 779 179	9 309 376	7 365 750

Plus de 6 497K€, soit près de 97% de l'enveloppe aménagement et développement rural, et plus de 88% des crédits alloués à l'aménagement et l'environnement, sont versés sous forme de subventions d'équipement aux communes et structures intercommunales dont :

- 2,2M€ soit 35% de l'enveloppe, au titre de l'AEP assainissement ;
- 3,8M€ soit 59% de l'enveloppe, au titre des programmes loisirs et aménagement de villages ;
- 0,4M€ soit 6% de l'enveloppe, au titre du patrimoine et du SDEE.

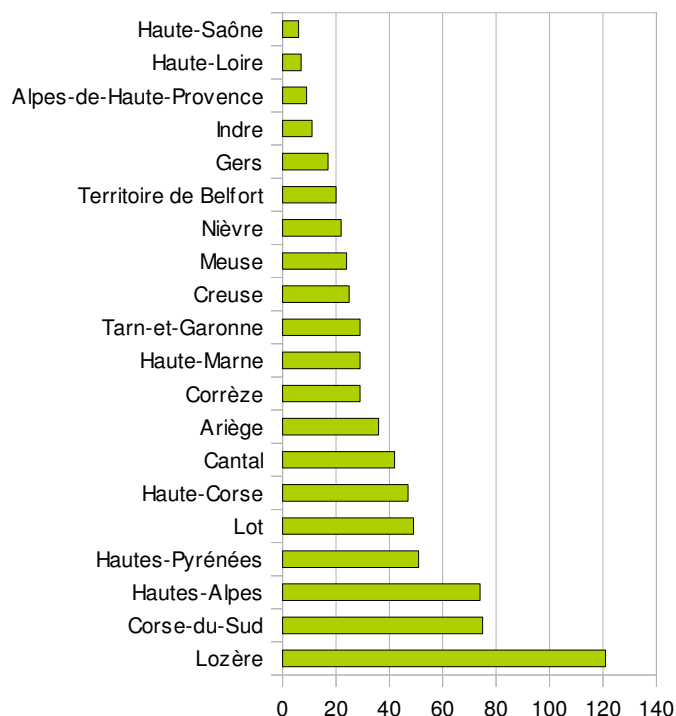


Répartition des dépenses d'investissement aménagement et environnement



En 2009, le département de la Lozère a consacré 121€ par habitant de crédits d'investissement au titre de l'aménagement et de l'environnement, pour une moyenne de 36€ par habitant pour les départements métropolitains de moins de 250 000 habitants.

Dépenses d'investissement 2009 en €/hab - Aménagement et environnement -



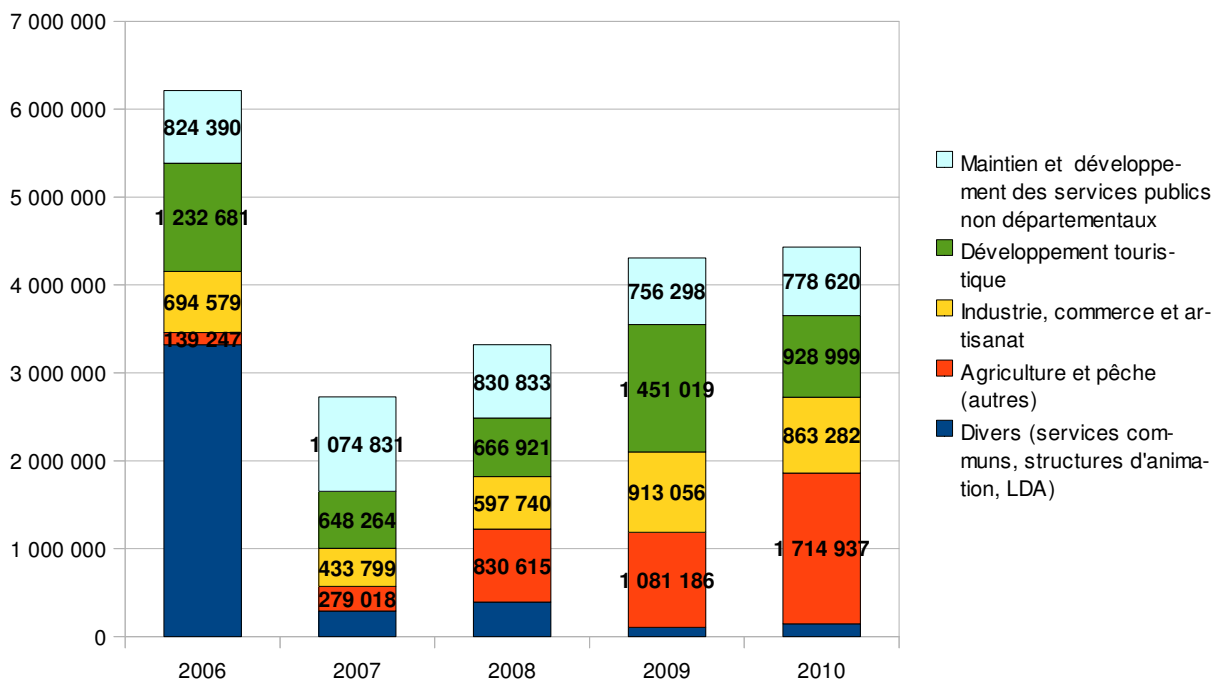
7° - Développement économique

Les dépenses liées au développement économique représentent en 2010 un montant de 4 432K€ en augmentation régulière depuis 2007 (+62,56%).

	2006	2007	2008	2009	2010
Services communs	2 873 850	290 686	68 789	104 616	146 519
Structures d'animation et de développement économique	446 553	0	323 770	0	0
Laboratoire départemental	0	0	0	0	0
Agriculture et pêche (autres)	139 247	279 018	830 615	1 081 186	1 714 937
Industrie, commerce et artisanat	694 579	433 799	597 740	913 056	863 282
Développement touristique	1 232 681	648 264	666 921	1 451 019	928 999
Maintien et développement des services publics non départementaux	824 390	1 074 831	830 833	756 298	778 620
TOTAL	6 211 300	2 726 599	3 318 669	4 306 175	4 432 356

L'année 2006 a fortement été impactée par la mise en place de structures passives dans le cadre du programme de téléphonie mobile et de résorption des zones blanches.

Dépenses développement économique

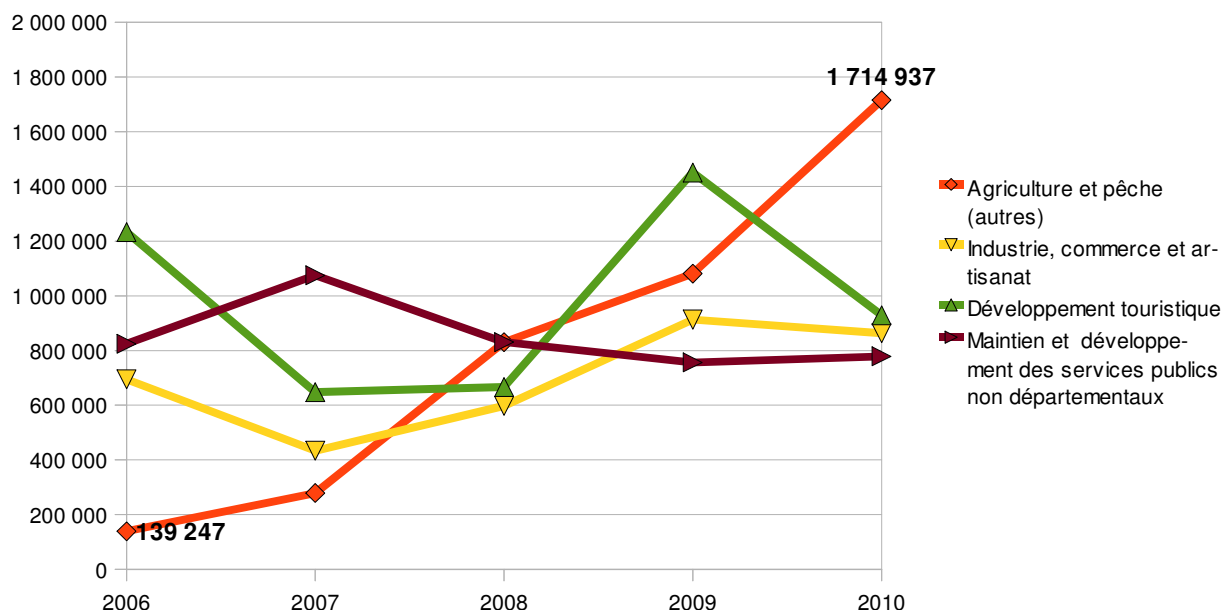


En 2010, les montants consacrés au développement économique progressent de +2,93% par rapport à 2009, et de +33,56% par rapport à 2008.

A noter que l'aide apportée dans le cadre de l'agriculture et de la pêche a été multipliée par 13 en l'espace de six ans.

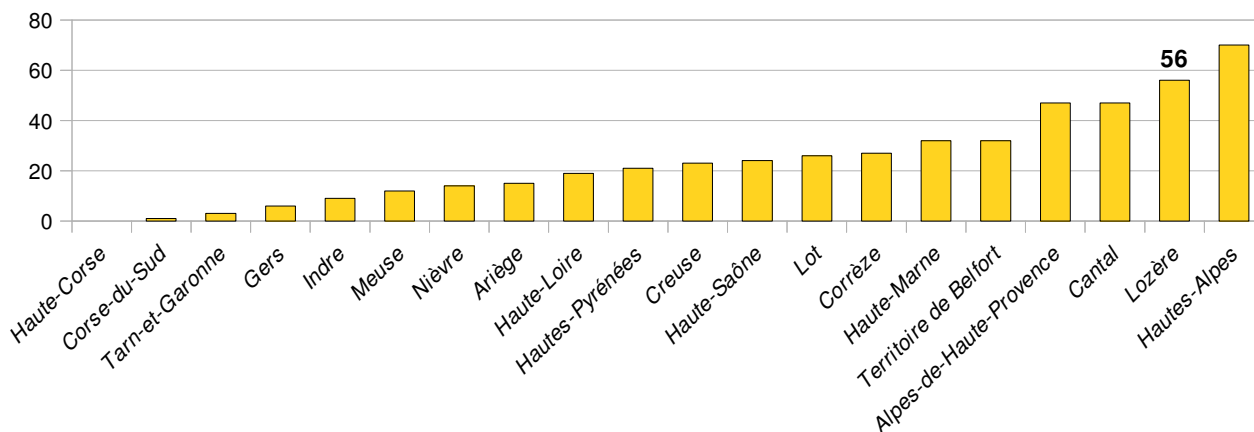
Quant au maintien et développement des services publics non départementaux, il s'agit principalement du financement du SDEE et du programme de maisons médicales.

Evolution des dépenses de développement économique

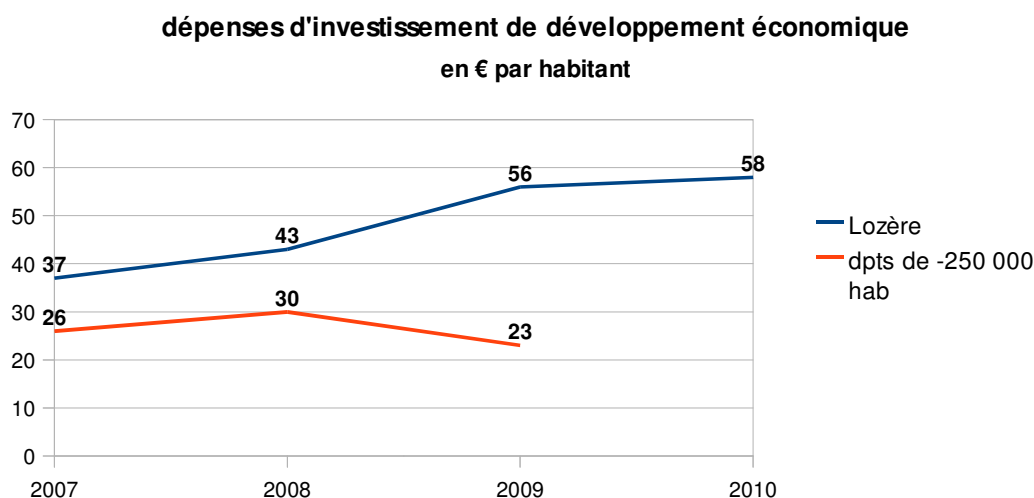


En 2009, le Conseil général de la Lozère a consacré 56€ par habitant aux investissements liés au développement économique contre une moyenne de 24€ par habitant pour les départements de la même strate.

Dépenses d'investissement 2009 en €/hab - Développement économique -



Evolution des dépenses d'investissement au titre du développement économique (en €/hab)



8° – Plan d'Equipement Départemental

Sur l'année 2010, des paiements ont été effectués à hauteur de **1 810 721 €** sur l'AP "PED". Ce montant représente :

571 126 € pour la réfection et l'entretien de la voirie communale dans 72 communes ou communautés de communes.

289 679 € pour divers travaux d'entretien ou de mise aux normes de 49 bâtiments communaux.

89 390 € pour l'achat de mobilier et matériel de bureau dans 36 communes dont 25 429 € pour l'achat de matériel informatique.

313 555 € pour des travaux d'aménagement de villages dans 46 communes.

302 488 € pour l'achat de matériel de déneigement ou de matériel pour les services techniques de 36 communes.

244 483 € pour des aménagements ou des acquisitions dans divers domaines dans 41 communes (équipements sportifs, patrimoine, documents d'urbanisme, acquisitions foncières, tourisme, AEP, assainissement, études...).

II / LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

En 2010 les recettes réelles d'investissement hors emprunt s'élèvent à 11 677 868,75 € contre 16 577 040,53 € en 2009 (soit -29,55 % d'évolution).

Les recettes réelles d'investissement peuvent se diviser en 5 grands groupes

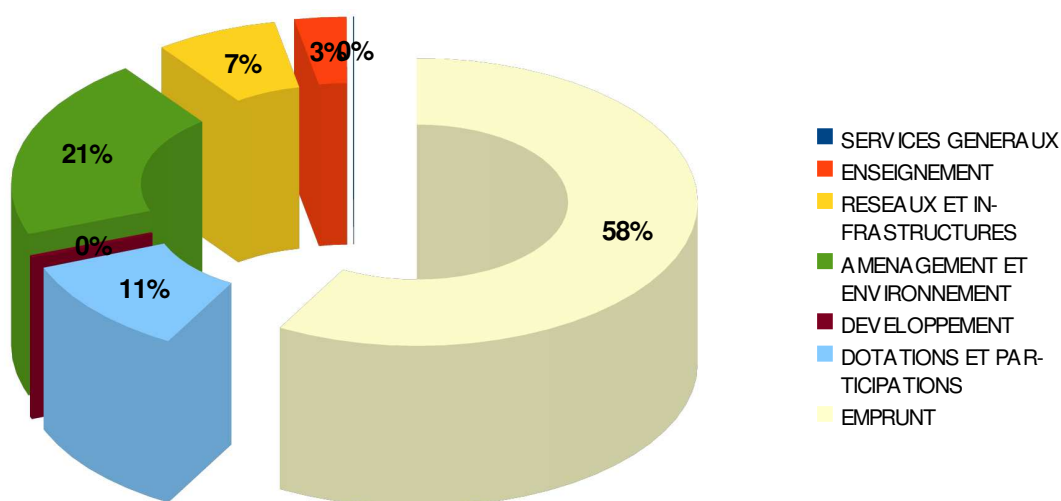
- la dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC) et les amendes des radars automatiques
- la dotation globale d'équipement (DGE),
- le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (F.C.T.V.A),
- les autres recettes,
- l'emprunt.

A noter qu'en 2009, deux années de FCTVA ont été versées au département dans le cadre du plan de relance. **Ainsi, hors FCTVA 2009 versé en 2010, les recettes réelles d'investissement hors emprunt ont globalement diminué de 25% par rapport à l'année 2009.**

INVESTISSEMENT	Total consommé 2008	Total consommé 2009	Total consommé 2010
- SERVICES GENERAUX (dons,...)	55 150,83	503,76	18 114,52
- ENSEIGNEMENT (DDEC, ...)	835 590,18	837 974,00	834 974,00
- RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (subventions voirie...)	3 233 144,45	4 707 270,12	1 963 593,25
- AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (DGE, ...)	4 894 415,00	5 660 389,79	5 720 726,71
- DEVELOPPEMENT (subventions Bagnols ...)	12 088,63	351 214,86	81 487,27
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (FCTVA, ...)	2 147 527,00	5 019 688,00	3 058 973,00
- OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (remembrement A 75)	120 000,00	0,00	
Recettes réelles d'Investissement** (hors emprunt) :	11 177 916,09	16 577 040,53	11 677 868,75
- EMPRUNT	2 000 000,00	6 500 000,00	16 200 000,00
Recettes réelles d'Investissement** (emprunt compris) :	13 177 916,09	23 077 040,53	27 877 868,75

En 2010, les recettes d'investissement représentent un montant de 362€ par habitant (recettes d'emprunt comprise), contre 300€ en 2009, pour une moyenne de 333€ pour le départements de la même strate.

Représentation graphique des recettes réelles d'investissement 2010 (emprunt compris) :



Le taux de recouvrement des recettes réelles d'investissement hors emprunt est passé de 58,24% en 2005 à 89,82% en 2010.

(En K€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes recouvrées	14 857	12 282	10 420	11 298	16 577	11 678
Recettes budgétées	25 508	21 273	15 419	14 974	18 845	13 002
Taux de recouvrement	58,24%	57,73%	67,58%	75,45%	87,96%	89,82%

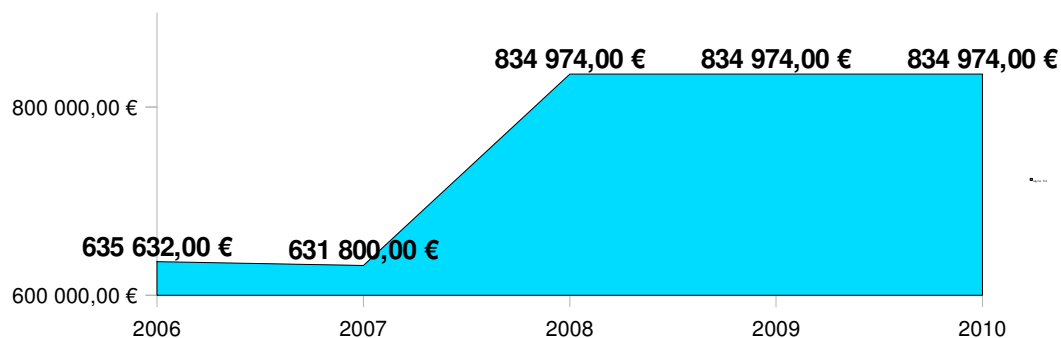
1° – La D.D.E.C. et les amendes de radars automatiques

Ces recettes représentent 8,67 % des recettes réelles d'investissement hors emprunt.

a) La Dotation Départementale d'Équipement des Collèges (D.D.E.C)

Le montant de la DDEC est de 835K€ et est figé depuis 2009.

MONTANT	635 632,00 €	631 800,00 €	834 974,00 €	834 974,00 €	834 974,00 €
Evolution 2006/2010	31,36%				



b) Les amendes de radars automatiques

L'article 40 de la LFI 2008 a réservé aux départements une part du produit des amendes dressées par voie de radars automatiques afin de financer des opérations contribuant à la sécurisation de leur réseau routier.

Une valeur unitaire du produit des amendes de police reversé aux départements est défini par le comité des finances locales (CFL) et est appliquée au nombre de kilomètres de voirie appartenant à chaque département pour déterminer le montant des attributions à verser.

En 2009, la longueur de voirie de référence pour le département de la Lozère était de 2 277 000 m (étant précisé que des déclassements ponctuels sont intervenus), soit un montant de dotation de 178 118 €.

En 2010, la longueur de voirie de référence a été fixée à 2 269 000 m, soit un montant de dotation de 177 446 €.

	2008	2009	2010
AMENDES DE POLICE – RADARS AUTOMATIQUES	179 047,00 €	178 118,00 €	177 446,00 €

2° – La Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.)

Elle représente 48,98 % des recettes réelles d'investissement hors emprunt pour un montant de 5 720K€, soit une progression de +1,49 % par rapport en 2009 qui souligne l'effort d'investissement du département de la Lozère en matière d'équipement rural (infrastructures publiques en milieu rural, tourisme vert ou encore habitat rural).

Conformément à l'article L 3334-10 du code général des collectivités territoriales, cette dotation est répartie entre les départements :

- pour 76 % de son montant au prorata de dépenses d'aménagement foncier effectuées et des subventions versées pour la réalisation des travaux d'équipement rural par chaque départements,
- pour 9 % de son montant afin de majorer les attributions versées aux départements au titre de leurs dépenses d'aménagement foncier du dernier exercice connu (l'exercice 2008 pour la DGE 2010),
- pour 15 % de son montant afin de majorer la dotation des départements dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur d'au moins 40 % au potentiel fiscal moyen par habitant de l'ensemble des départements ou dont le potentiel fiscal par kilomètre carré est inférieur d'au moins 60 % au potentiel fiscal moyen par kilomètre carré de l'ensemble des départements.

Le taux de concours applicable à la fraction principale de la DGE des départements en 2010 est égal à **18,64 %**.

Évolution de la DGE 2 :

	2006	2007	2008	2009	2010
Montant DGE 2	3 700 397 €	4 827 431 €	4 894 415 €	5 636 390 €	5 719 677 €
Taux	12,63%	13,33%	15,47%	16,60%	18,64%

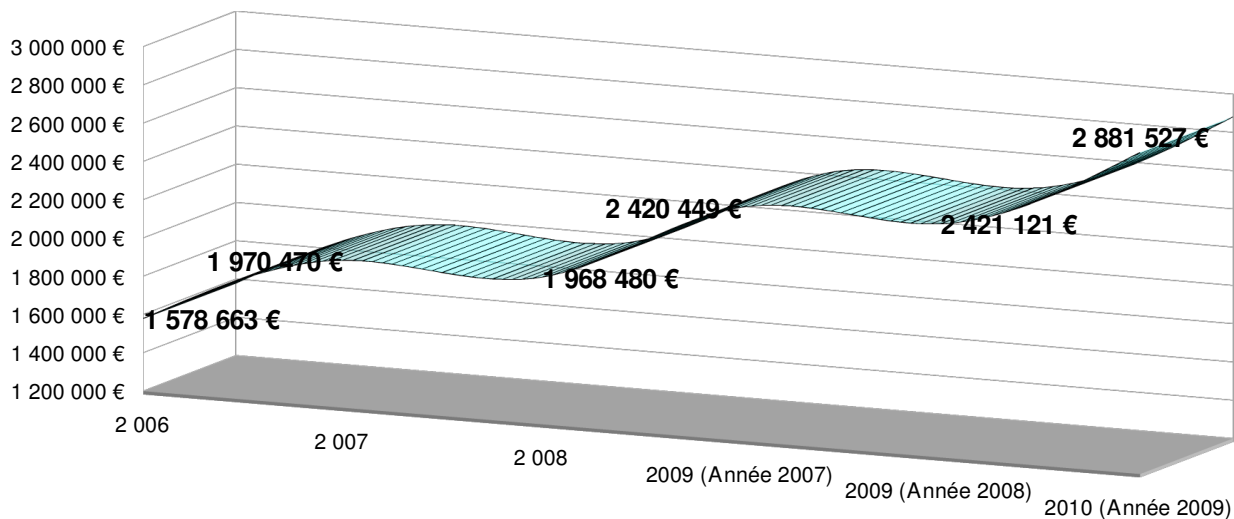
3° – Le fonds de compensation de la valeur ajoutée (FCTVA)

Le fonds de compensation de la TVA est une dotation de l'État qui assure aux collectivités bénéficiaires, la compensation, à un taux forfaitaire, de la TVA qu'elles acquittent sur leurs dépenses réelles d'investissement et qu'elles ne peuvent pas récupérer par la voie fiscale.

Le FCTVA représente 24,68 % des recettes réelles d'investissement hors emprunt, soit un montant de 2 882K€. Calculé sur la base des investissements réalisés en 2009, il est en augmentation de +19,02% par rapport au montant perçu en 2009 sur la base de l'exercice 2008.

(A noter qu'en 2009, un double versement du fonds a été perçu par le Conseil général dans le cadre du plan de relance, à savoir 4 841K€ au titre de 2007 et 2008)

Évolution 2006-2009 du FCTVA



	2006	2007	2008	2009 Bases 2007	2009 Bases 2008	2010 Bases 2009
FCTVA	1 578 663	1 970 470	1 968 480	2 420 449	2 421 121	2 881 527
Evolution n / n-1	-19,88%	24,82%	-0,10%	22,96%	0,03%	19,02%
Evolution 2006/2009 (Année 2008)	82,53%					

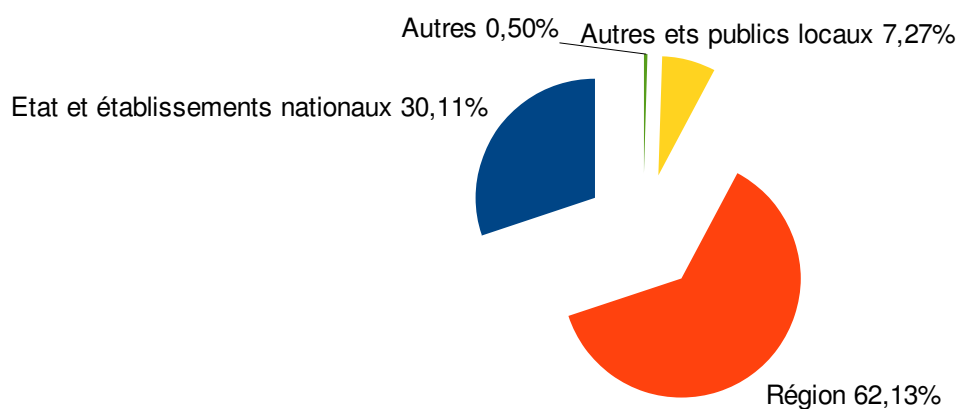
4° – Les autres recettes

Elles s'élèvent à 2 064 245,04 €.

Elles représentent 17,68 % des recettes réelles d'investissement hors emprunt.

Ces dernières intègrent notamment diverses subventions et participations émanant de l'Europe, de l'État, de la Région ainsi que d'autres établissements publics dont la répartition s'effectue de la façon suivante :

	2008	2009	2010
Etat et établissements nationaux	10 675,36	1 425 721,14	621 536,95
Région	3 041 088,09	2 895 218,64	1 282 450,82
Autres ets publics locaux	123 255,19	310 918,73	150 014,28
Fonds Européens	1 788,63	434 000,00	
Autres			10 242,99
	3 176 807,27	5 065 858,51	2 064 245,04



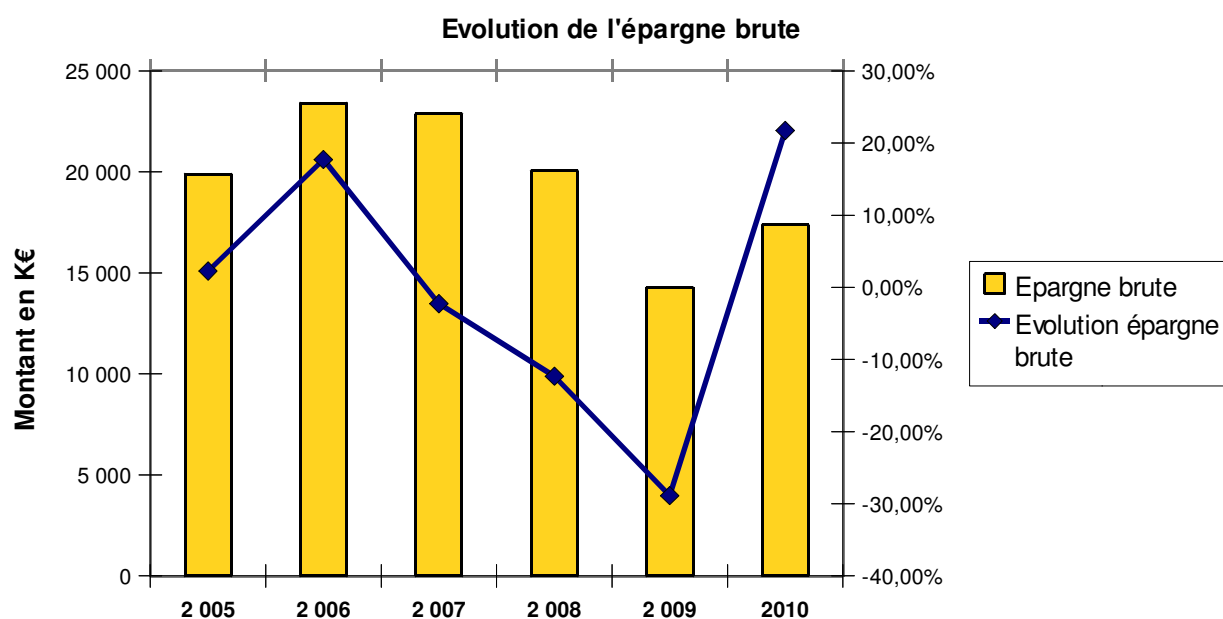
5° – L'autofinancement

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute conditionne le degré de solvabilité de la collectivité : c'est un indicateur fondamental d'indépendance financière reflétant la capacité du Département à rembourser ses emprunts et à autofinancer ses investissements.

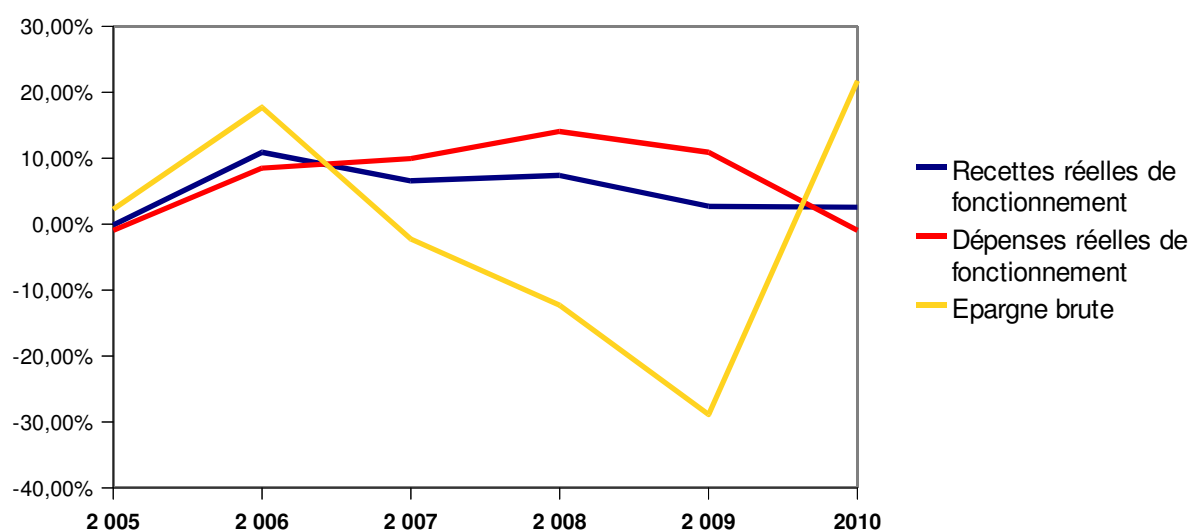
Après avoir augmenté régulièrement entre 2004 et 2006, l'épargne brute peine à se maintenir pour se dégrader fortement en 2009. Une décroissance est observée depuis 2006, liée aux effets de la décentralisation imparfaitement compensée par les recettes de fonctionnement ainsi qu'à la réforme du périmètre de l'enveloppe normée dans le cadre du contrat de stabilité qui a succédé au contrat de croissance et de solidarité.

En 2010, l'épargne brute se rétablit pour atteindre 17,4M€, soit une progression de 21,74%. Cette amélioration est due à une stabilisation des dépenses de fonctionnement accompagnée d'une augmentation des recettes de fonctionnement.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes réelles de fonctionnement	76 704 203	85 056 725	90 644 850	97 346 970	99 964 588	102 519 982
Dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts	56 584 992	61 494 528	67 682 791	77 247 643	85 576 029	84 741 723
Epargne de gestion	20 119 211	23 562 197	22 962 059	20 099 327	14 388 559	17 778 259
Intérêts de la dette	229 894	147 766	82 599	38 590	119 335	406 253
Epargne brute	19 889 317	23 414 431	22 879 460	20 060 736	14 269 224	17 372 006



Evolution annuelle des recettes, dépenses de fonctionnement et de l'épargne brute (en %)



L'épargne brute reste l'indicateur le plus pertinent de l'endettement de la collectivité en mettant en évidence sa capacité à se désendetter. Afin de préserver la situation financière du département, il convient de maintenir un taux d'épargne brute (à savoir le rapport épargne brute sur recettes réelles de fonctionnement) supérieur à 12%.

Un taux inférieur à 12% exposerait la collectivité à un risque de déséquilibre à court terme l'entraînant dans une spirale de surendettement.

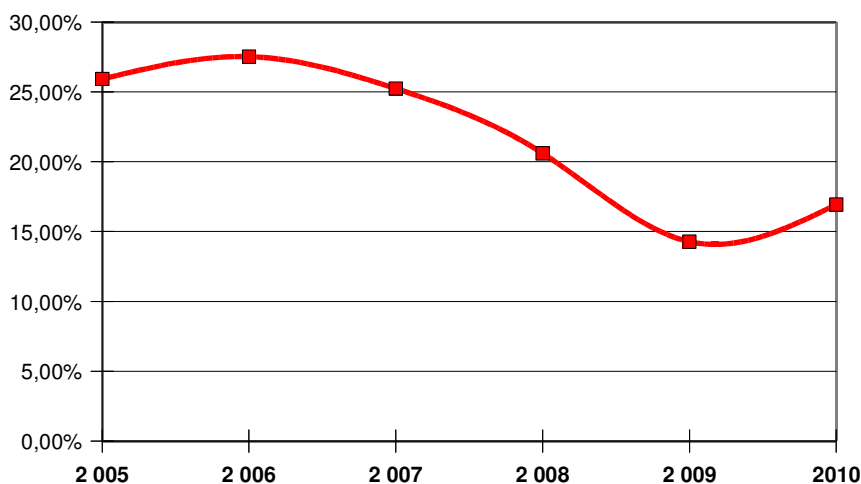
En 2010, le taux d'épargne brute augmente pour atteindre 16,94%. Cette augmentation est principalement due à un niveau d'encaissement supérieure aux prévisions :

- des contributions directes en progression de + 1 500 K€ par rapport à 2009,
- des dotations globalisées (+ 1 193 K€),
- de la TSCA (+ 754 K€).

A noter la baisse des recettes liées à la PCH (-246 K€) par rapport à 2009 et à l'APA (-120 K€ par rapport à 2009).

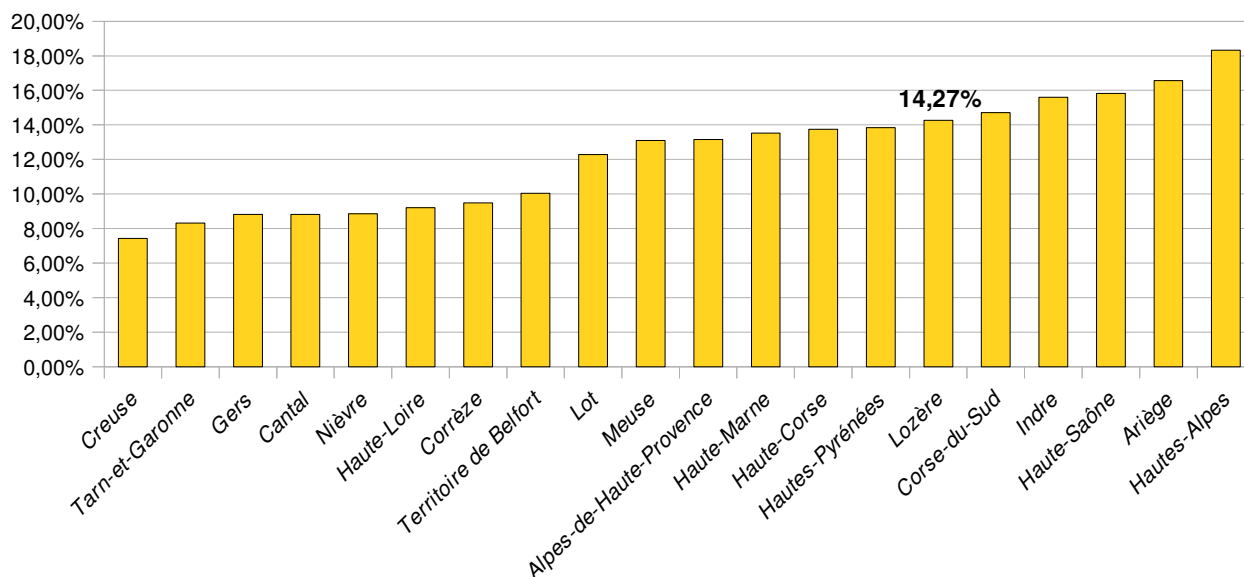
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'épargne brute	25,93%	27,53%	25,24%	20,61%	14,27%	16,94%

Evolution du taux d'épargne brute



En 2009, alors que le taux d'épargne brute du Conseil général de la Lozère se situait à 14,27%, il était en moyenne autour de 12,16% pour les départements métropolitains de la même strate (moins de 250 000 habitants) et de 11,60% au niveau national.

Taux d'épargne brute 2009
(source SFL-Forum)

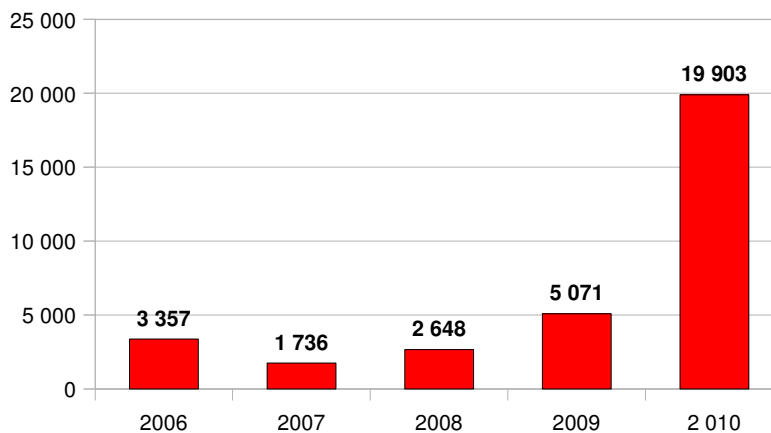


6° – L'endettement

Le ratio encours de dette sur épargne brute indique en nombre d'années le temps nécessaire pour rembourser le capital restant dû en consacrant toute l'épargne disponible.

(En K€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Encours de dettes au 31/12	5 486	3 357	1 736	2 648	5 071	19 902
Épargne brute	19 889	23 414	22 879	20 061	14 269	17 372
Capacité de désendettement	0,28	0,14	0,08	0,13	0,36	1,15

Evolution de l'encours de dette propre (en K€)



100% de la dette consolidée est à taux fixe.

La capacité de désendettement moyenne des départements était de 3,94 années en 2008 et passerait en 2009 à 5,38 années (source ADF), le seuil critique se situant au-dessus de 7,5 années de désendettement.

En 2010, trois nouveaux emprunts ont été souscrits à taux fixe pour un montant de 10,2 M€.

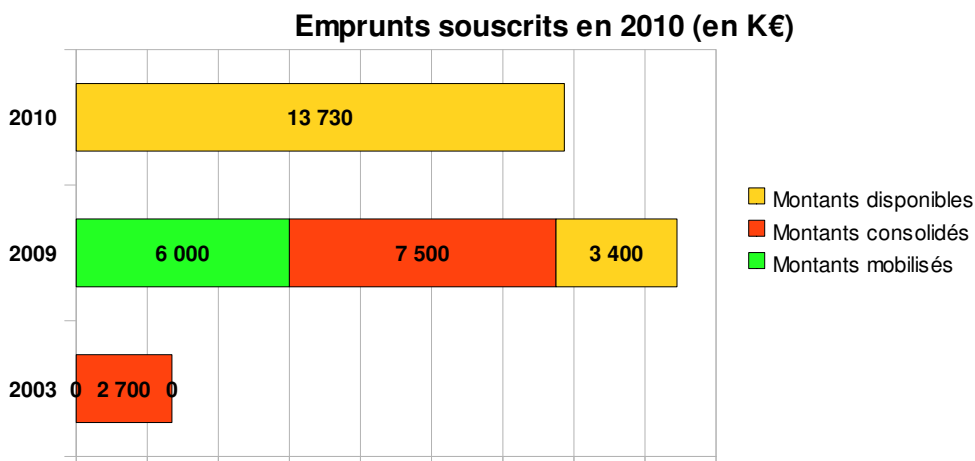
En fin d'année, un tirage de 6 M€ sous forme de crédit type revolving, a été réalisé le 27/12/2010, qui a permis de solder la ligne de trésorerie et d'améliorer la situation bilantielle à la clôture de l'exercice (fonds de roulement positif).

La mobilisation totale pour l'année 2010 s'élève donc à 16,2 M€.

L'encours de la dette au 31/12/2010 est de 19 903 K€ pour une capacité de désendettement de 1,15 ans.

A noter cependant que le crédit revolving a fait l'objet d'un remboursement le 13/02/2011, ramenant l'encours de dette à 13 902K€, soit une capacité de désendettement de 0,8 année.

Au 31/12/2010, le département disposait d'une capacité de mobilisation d'emprunts de 17 130K€.



Remarque: la dette propre du Conseil général de la Lozère représente en 2010 un montant de 171€ par habitant. Elles en moyenne au niveau national autour de 483€ par habitant et peut atteindre plus de 1000€ par habitant dans certains départements de moins de 250 000 habitants (Cantal, Corrèze, Hautes-Alpes, Meuse).

III LE COMPTE ADMINISTRATIF 2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010	Evolution 2005/2010
Mouvements réels de la section de fonctionnement (en K€)								
Recettes réelles de fonctionnement	76 704	85 057	90 645	97 347	99 965	102 520	2,56%	33,66%
Impôts locaux	17 068	18 645	19 183	19 902	21 381	22 883	7,02%	34,07%
Autres impôts et taxes	9 670	9 595	13 103	18 163	19 418	20 878	7,52%	115,91%
Dotations de l'Etat	46 158	54 772	55 959	55 849	56 244	54 480	-3,14%	18,03%
Autres recettes	3 809	2 044	2 399	3 434	2 921	4 279	46,48%	12,35%
Dépenses réelles de fonctionnement	56 815	61 642	67 765	77 286	85 695	85 148	-0,64%	49,87%
Services généraux	4 934	5 333	6 373	6 933	7 748	8 016	3,46%	62,45%
Sécurité	1 494	2 029	2 147	2 399	2 704	2 713	0,34%	81,64%
Enseignement	2 320	2 884	4 852	5 656	6 167	5 980	-3,03%	157,73%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	3 626	3 452	3 518	3 627	3 664	3 593	-1,94%	-0,91%
Prévention médico-sociale	1 115	1 080	1 096	1 039	1 123	1 008	-10,24%	-9,56%
Action sociale	28 398	31 296	32 107	34 164	37 550	38 222	1,79%	34,59%
Réseaux et infrastructures	5 635	6 031	7 193	11 804	14 185	13 285	-6,35%	135,77%
Aménagement et environnement	538	773	806	925	871	768	-11,79%	42,71%
Transports	5 012	5 369	5 768	6 117	6 289	6 245	-0,69%	24,61%
Développement	3 512	3 247	3 822	4 582	5 276	4 912	-6,90%	39,85%
Autres	231	148	83	39	119	406	240,22%	76,06%
Dont:								
Personnel (chapitre globalisé 012)	9 512	10 736	13 698	19 665	23 096	24 644	6,70%	159,08%
Frais financier (intérêts sur emprunts)	230	148	83	39	119	406	240,22%	76,60%
Epargne de gestion	20 119	23 562	22 962	20 099	14 389	17 778	23,56%	-11,64%
Epargne brute (A)	19 889	23 414	22 879	20 061	14 269	17 372	21,74%	-12,66%
Epargne nette	17 136	21 286	21 258	18 972	13 693	16 003	16,87%	-6,61%
Mouvements réels de la section d'investissement (en K€)								
Recettes réelles d'investissement (B)	14 869	12 281	10 420	13 298	23 077	27 878	20,80%	87,49%
Dont:								
FCTVA	1 895	1 579	1 970	1 968	4 842	2 882	-40,48%	52,08%
Dépenses réelles d'investissement	31 292	35 230	35 651	40 907	44 040	41 692	-5,33%	33,24%
Services généraux	1 742	2 216	2 491	2 328	3 014	3 127	3,76%	79,55%
Sécurité	11			8	39	59	53,05%	449,36%
Enseignement	1 580	1 499	1 291	1 202	1 474	2 230	51,27%	41,18%
Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	547	782	848	1 638	1 164	1 122	-3,58%	105,28%
Prévention médico-sociale								
Action sociale	1 968	1 634	1 484	2 573	2 812	3 089	9,85%	56,94%
Réseaux et infrastructures	13 532	14 689	18 972	19 810	21 117	15 286	-27,61%	12,96%
Aménagement et environnement	5 026	5 988	6 178	7 779	9 309	7 366	-20,88%	46,56%
Transports	19	24	8	32	51	16	-68,54%	-16,98%
Développement	4 050	6 211	2 727	3 319	4 306	4 432	2,92%	9,42%
Dettes et autres opérations financières (C)	2 754	2 185	1 621	1 088	576	4 869	744,83%	76,80%
Divers	63	1	31	1 128	179	96	-46,24%	51,65%
Résultat d'exécution section investissement	-16 423	-22 948	-25 231	-27 609	-20 963	-13 814	-34,10%	-15,89%
Capacité d'investissement (A+B-C)	31 992	33 469	31 720	32 270	36 770	40 381	9,82%	26,22%
Variation du fonds de roulement	3 454	425	-2 309	-7 548	-6 694	3 558	-153,15%	3,00%
Fonds de roulement en fin d'exercice	15 387	15 812	13 503	5 955	-739	2 819	-481,49%	-81,68%

IV LES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion ont pour objectif de définir un certain nombre d'indicateurs de fonctionnement permettant d'apprécier la composition du résultat d'exercice et ses possibilités de pérennité.

(En K€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Soldes intermédiaires de gestion						
Recettes de gestion	76 226	84 702	89 924	96 368	99 068	101 285
70 - Produits des services	673	739	717	930	843	68
731 Impôts directs	17 068	18 645	19 183	19 902	21 381	22 883
73 - Autres impôts et taxes [hors TIPP]	6 246	6 670	10 261	13 762	14 177	15 495
74 Dotations et participations	43 604	50 633	52 347	51 952	52 158	52 206
75 - Autres produits de gestion courante	2 657	950	961	1 524	1 182	1 532
7352 TIPP	3 423	2 925	2 842	4 401	5 241	5 383
747811 - APA	2 554	3 298	2 870	3 006	3 052	2 931
747812 - PCH	0	841	742	891	1 034	787
Dépenses de gestion	56 318	61 299	67 471	76 992	85 214	83 830
011 Autres charges à caractère général	11 796	12 585	14 381	15 317	16 894	14 347
012 - Frais de personnel	9 369	10 290	13 547	19 456	22 821	24 228
65 - Charges de gestion courante	23 339	26 112	27 122	29 564	31 631	31 123
015 - RMI	3 983	4 423	4 393	4 490	2 641	39
017- RSA					2 637	5 445
016 - APA	7 831	7 889	8 027	8 164	8 590	8 648
Excédent brut de fonctionnement	19 908	23 403	22 453	19 376	13 855	17 455
Charges calculées	11 876	11 477	11 235	10 334	10 621	12 517
Résultat courant	8 032	11 926	11 218	9 042	3 234	4 938
76 - Produits financiers	2	2	2	2	2	13
66 - Charges financières	230	148	83	39	119	406
77 Produits exceptionnelles*	1 242	475	3 004	3 294	3 493	4 342
67 Charges exceptionnelles**	136	33	724	1 103	643	1 134
Résultat de l'exercice	8 910	12 223	13 418	11 197	5 966	7 753

* Amortissements subventions, cessions d'immobilisations, mandats annulés sur exercices antérieurs, etc

** Valeurs comptables immobilisations cédées, titres annulés sur exercices antérieurs, etc

L'excédent brut de fonctionnement correspond à l'excédent dégagé par les opérations de gestion courante. C'est une notion proche de l'épargne brute, cette dernière tenant compte des charges financières.

Les produits correspondent principalement aux recettes propres de la collectivité (exploitation des services et du domaine, fiscalité) et aux dotations versées par l'Etat. Quant aux dépenses, elles recouvrent les charges externes de la collectivité (travaux, services extérieurs, transports, ...) et les charges internes (personnel et impôts et taxes).

Globalement, les produits de gestion augmentent de 33% entre 2005 et 2010 (soit des recettes complémentaires de 25 059K€ sur 6 ans), tandis que les dépenses de gestion évoluent de près de 50% (soit + 27 512K€ sur 6 ans). Les frais de personnel représentent une part importante de cette évolution (+14 856K€ soit plus de 160 % en 6 ans), suivis des dépenses d'action sociale (+8 019K€ dont plus de 52% sont dus aux dépenses liées aux personnes handicapées).

L'excédent brut de fonctionnement passe de 13 855K€ en 2009 à 17 455K€ en 2010, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2009 (et une diminution de près de -12 % par rapport à 2005).

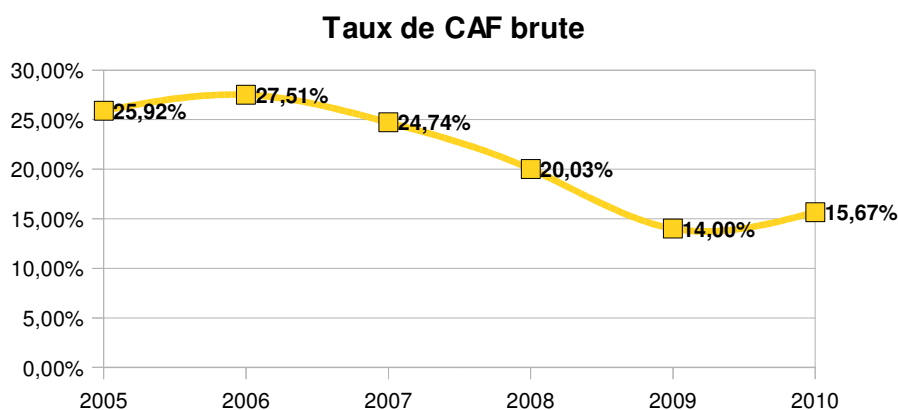
Le résultat de l'exercice correspond à la capacité d'autofinancement, déduction faite des amortissements et reprises sur provisions.

Entre 2005 et 2007, le résultat de l'exercice progresse de près de 39,7% avec une hausse importante entre 2005 et 2006 suite à l'intégration de la DGE première part dans la DGF. Jusqu'en 2006, les recettes de gestion progressent à un rythme supérieur aux dépenses de gestion. A partir de 2007, la tendance s'inverse pour s'accroître en 2009 avec pour conséquence un résultat à la baisse (-46,72% par rapport à 2008,), le différentiel d'augmentation entre les recettes et les dépenses continuant à s'accroître.

Suite à l'effort conséquent pour maîtriser les charges de fonctionnement, le différentiel de progression entre les recettes et dépenses se rétablit au profit de ces premières, avec pour conséquence un résultat 2010 de 7 753 K€ en augmentation de +30% par rapport à 2009.

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Recettes de gestion	11,12%	6,16%	7,17%	2,80%	2,24%
Dépenses de gestion	8,84%	10,07%	14,11%	10,68%	-0,84%

La capacité d'autofinancement : il s'agit de ce qui reste au département une fois payé et encaissé l'ensemble des charges et produits de fonctionnement qu'ils soient courants, financiers ou exceptionnels.



Le fonds de roulement (FDR) en fin d'exercice représente l'excédent des capitaux permanents (comptes de classe 1) sur les valeurs immobilisées (comptes de classe 2). Il permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses (= besoin en fonds de roulement). Il représente une marge de sécurité.

Alors qu'il représentait en 2006 près de 60 jours de dépenses réelles (investissement + fonctionnement), le fonds de roulement diminue pour atteindre 8 jours en 2010. Cette diminution est cependant à rapprocher des taux d'exécution qui ont sur la même période significativement augmenté.

(En €)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Résultat de l'exercice	8 910	12 223	13 418	11 197	5 966	7 753
+						
68 Amortissement des immobilisations	11 876	11 477	11 235	10 334	10 616	12 518
675-676 Cessions	13	10	663	1 055	556	638
-						
775 Produits des cessions	11	13	456	566	265	160
776 Différences négatives sur réalisations	640	10	207	490	291	479
777 Subventions de fonctionnement transférées au résultat	269	285	2 229	2 036	2 583	3 058
Capacité d'Autofinancement brute	19 878	23 401	22 423	19 495	14 000	17 212
-Remboursement d'emprunts	2 772	2 129	1 621	1 088	576	1 369
Capacité d'Autofinancement nette	17 107	21 273	20 802	18 407	13 424	15 843
Dépenses d'investissement sauf dette	28 538	33 101	34 030	39 818	43 464	36 823
Recettes d'investissement hors emprunts	14 857	12 240	10 462	11 298	16 577	11 678
Besoin de financement	-13 681	-20 861	-23 567	-28 520	-26 887	-25 145
Variation du FDR	3 454	425	-2 310	-9 548	-13 194	-12 641
Emprunts				2 000	6 500	16 200
Fonds de roulement	15 387	15 812	13 503	5 955	-739	2 820
Fonds de roulement en jours	64	60	48	18	-2	8

Le fonds de roulement correspond à l'excédent de ressources stables (long terme) sur les emplois stables (immobilisations) du bilan. Il permet de compenser le décalage entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Un fonds de roulement négatif signifie que les ressources stables (capitaux propres dont le résultat de l'exercice, amortissements et dettes financières) ne financent pas complètement l'actif immobilisé, à savoir les immobilisations. Dès lors, c'est un dégagement en fonds de roulement, situation symétrique du besoin en fonds de roulement qui assure à la collectivité de la trésorerie. Ce fut le cas en 2009.

En 2010, le fonds de roulement redevient positif à + 2 820K€ (-739K€ en 2009). Cette situation est due à un recours plus important à l'emprunt qui permet de dégager des ressources stables.

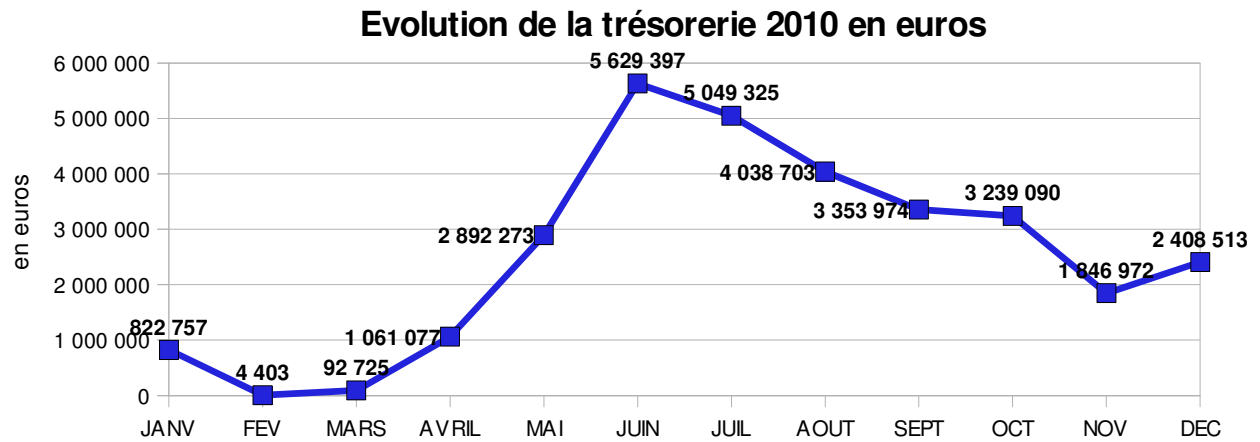
En résumé, l'ensemble des indicateurs est en hausse par rapport à 2009.

Cette augmentation est imputable principalement à l'effet conjugué de deux tendances :

- une progression des recettes supérieure à celle des dépenses quant à elle en légère baisse (-0,64%),
- un recours supérieur à l'emprunt.

V LA TRESORERIE

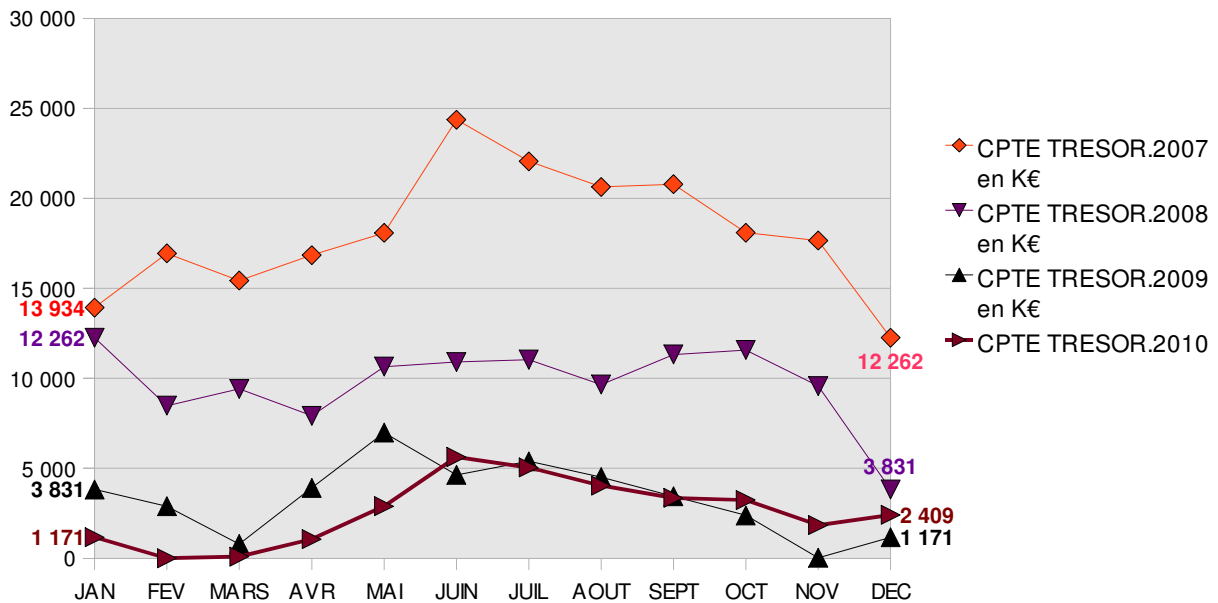
Compte au trésor:



Soldes compte au trésor début et fin de période:

Solde trésorerie (en K€)	2006	2007	2008	2009	2010
Solde initial	12 652	13 934	12 262	3 831	1 171
Solde final	13 934	12 262	3 831	1 171	2 409

Evolution de la trésorerie depuis 2006

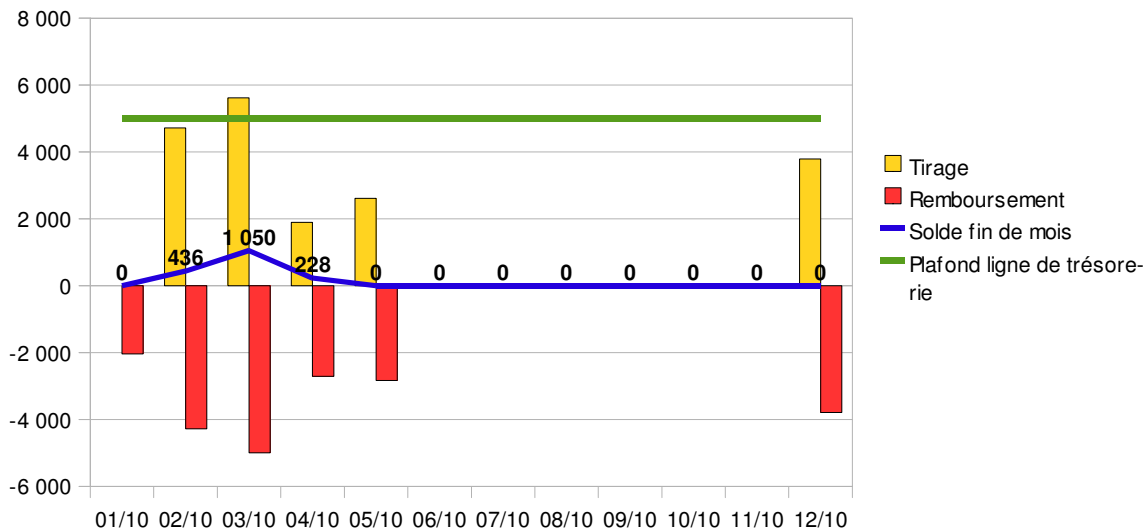


Le besoin en fonds de roulement correspond à la différence entre les créances et les dettes à court terme (recettes – dépenses). Il est positif en 2010, ce qui signifie que les créances à court terme sont supérieures aux dettes à court terme, générant ainsi un besoin de trésorerie, besoin comblé en partie par l'utilisation d'une ligne de trésorerie.

Afin de répondre aux besoins complémentaires de trésorerie, le Conseil général dispose d'une ligne de trésorerie ouverte auprès de la Banque Populaire du Sud pour un montant de 5M€.

Compte tenu du décalage entre les encaissements et les décaissements, la ligne de trésorerie est principalement utilisée en début d'année de janvier à mai, et en fin d'année (novembre-décembre).

Evolution mensuelle ligne de trésorerie (en K€)



Quant à la trésorerie nette, elle résulte de la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement :

	2008	2009	2010
Fonds de roulement	5 955	-738	2 820
Besoin en fonds de roulement	2 124	132	411
Trésorerie nette	3 831	- 871*	2 409

*Solde au 31/12/2009 compte du trésor = 1 171K€

Solde au 31/12/2009 ligne de trésorerie = - 2 042K€

Trésorerie nette = - 871K€

VI QUELQUES ELEMENTS COMPARATIFS

Comparatif en € par habitant- Sources: Bercy Colloc, Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique

Dépenses et recettes d'investissement

Dépenses d'investissement réelles	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	416	439	464	534	576
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	314	348	342	360	339

Dépenses d'équipement directes	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	180	180	214	210	245
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	164	180	184	198	185

Subventions d'équipement versées	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	199	225	229	296	319
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	79	97	97	102	101

Recettes d'investissement (hors emprunts)	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	189	147	141	154	218
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	83	88	79	86	111

FCTVA	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	25	21	25	26	63
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	22	21	24	25	52

Dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement réelles	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	751	798	872	1 004	1 111
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	736	785	834	901	956

Charges de personnel	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	124	134	175	253	297
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	144	153	174	218	237

Recettes de fonctionnement réelles	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	1014	1102	1162	1257	1293
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	885	957	993	1043	1079

Dotation Globale de Fonctionnement	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	508	571	580	591	596
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	254	273	278	280	282

Impôts directs	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	226	242	248	259	278
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	292	316	326	341	369

Soldes d'épargne

Capacité d'autofinancement	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	263	304	289	254	182
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	149	173	159	142	123

Fonds de roulement	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	204	205	174	78	-10
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	41	52	38	30	38

Encours de dettes

Encours de dettes	2005	2006	2007	2008	2009
Lozère	73	44	22	34	111
Moyenne de la strate (-250 000 hab.)	443	448	502	557	615

VII BUDGETS ANNEXES

Laboratoire d'Analyses Départemental

Evolution des dépenses réelles

Dépenses réelles	2006	2007	2008	2009	2010
Investissement	62 874 €	18 948 €	80 916 €	90 206 €	35 628 €
Fonctionnement	1 557 086 €	1 680 527 €	1 535 491 €	1 487 820 €	1 575 558 €
TOTAL	1 619 960 €	1 699 475 €	1 616 407 €	1 578 026 €	1 611 186 €

Les dépenses de fonctionnement augmentent entre 2009 et 2010 de 5,90% (+1,19% sur une période de cinq ans).

En 2010:

Fonctionnement :

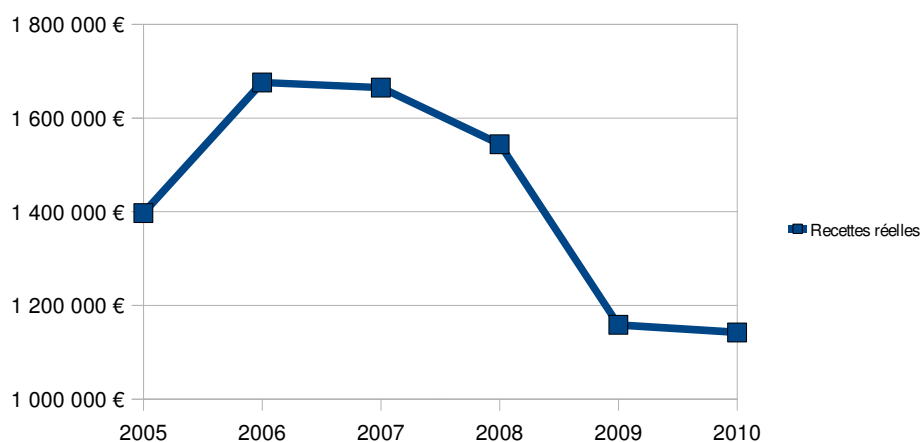
- 63,07 % des dépenses de fonctionnement sont liées aux charges de personnel pour un montant de 994K€ contre 949K€ en 2009, soit une augmentation de 4,7 %,
- 14,50 % des dépenses de fonctionnement sont liées à l'achat de produits pharmaceutiques pour un montant de 228K€ (en 2009, les produits pharmaceutiques représentaient 14,03 % des coûts de fonctionnement),
- 9,09 % des dépenses de fonctionnement sont liées aux achats de matières et fournitures.
- 13,34 % des dépenses de fonctionnement concernent les autres charges de fonctionnement (locations, bâtiments, assurances...)

Evolution des recettes réelles

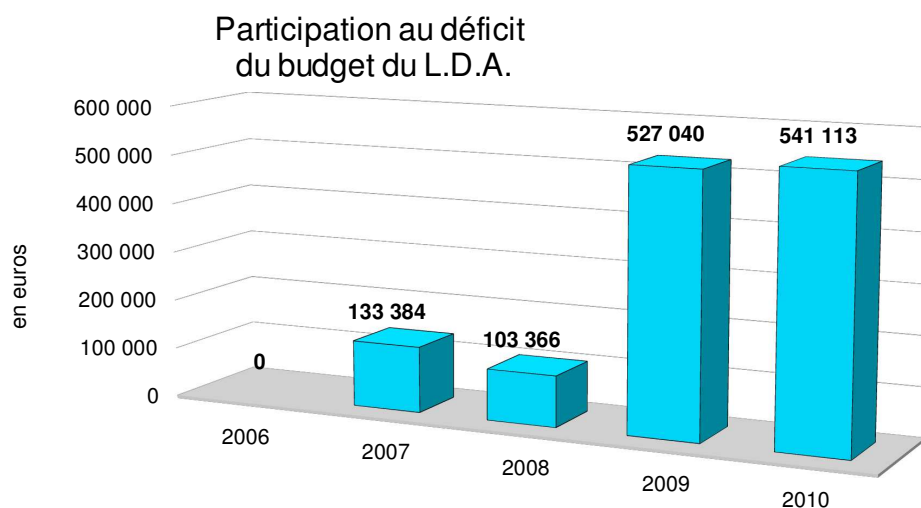
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes réelles	1 397 341 €	1 675 982 €	1 664 937 €	1 544 472 €	1 158 519 €	1 142 567 €

Les principales recettes proviennent de la facturation des analyses et des différentes participations de l'Etat (- 1,38 % par rapport à l'exercice 2009)

Recettes réelles



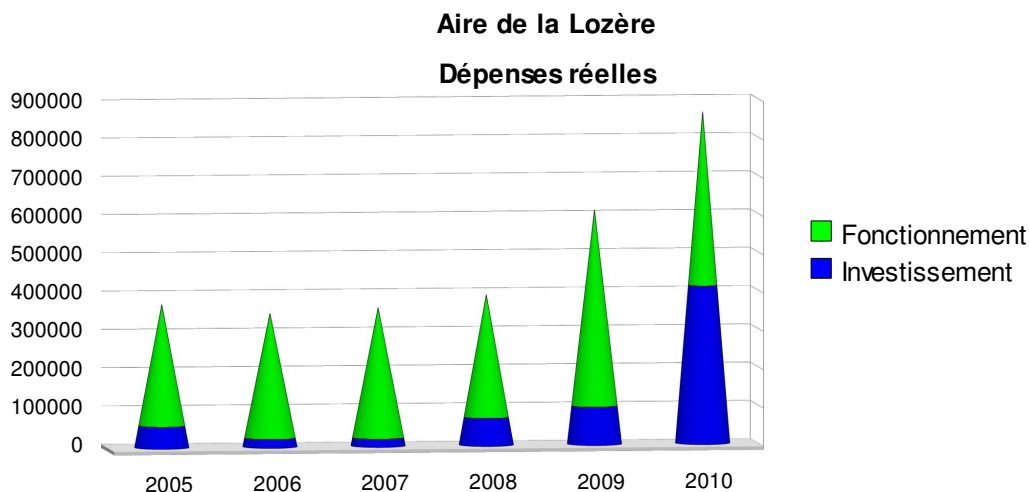
De ce fait, l'évolution de la participation du Conseil général étant inversement proportionnelle à celle des recettes du laboratoire, 2010 affiche une participation en légère augmentation :



Aire de la Lozère

Évolution des dépenses réelles

Dépenses réelles	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissement	56 839	23 040	21 438	72 563	99 693	412 053
Fonctionnement	329 318	325 352	339 661	319 572	511 614	453 275
TOTAL	386 157	348 392	361 099	392 135	611 307	865 328



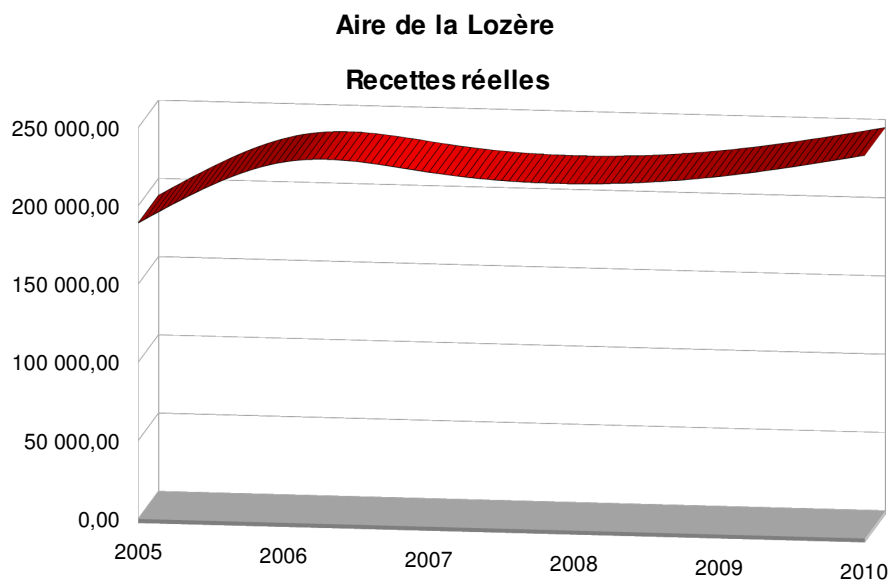
Les dépenses de fonctionnement diminuent en 2010 de près de 11,40 %.

En 2010 :

- 22,94 % des charges de fonctionnement sont liés à l'entretien des espaces extérieurs et au déneigement,
- 15,27 % aux coûts de nettoyage,
- 27,58 % concernent la participation versée au Comité Départemental du Tourisme,
- 9,66 % concernent l'eau et l'assainissement, le gaz et les fournitures pour entretien.

Les dépenses d'investissement en 2010 représentent un montant de 412 052,70€.

Évolution des recettes réelles d'exploitation



Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes réelles	189 120,98	230 553,27	226 554,15	221 654,92	228 836,67	244 842,65

Les recettes réelles concernent les redevances perçues dans le cadre des délégations de services publics ainsi que la part des charges communes assumées par le Conseil général et refacturées aux délégataires (Cafétéria, boutique des produits locaux et maison du tourisme).

Elles se décomposent comme suit :

Années	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Redevance cafétéria	97 441,92	112 504,06	113 340,42	116 011,86	114 626,76	126 021,78
Redevance boutique produits locaux	9 527,07	12 038,67	12 442,47	12 570,18	11 435,70	12 238,41
Loyer maison du tourisme	12 654,64	12 654,64	12 654,64	12 654,64	12 654,64	12 658,86
Autres (remboursement charges communes, produits exceptionnels)	69 497,35	93 355,90	88 116,61	80 418,24	90 119,57	93 923,60
Total recettes réelles	189 120,98	230 553,27	226 554,14	221 654,92	228 836,67	244 842,65

En 2006, l'augmentation du montant des « Autres recettes » est due au recouvrement d'une recette exceptionnelle suite au litige opposant le Département à Méga Investissement.

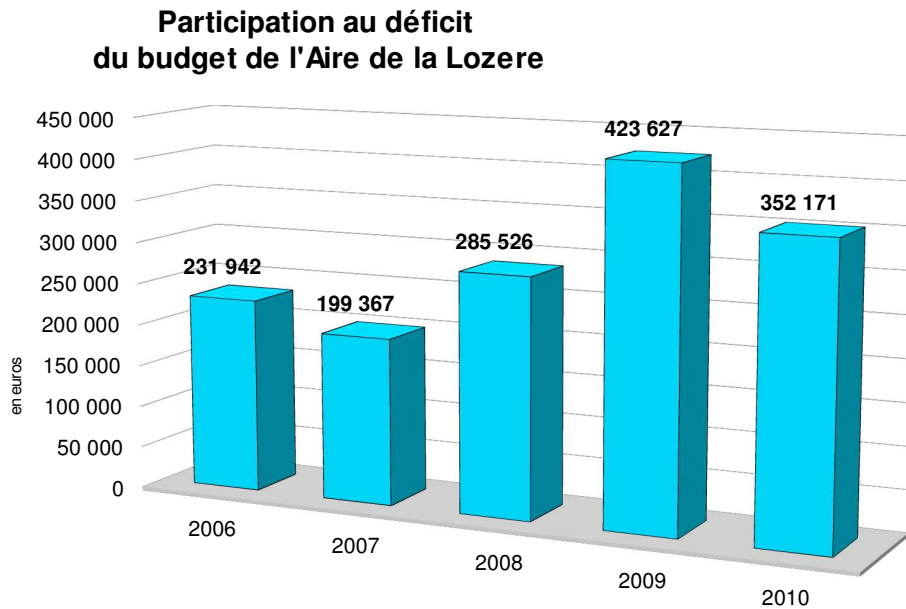
Quant aux recettes 2007, leur évolution est due à une facturation d'eau et de gaz à l'encontre des différents concessionnaires plus importante s'expliquant essentiellement par l'ouverture du bloc WC extérieur. Je vous précise que les charges communes sont d'abord réglées par le Département puis donnent lieu à des récupérations sous forme de titres émis par le Département à l'encontre des différents concessionnaires l'année suivante.

En 2010, les redevances de la cafétéria ainsi que de la Boutique des Produits locaux ont augmenté étant précisé que le calcul de ces dernières est basé sur leurs chiffres d'affaires de l'année n-1 qui évolue de la manière suivante :

C.A. HT	2006	évolution	2007	évolution	2008	évolution	2009	évolution
Cafétéria	1 889 007 €	0,74%	1 933 531 €	2,36%	1 910 446 €	-1,19%	2 100 363 €	9,94%
Boutique produits locaux	414 749 €	3,35%	419 006 €	1,03%	381 190 €	-9,03%	407 947 €	7,01%

Le montant correspondant aux charges communes remboursées par les sous-concessionnaires a quant à lui augmenté de plus de 4 %. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation de la fréquentation impliquant de ce fait des prestations plus fréquentes.

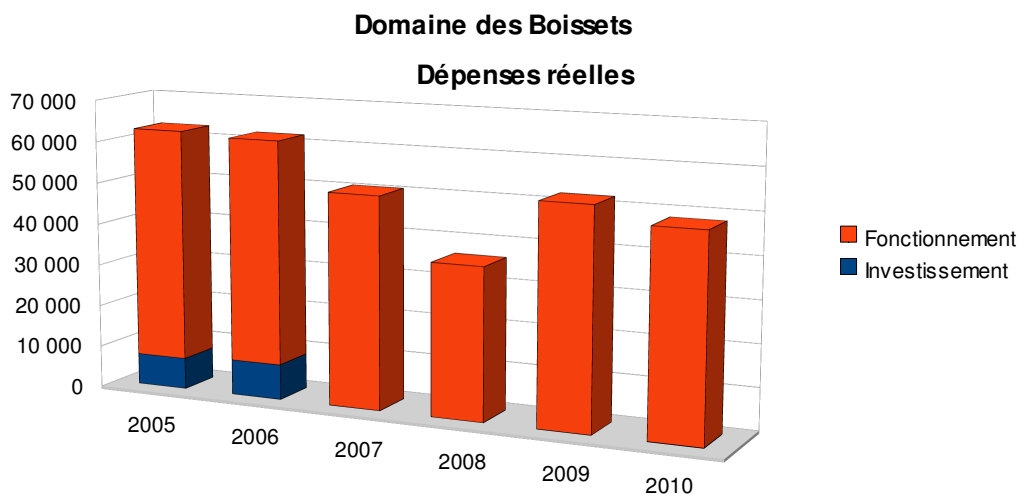
Le montant de la participation du Conseil Général au déficit du budget de l'Aire de la Lozère évolue de la manière suivante :



Domaine des Boissets

Évolution des dépenses réelles :

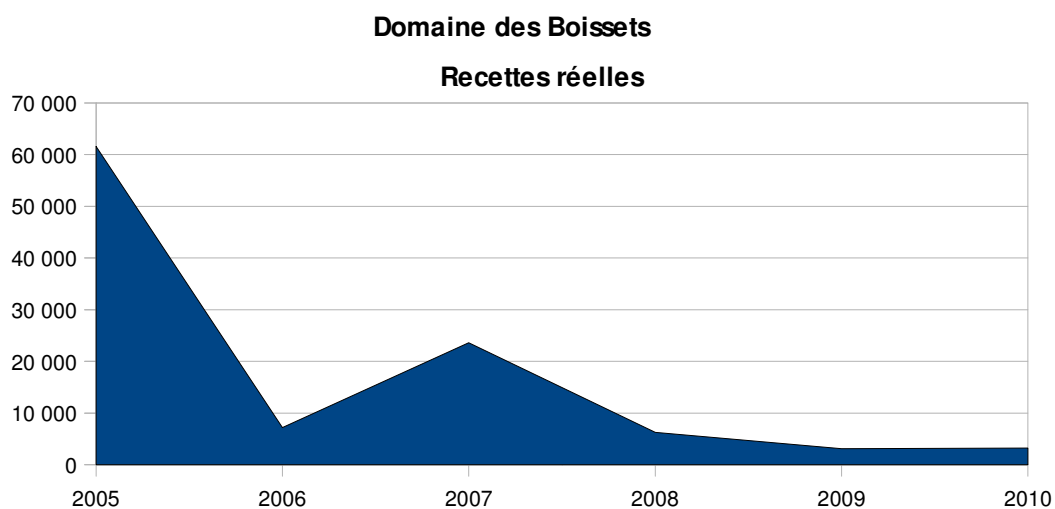
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissement	7 398	8 336	0	0	0	70
Fonctionnement	55 412	53 587	50 631	36 190	52 112	48 256
TOTAL	62 810	61 923	50 631	36 190	52 112	48 326



Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent en 2010 aux coûts d'électricité, frais de nettoyage, taxes foncières.

Évolution des recettes réelles d'exploitation

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes réelles	61 556	7 210	23 586	6 293	3 125	3 241



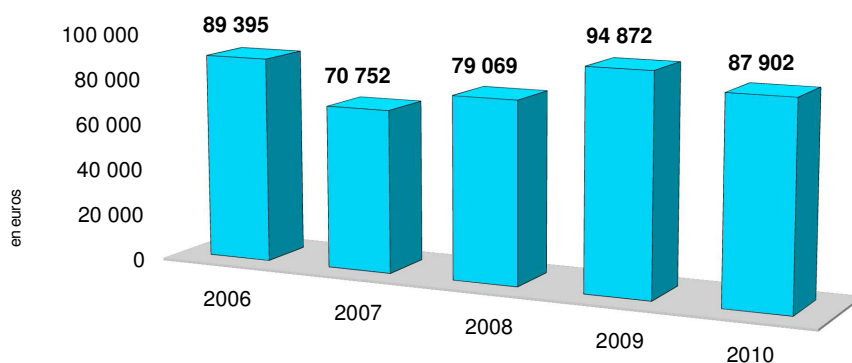
En 2005, il a été mis fin au contrat d'affermage concernant l'exploitation du Domaine des Boissets, expliquant ainsi la baisse à partir de 2006 des charges et recettes d'exploitation.

En 2007, l'augmentation des recettes est due à la vente de bois à l'Office National des Forêts gestionnaire des bois sur le domaine.

En 2010, les seules recettes perçues par le Département correspondent à l'affermage versé par Monsieur PARADAN et une régularisation concernant la taxe foncière 2009.

Le montant de la participation du Conseil Général au déficit du budget du domaine des Boissets s'établit en 2010 à 87 902€ contre 94 872€ en 2009 (-7,35%) :

**Participation au déficit
du budget du Domaine des Boissets**



Résultats d'activité des budgets annexes (en recettes et dépenses réelles)

Les résultats d'activité des budgets annexes évoluent de la manière suivante :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
LDA	-431 793	56 022	-34 538	-71 935	-419 507	-468 619
Aire de la Lozère	-184 262	-117 839	-134 545	-170 480	-377 934	-620 485
Domaine des Boissets	-1 254	-54 713	-27 046	-29 897	-48 987	-45 085
TOTAL	-433 047	-116 530	-196 129	-272 312	-846 428	-1 134 189

Ces déficits sont pris en charge par le budget principal dans les dépenses de fonctionnement.

